Δ 56047
1

DON
...dier-Fauvety

...E FONDAMENTALE DU SPIRITISME

« Hors la charité point de salut. »

Créé par **DIEU** Esprit et matière : 1° Vie spirituelle (unique et sans fin) ; 2° Vies matérielles (transitoires et indéterminées).	De toute éternité **DIEU** seul et unique Créateur et dispensateur de toutes choses.	But de la Création : Amélioration et progression, c'est-à-dire rapprochement vers **DIEU**
Pluralité des existences humaines. — Existences primitives. — réparatrices et d'épreuves. — régénératrices. — supérieures. — Existences immatérielles et immuables.	**PHILOSOPHIE** SPIRITE extraite du divin livre **DES ESPRITS** de M. A. KARDEC. **A. B.**	Pluralité des mondes humains. — Mondes primitifs. — d'expiations et d'épreuves. — régénérateurs. — supérieurs. — Mondes divins ou extra-supérieurs.
En **DIEU** tous les hommes sont frères. — L'homme est composé : ...riel ...té- ... ; ...etc.	**J.-C.** Rédempteur et régénérateur de notre HUMANITÉ.	**DIEU** est Éternel, Immuable, Immatériel, Unique, Tout-Puissant, souverainement JUSTE ET BON.

1868.

Δ
56,047

Δ 56047

PHILOSOPHIE SPIRITE

C'EST-A-DIRE

PSYCHOLOGIQUE ET MORALE

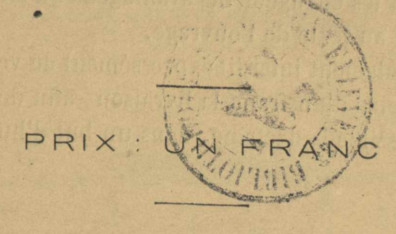
EXTRAITE

DU DIVIN LIVRE DES ESPRITS

DE M. ALLAN KARDEC

PAR

AUGUSTIN BABIN



PRIX : UN FRANC

ANGOULÊME
IMPRIMERIE CHARENTAISE DE A. NADAUD ET Cie
REMPART DESAIX, 26

1865

AVIS

AUX LIBRAIRES-ÉDITEURS ET AUX IMPRIMEURS.

Cette brochure est déclarée faire partie du domaine public ; seulement il est expressément interdit de changer quoi que ce soit dans la rédaction, sans y être autorisé par l'auteur, qui recevra toujours avec reconnaissance les bons avis qu'on voudra bien lui donner concernant les changements avantageux qu'on désirerait faire subir au texte de l'ouvrage.

Il est également interdit expressément de vendre cette brochure plus d'un franc la livraison, afin de propager le plus possible la doctrine, dans un but d'humanité.

Augustin BABIN,

Demeurant à Cherves, près Cognac (Charente).

MAXIME FONDAMENTALE DU SPIRITISME

« Hors la charité point de salut. »

Créé par **DIEU** Esprit et matière : 1° Vie spirituelle (unique et sans fin) ; 2° Vies matérielles (transitoires et indéterminées).	De toute éternité **DIEU** seul et unique Créateur et dispensateur de toutes choses.	But de la Création : Amélioration et progression, c'est-à-dire rapprochement vers **DIEU**
Pluralité des existences humaines. — Existences primitives. — réparatrices et d'epreuves. — régénératrices. — supérieures. — Existences immatérielles et immuables.	PHILOSOPHIE SPIRITE extraite du divin livre DES ESPRITS de M. A. KARDEC. **A. B.**	Pluralité des mondes humains. — Mondes primitifs. — d'expiations et d'épreuves. — régénérateurs. — supérieurs. — Mondes divins ou extra-supérieurs.
En **DIEU** tous les hommes sont frères. — L'homme est composé : 1° D'un corps matériel et périssable ; 2° D'une âme immatérielle et immortelle ; 3° D'un périsprit, etc.	**J.-C.** Rédempteur et régénérateur de notre HUMANITÉ.	**DIEU** est Éternel, Immuable, Immatériel, Unique, Tout-Puissant, souverainement JUSTE ET BON.

INVOCATION.

O mon DIEU, c'est avec la plus profonde humilité que j'entreprends la rédaction de ce faible résumé, dans le but d'être utile à mes semblables et d'obéir par conséquent à votre divine loi, par laquelle vous nous recommandez de nous aider les uns les autres, de faire à autrui ce que raisonnablement nous voudrions qu'il nous fût fait ; enfin, de nous aimer tous comme des frères, puisque nous sommes tous vos enfants. Loi adorable que Jésus-Christ, votre fils bien-aimé et notre bienfaiteur sur cette terre, a enseignée aux hommes pendant son séjour parmi eux.

Ne pouvant rien sans vous, soutenez-moi, SEIGNEUR, dans mon humble entreprise, afin que mon travail puisse être utile à mes semblables, que j'aime comme moi-même, par amour pour vous, et à qui je désire, de cœur et d'âme, pouvoir offrir, également par amour pour vous, un écrit capable de les soulager dans leurs peines en leur inspirant tout espoir et toute confiance en vous, qui, seul, avez le pouvoir de donner à vos enfants gloire et félicité.

Que votre divine volonté soit faite, ô mon DIEU !

AVANT-PROPOS.

Ce traité de philosophie spirite, c'est-à-dire psychologique et morale, extrait du divin *Livre des Esprits,* de M. Allan Kardec, le plus grand philosophe psychologiste et moraliste de notre époque, a été primitivement entrepris par l'auteur dans le but de mieux se pénétrer lui-même des pensées consolantes et sublimes renfermées dans ce livre si profond, dont le titre, cher lecteur, pourra peut-être bien te faire sourire. Mais, crois-en un ami qui t'est tout dévoué et qui te désire de cœur et d'âme toute sorte de prospérité et de bonheur, mets de côté pour le moment toute espèce d'ironie, et dans ton propre intérêt, quelle que soit ton antipathie pour ce titre, voire même pour la sublime doctrine du Spiritisme, qui a pour maxime fondamentale : « Hors la charité point de salut, » qui fut en tout temps la maxime de Jésus-Christ, tâche de vaincre ton antipathie, ou du moins, malgré cette antipathie même, peu compréhensible du reste, prend connaissance d'une manière sérieuse des préceptes mis en avant par ce divin livre, ou par le faible résumé qui t'est offert ici dans le but unique de pouvoir t'être utile, et tu verras après la deuxième

ou la troisième lecture que tu en auras faite, car il n'y a qu'une étude sérieuse qui puisse en faire comprendre la portée, tu verras, dis-je, à ta grande surprise et avec une jouissance que tu ne connais pas encore (1), ton sourire considérablement diminuer, pour disparaître complétement à la troisième ou quatrième lecture. Alors, crois-moi, tu éprouveras intérieurement une joie, un contentement, un plaisir, une félicité, un bonheur mêlé d'espérance, qui te feront éprouver des sentiments qu'un être humain peut bien ressentir, mais qu'il lui est impossible de pouvoir exprimer convenablement. Ce sont du moins les sentiments que l'auteur a éprouvés en composant ce faible résumé, qu'il se décide aujourd'hui à t'offrir dans le but unique de pouvoir t'être utile, comme il l'a déjà dit ci-dessus.

D'après tout ce que nous venons de dire, je pense, cher lecteur, que tu ne voudras pas, à l'exemple de certaines personnes qui, du reste, sont réellement à plaindre, juger d'une chose avant de l'avoir sérieusement étudiée; car tu ne voudrais pas, je pense, comme les personnes en question, passer pour vouloir fraterniser avec les trois philosophes orgueilleux dont il est fait mention dans les trois fables qui suivent, et qui sont de M. T. Jaubert, vice-président du tribunal civil de Carcassonne.

---

(1) L'auteur suppose que le lecteur ne connaît pas l'ouvrage en question, ou du moins qu'il n'a jamais pris la peine de l'étudier convenablement, ce qui est tout à fait indispensable pour pouvoir l'apprécier.

JEANNOT ET SON VOISIN

OU

LE MICROSCOPE.

— Voisin, vous maigrissez. Braquant votre lunette,
Vous interrogez le destin;
Vous avez donc martel en tête.
Vraiment vous maigrissez, voisin.
Sur l'appui de votre fenêtre,
Lorsque se lève un jour nouveau,
Tube en main je vous vois paraître
Et lire dans un verre d'eau.
Signalez-vous quelque navire
Voguant sous pavillon anglais?
C'en est trop, vous prêtez à rire;
On vous prendra pour un niais.
— Jeannot, dit le voisin, ma lunette chérie
Vient en aide à mes faibles yeux.
Dans une goutte d'eau DIEU renferme la vie;
Là roule des petits le monde spacieux.
J'y vois leurs tourbillons s'agiter, se poursuivre,
Le faible du plus fort évitant la fureur,
Le plus fort dévorant le plus faible pour vivre,
Et dans ma goutte d'eau je sens le Créateur.
Tu doutes, je le vois; douter convient au sage.
Mais veux-tu regarder? ma lunette est à toi.
Accepte et fais-en bon usage,
Bientôt tu verras comme moi.
— Un monde dans votre eau! vous me la donnez belle!
Adieu, mon cher voisin, adieu.
Jeannot prit de tout temps souci de sa cervelle;
Je parlerai de vous au médecin du lieu.

Et Jeannot, caressant ses superbes oreilles,
Redressé sur ses gros sabots,
Du bon sens en lui seul admirait les merveilles....

....

....

Sur la terre que de Jeannots.

LE MONOLOGUE D'UN BAUDET.

Un baudet, — n'allez pas confondre;
Je ne médis jamais des gens de qualité, —
Un âne, un vrai baudet, de ceux que l'on peut tondre,
En deux mots, un âne bâté,
En gare gourmandait une locomotive.
Son œil était brillant, sa parole était vive.
« C'est toi, s'écriait-il, toi qu'on dit au repos!
« Du mouton, mon voisin, si j'en crois les propos,
« Tu marches sans cheval, sans âne, sans manœuvre;
« Tu rugis entraînant ton immense couleuvre,
« Ces colis entassés, ce village de bois;
« Baliverne!.... Au miracle on put croire autrefois;
« Les temps sont bien changés; bien roué qui me berne!
« Je ne prends pas un blé pour un champ de luzerne;
« Je laisse le chardon pour la botte de foin;
« Avec tes pieds de fer on ne va pas bien loin.
« J'ai ma règle; au bon sens heureux qui se confie.
« Toi! marcher sans chevaux, sans nous, je t'en défie! »

....

....

L'âne, vous le voyez, invoquait la raison,
Ce flambeau si souvent éteint par l'arrogance.
Hélas! que de savants ressemblent au grison!
Niez, docteurs, niez l'esprit et sa puissance;

Niez le mouvement, négligez le moteur....
L'homme fait-il de rien l'électrique lumière?
Toute locomotive a besoin de vapeur.
On évoque les morts.... mais il faut la prière,
La prière partant du cœur.

LA CHENILLE ET LE PAPILLON.

D'un bouquet de jasmin labourant les contours,
Tremblante, une chenille au déclin de ses jours
Se disait : « Je suis bien malade,
Je ne digère plus la feuille de salade;
A peine si le choux tente mon appétit;
Je me meurs petit à petit.
C'est triste de mourir! Mieux valait ne pas naître.
Sans murmurer il faut se soumettre;
A d'autres après moi de tracer leur sillon. »
— Mais tu ne mourras pas, lui dit un papillon;
Si j'ai bon souvenir, sur la même charmille
Avec toi j'ai rampé, je suis de ta famille.
L'avenir te prépare un destin plus heureux,
Peut-être un même amour nous unira tous deux.
Espère!.... du sommeil le passage est rapide;
Tout comme je le fus, tu seras chrysalide;
Comme moi tu pourras, brillante de couleurs,
Respirer le parfum des fleurs.
La vieille répondit : — Imposture, imposture!
Rien ne saurait changer les lois de la nature;
L'aubépine jamais ne deviendra jasmin.
A mes anneaux brisés, à mes ressorts si frêles
Quel habile ouvrier viendra fixer des ailes?....
Jeune fou, passe ton chemin.
— Chenille! bien touché; le possible a ses bornes,
Reprit un escargot, triomphant sous ses cornes.

Un crapaud applaudit. De son dard un frelon
Insulta le beau papillon.

....

....

Non, ce n'est pas toujours la vérité qui brille.
Ici-bas que d'aveugles-nés....
Niant l'âme des morts, docteurs, vous raisonnez
A peu près comme la chenille.

Mettant ma confiance, lecteur, en ta prudence,
Je me plais à croire que ta bonne conscience
T'engage à rejeter le faux raisonnement
De monsieur du Jeannot ainsi que du baudet.
Quant à la chenille, bonne vieille sans dents,
Dont, comme tu le vois, l'orgueil fut satisfait,
Tu dois, je suppose, nullement l'approuver,
Connaissant ce qui doit à la vieille arriver.
D'après cela, lecteur, je crois que le parti
Le plus sage en ce monde est de considérer
Comme une vérité ce qui nous définit
La chose qu'autrement on ne peut expliquer.

Cher lecteur, nous allons terminer cet avant-propos par un résumé clair et précis de la doctrine du Spiritisme, lequel résumé est extrait de la *Revue spirite,* journal d'études psychologiques, publié sous la direction de M. Allan Kardec, le plus grand philosophe moraliste de notre époque, et véritable Esprit supérieur en mission

sur cette terre pour faire progresser notre faible humanité, encore bien arriérée sous le rapport psychologique et moral.

RÉSUMÉ CLAIR ET PRÉCIS DE LA DOCTRINE SPIRITE

PAR M. LE DOCTEUR DE GRAND-BOULOGNE,

Ex-vice-consul de France.

1. DIEU, créateur de toutes choses.
2. But et fin de tous les être créés : concourir à l'harmonie universelle.
3. Dans l'univers créé, trois règnes principaux : le règne matériel ou inerte, le règne organique ou vital, le règne intellectuel ou moral.
4. Tout être créé est soumis à des lois.
5. Les êtres compris dans les deux premiers règnes obéissent invinciblement; par eux l'harmonie n'est jamais troublée.
6. Le troisième règne, comme les deux premiers, est soumis à des lois, mais il jouit du privilége inouï de pouvoir s'y soustraire; il possède la redoutable faculté de désobéir à DIEU, ce qui constitue son libre arbitre. Ce troisième règne comprend l'homme, qui est un Esprit incarné, et qui appartient à la fois aux trois règnes.

7. Les lois qui régissent le monde moral sont formulées dans le décalogue, mais elles se résument dans cet admirable précepte de Jésus : « Vous aimerez DIEU par-dessus toutes choses et votre prochain comme vous-même. »

8. Toute dérogation à la loi naturelle constitue un trouble dans l'harmonie universelle; or, DIEU ne permet pas que ce trouble se maintienne, et l'ordre doit être invinciblement rétabli.

9. Il existe une loi destinée à la réparation du désordre dans le monde moral, et cette loi est tout entière dans ce mot : Expiation.

10. L'expiation s'effectue : 1° par le repentir et les actes de vertu; 2° par le repentir et les épreuves; 3° par la prière et les épreuves du juste s'unissant au repentir du coupable.

11. La prière et les épreuves du juste, bien que concourant de la manière la plus efficace à l'harmonie universelle, sont insuffisantes pour l'expiation absolue de la faute, DIEU exige le repentir du pécheur; mais avec ce repentir, la prière du juste et sa pénitence en faveur du coupable suffisent à l'éternelle justice et le crime est pardonné.

12. La vie et la mort de Jésus mettent en évidence cette adorable vérité.

13. Sans libre arbitre pas de péché, mais aussi pas de vertu.

14. Qu'est-ce que la vertu ? — Le courage dans le bien.

15. Ce qu'il y a de plus beau dans le monde, ce n'est pas, comme l'a dit un philosophe, le spectacle d'une grande âme luttant avec l'adversité; c'est l'effort perpétuel d'une âme progressant dans le bien et s'élevant de vertus en vertus jusqu'à son Créateur.

16. Quelle est la plus belle de toutes les vertus? — La charité.

17. Qu'est-ce que la charité? — C'est l'attribut spécial de l'âme qui, dans ses ardentes aspirations vers le bien, s'oublie elle-même et se consume en efforts pour le bonheur du prochain.

18. Le savoir est bien au-dessous de la charité; il nous élève dans la hiérarchie spirite, mais il ne contribue point au rétablissement de l'ordre troublé par le méchant. Le savoir n'expie rien, ne rachète rien, n'influe en rien sur la justice de DIEU; la charité, au contraire, expie et apaise. Le savoir est une qualité, la charité est une vertu.

19. En incarnant des Esprits, quel a été le dessin de DIEU? Créer, pour une partie du monde spirituel, une situation sans laquelle n'existerait aucune des grandes vertus qui nous remplissent de respect et d'admiration. En effet, sans la souffrance, pas de charité; sans le péril, pas de courage; sans le malheur, pas de dévouement; sans la persécution, pas de stoïcisme; sans la colère, pas de patience, etc. Or, sans la corporéité, avec la disparition de ces maux, disparition de ces vertus.

Pour l'homme un peu dégagé des liens de la matière,

il y a dans cet ensemble de bien et de mal une harmonie, une grandeur d'un ordre plus élevé que l'harmonie et la grandeur du monde exclusivement matériel.

Ceci répond, en quelques mots, aux objections fondées sur l'incompatibilité du mal avec la bonté et la justice de DIEU.

(*Revue spirite*, année 1862, nº 7.)

Tels sont, ami lecteur, les principes fondamentaux du Spiritisme. Comme tu vois, ces principes n'ont rien de bien effrayant et surtout n'ont rien d'irrationnel, car ils découlent tous de la divine doctrine de Jésus-Christ, qui, je pense, doit avoir ton approbation, comme elle a, je puis te le certifier, la mienne d'une manière absolue. Seulement, comme cette admirable doctrine n'existe dans les Évangiles qu'à l'état de paraboles plus ou moins intelligibles, c'est pourquoi l'auteur de cet écrit t'engage sérieusement, dans ton propre intérêt, et en ami sincère et dévoué, à lire attentivement le consolant ouvrage dont il est fait mention au commencement de cet avant-propos, lequel ouvrage, avec *l'Évangile selon le Spiritisme*, du même auteur, compose, tu peux m'en croire, la bibliothèque psychologique et morale la plus complète possible, ce dont, du reste, il t'est facile de te convaincre par toi-même, pour peu que tu aies le goût des bonnes et sérieuses lectures.

Ton ami tout dévoué et ton frère spirituel, qui te désire, de cœur et d'âme, toute sorte de prospérité et de

bonheur, et qui, par attachement pour toi, se décide à te donner connaissance de l'avis suivant, adressé à tous les lecteurs de ce faible écrit, publié par l'auteur dans le but unique de pouvoir se rendre utile à ses semblables.

AUGUSTIN BABIN,
Spirite sincère.

AVIS AUX LECTEURS.

Chers lecteurs, fortunés ou non fortunés, heureux ou malheureux, le bon DIEU nous a mis sur cette terre pour remplir ses vues providentielles, qui naturellement nous sont complétement inconnues, mais que cependant nous remplissons tous à notre insu. Là consiste ici-bas la mission de chacun de nous, quelle que soit, du reste, sa condition sur cette terre. Puis, s'il a donné la fortune aux uns et la misère aux autres, ou bien encore la santé aux uns et aux autres les souffrances, c'est comme épreuve. Seulement, ceux d'entre nous qui sont dans la misère et qui souffrent, en outre de leur épreuve subissent en même temps une expiation plus ou moins pénible pour des fautes plus ou moins graves commises dans une vie antérieure. D'après cela, quand nous souffrons ici-bas, soit pour cause de misère, soit pour cause de maladie, reconnaissons donc avec toute humilité que c'est parce que nous l'avons mérité, et par conséquent résignons-nous sans murmure, tout en implorant avec soumission, foi et ferveur la divine miséricorde de DIEU pour qu'il nous accorde, si cela n'est pas contraire à sa divine justice, la grâce infinie de toujours bien faire à l'avenir, afin d'avoir le suprême bonheur de pouvoir

expier notre passé et de lui être agréable, et de ne jamais mal faire, afin de ne jamais lui déplaire, ce qui doit être notre suprême désir à tous, en reconnaissance des bontés infinies qu'il a continuellement pour nous. Mais avant tout et en tout temps, désirons de cœur et d'âme, amis lecteurs, que sa divine volonté soit faite.

Pour vous, lecteurs, qui faites partie des heureux de ce monde, n'ayant pas d'expiation à subir dans cette vie, persuadez-vous, ô mes amis, que la richesse et la santé que vous possédez vous ont été données comme une tentation, et ne sont pour vous que de véritables épreuves destinées à vous conduire au bonheur éternel ou bien à vous faire subir, dans une autre vie à venir, les misères et les souffrances que vous aurez refusé de soulager en celle-ci; car vous devez comprendre que si DIEU, notre bon père céleste à tous, a gratifié quelques-uns de ses enfants de tant de faveurs, ce n'est pas pour qu'ils en profitent tous seuls, mais bien pour qu'ils en fassent profiter aussi ceux de leurs frères qui sont dans la détresse. Heureux et mille fois heureux, ô mes amis, seront un jour ceux d'entre nous qui auront eu le bonheur de comprendre ici-bas cette sublime vérité, qui seule peut nous mener au bonheur éternel; mais aussi bien malheureux et bien à plaindre seront ceux qui ici-bas se laisseront guider soit par l'orgueil, soit par l'égoïsme, défauts ignobles et dégoûtants, toujours punis avec une extrême sévérité par la justice de DIEU, dont la bonté infinie pour nous ne peut qu'être extrêmement affectée et irritée par d'aussi abominables et exécrables défauts, complétement opposés à toute amélioration individuelle

ou plus ou moins générale, et par suite à l'amélioration de notre faible humanité. D'après cela, chers lecteurs, nous devons tous comprendre qu'il est de notre plus grand intérêt de nous rallier tous autour de cette sublime et divine maxime qui est le fondement sur lequel repose le Spiritisme, et qui en même temps compose toute la divine morale du Christ : « Hors la charité point de salut, » et de faire tous nos efforts pour ne jamais nous en écarter, si nous voulons plaire à notre bon père céleste, source de toute espérance et consolation, et unique dispensateur de toutes choses.

Que sa divine volonté soit faite.

Amen.

LIVRE PREMIER.

LES CAUSES PREMIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

DIEU.

1. DIEU, preuves de son existence. — 2. Attributs de DIEU.

DIEU, preuves de son existence.

DIEU est l'intelligence suprême, cause première de toutes choses. Nous trouvons la preuve de l'existence de DIEU dans un axiôme que nous appliquons à nos sciences : « Il n'y a pas d'effet sans cause. » Cherchons la cause de tout ce qui n'est pas l'œuvre de l'homme et notre raison nous répondra ; car quel est l'être humain assez dépourvu de sens qui, en contemplant l'immensité des cieux, ne comprenne pas qu'il existe un être suprême de qui toutes choses tirent leur être et qui nous a fait pour lui.

Une deuxième preuve non moins concluante de l'existence de DIEU, c'est le sentiment intuitif universel que

tous les hommes en général, instruits ou non instruits, civilisés ou sauvages, portent en eux-mêmes de l'existence d'un Être suprême. C'est encore un témoignage irréfutable qu'il n'y a pas d'effet sans cause.

Celui qui nie l'existence de DIEU est comme celui qui dirait n'avoir point eu de père. L'athéisme n'est pas seulement une absurdité, c'est encore le comble de l'ingratitude envers DIEU, notre bon père céleste, pour qui toutes les vérités ne sont qu'une seule idée, tous les lieux un seul point, tous les temps un seul moment, tous les pouvoirs un seul vouloir, et qui, source de toute lumière et de toute intelligence, régit l'univers et les espèces entières avec une puissance et une bonté infinies.

Attributs de DIEU.

L'infériorité des facultés de l'homme ne lui permet pas de comprendre la nature intime de DIEU. Dans l'enfance de l'humanité, l'homme le confond souvent avec la créature, dont il lui attribue les imperfections; mais à mesure que le sens moral se développe en lui, sa pensée pénètre mieux le fond des choses, et il s'en fait une idée plus juste et plus conforme à la saine raison, quoique toujours incomplète.

Si nous ne pouvons comprendre la nature intime de DIEU, nous pouvons du moins avoir une idée de quelques-uns de ses attributs; ainsi, nous reconnaissons que DIEU est :

Éternel. S'il avait eu un commencement, il serait sorti

du néant, ou bien il aurait été créé lui-même par un être antérieur. C'est ainsi que de proche en proche nous remontons à l'infini et à l'éternité.

Immuable. S'il était sujet à des changements, les lois qui régissent l'univers n'auraient aucune stabilité.

Immatériel. C'est-à-dire que sa nature diffère de tout ce que nous appelons matière, autrement il ne serait pas immuable, car il serait sujet aux transformations de la matière.

Unique. S'il y avait plusieurs Dieux, il n'y aurait pas unité de vues ni unité de puissance dans l'ordonnance de l'univers.

Tout-puissant. S'il n'avait pas la souveraine puissance, il y aurait quelque chose de plus puissant que lui, il n'eût pas fait toutes choses, et celles qu'il n'aurait pas faites seraient l'œuvre d'un autre Dieu.

Souverainement juste et bon. La sagesse providentielle des lois divines se révèle dans les plus petites choses comme dans les plus grandes, et cette sagesse ne permet pas de douter ni de sa justice, ni de sa bonté.

CHAPITRE II.

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DE L'UNIVERS.

1. Connaissance du principe des choses. — 2. Esprit et matière. — 3. Propriétés de la matière unie au fluide universel. — 4. Espace universel.

Connaissance du principe des choses.

Il n'est pas donné à l'homme de connaître le principe des choses, car DIEU ne permet pas que tout lui soit révélé ici-bas; seulement le voile se lève pour lui à mesure qu'il s'instruit et qu'il s'épure; mais pour comprendre certaines choses, il lui faut des facultés qu'il ne possède pas encore.

Plus il est donné à l'homme de pénétrer avant dans les mystères de la création, plus son admiration doit être grande pour la puissance et la sagesse du Créateur; mais, soit par orgueil, soit par faiblesse, son intelligence même le rend souvent le jouet de l'illusion. Il entasse système sur système, et chaque jour lui montre combien d'erreurs il a prises pour des vérités et combien de vérités il a repoussées comme des erreurs. Ce sont autant de déceptions pour son orgueil.

La science nous a été donnée pour notre avancement en toutes choses, mais nous ne pouvons dépasser les limites fixées par DIEU; seulement, quand DIEU le juge convenable, il permet aux bons Esprits de nous révéler

par des communications ce que la science ne peut nous apprendre. C'est ce qui actuellement arrive par la révélation du Spiritisme, destiné à faire le bonheur de notre humanité.

Esprit et matière.

Il existe dans l'univers deux éléments généraux : l'esprit et la matière, et par-dessus tout cela DIEU, le créateur de toutes choses. De là est sortie la trinité universelle, que les hommes, dans tous les temps, ont plus ou moins mal interprétée. A l'élément matériel il faut ajouter le fluide universel, qui n'est, à proprement parler, qu'une matière plus parfaite, plus subtile, et que l'on peut regarder comme indépendante, tenant le milieu entre la matière et l'esprit, auquel elle sert d'intermédiaire pour agir sur la matière.

Propriétés de la matière unie au fluide universel.

Les modifications que les molécules élémentaires du fluide universel subissent dans certaines circonstances, par leur union avec l'élément matériel, produisent les différentes propriétés que nous connaissons à la matière. Ainsi, les solides, les liquides, les gaz, les saveurs, les odeurs, les couleurs, le son, les qualités vénéneuses et salutaires des corps ne sont que des modifications des molécules élémentaires du fluide universel unies à l'élément matériel. Exemple :

L'eau, qui égale 1 oxygène + 2 hydrogène, devient corrosive si l'on double la proportion d'oxygène, de

même qu'avec l'aide de la chaleur ou du froid elle peut prendre l'état gazeux ou solide, etc. Ce que nous venons de dire pour l'eau peut se répéter pour tous les corps, c'est-à-dire pour tout ce qui est matière. D'après cela, les corps que nous regardons comme simples, tels que l'oxygène, l'hydrogène, l'azote, etc., ces corps, dis-je, ne sont que des modifications des molécules élémentaires du fluide universel. Mais dans l'impossibilité où nous sommes jusqu'à présent de remonter autrement que par la pensée à cette matière première, ces corps sont pour nous de véritables éléments, et nous pouvons, sans que cela tire à conséquence, les considérer comme tels jusqu'à nouvel ordre.

Espace universel.

L'espace universel est infini, car si nous lui supposons des bornes, que peut-il y avoir au delà? Cela confond notre raison, et pourtant elle nous dit qu'il ne peut pas en être autrement. Il en est de même de l'infini en toutes choses. Ce sont des mystères qu'il ne nous est pas permis d'approfondir.

Le vide absolu n'existe nulle part dans l'espace universel, car ce qui est vide pour nous est sans doute occupé par une matière qui échappe à nos sens et à nos instruments.

CHAPITRE III.

CRÉATION.

1. Formation des mondes. — 2. Formation des êtres vivants. — 3. Considérations sur la pluralité des mondes, les diverses humanités et la nôtre en particulier.

Formation des mondes.

DIEU seul, créateur de toutes choses, connaît l'époque de la formation des différents mondes répandus, avec une extrême profusion, dans les espaces infinis, et seul il connaît leur durée. Tout ce que nous pouvons dire et qu'il nous est permis de comprendre, c'est que les mondes se forment par la condensation de la matière disséminée dans l'espace. Ainsi, par exemple, les comètes ne seraient pas autre chose que des mondes en voie de formation, c'est-à-dire un commencement de condensation de la matière.

Tout dans la nature se transformant, DIEU, lorsqu'il le juge convenable, fait disparaître un monde en dispersant de nouveau dans l'espace la matière qui le compose, ce qui arrive ordinairement toutes les fois qu'un globe est arrivé à l'époque fixée par DIEU pour sa transformation. D'après cela nous pouvons dire que DIEU renouvelle les mondes comme il renouvelle les êtres vivants.

Formation des êtres vivants.

Sur chaque globe, lors de sa formation, au commencement tout est chaos; les éléments sont confondus; puis peu à peu chaque chose prend sa place, et alors commencent à apparaître, à leurs époques fixées par DIEU, les êtres vivants appropriés à l'état du globe. Ces êtres vivants tirent leur existence des principes ou éléments organiques disséminés, à l'état de fluide, autour de chaque globe lors de sa formation, et qui, dès que cesse la force qui les tient écartés, se rassemblent pour former les germes de tous les êtres destinés à y prendre naissance. Ces germes restent à l'état latent et inerte, comme les chrysalides et les graines des plantes, jusqu'au moment propice pour l'éclosion de chaque espèce; alors les êtres de chaque espèce se rassemblent et multiplient. L'espèce humaine est celle ordinairement qui apparaît la dernière.

Nous sommes tous les jours témoins de ce phénomène, c'est-à-dire d'êtres qui naissent spontanément. Les tissus de l'homme et des animaux ne renferment-ils pas les germes d'une multitude de vers qui attendent pour éclore la fermentation putride nécessaire à leur formation? C'est un petit monde qui sommeille et qui se crée.

Ce que nous venons de dire pour tous les globes en général convient également pour la terre; mais pour dire depuis combien de temps les êtres vivants existent sur la terre, cela nous est impossible; c'est un mystère pour nous, connu de Dieu seul, à moins qu'il n'en ait

jugé autrement en en donnant connaissance aux Esprits purs, qui seuls peuvent l'approcher et reçoivent directement ses ordres suprêmes qu'ils sont chargés de faire exécuter; seulement nous devons penser que l'espèce humaine est infiniment antérieure à Adam et Ève, cités par l'Écriture sainte comme étant les premiers humains qui aient habité la terre.

Ce qui s'oppose aujourd'hui, sur notre terre, à la formation spontanée des différentes espèces existantes, y compris l'espèce humaine, est un secret connu de DIEU seul; cependant on peut supposer que les différentes espèces d'êtres vivants, une fois répandues sur la terre, à leur formation, ont absorbé en elles les éléments nécessaires pour les transmettre selon les lois de la reproduction établies par DIEU.

Considérations sur la pluralité des mondes, les diverses humanités et la nôtre en particulier.

De l'enseignement donné par les Esprits, il résulte que tous les divers mondes dispersés dans l'espace doivent être dans des conditions très différentes les unes des autres quant au degré d'avancement ou d'infériorité de leurs habitants. Dans le nombre, il en est dont les habitants sont encore inférieurs à ceux de la terre physiquement et moralement, d'autres sont au même degré, et d'autres leur sont plus ou moins supérieurs à tous égards. Dans les mondes inférieurs, l'existence est toute matérielle, les passions y règnent en souveraines et la vie morale y est à peu près nulle. A mesure que celle-

ci se développe, l'influence de la matière diminue, de sorte que dans les mondes les plus avancés, la vie est pour ainsi dire toute spirituelle et morale. Ces mondes sont ceux qui servent d'habitation aux Esprits purs.

Dans les mondes intermédiaires, il y a mélange de bien et de mal, prédominance de l'un et de l'autre. Quoiqu'il ne puisse être fait des divers mondes une classification absolue, on peut néanmoins, en raison de leur état et de leur destination, et en se basant sur les nuances les plus tranchées, les diviser d'une manière générale, ainsi qu'il suit, savoir : les mondes primitifs, affectés aux premières incarnations de l'âme humaine; les mondes d'expiations et d'épreuves, où le mal domine : tel est celui que nous habitons ; les mondes régénérateurs, où les âmes qui ont encore à expier puisent de nouvelles forces, tout en se reposant des fatigues de la lutte; les mondes heureux, où le bien l'emporte sur le mal ; enfin, les mondes célestes ou divins, séjour des Esprits purs, où le bien règne sans partage.

La terre appartient à la catégorie des mondes d'expiations et d'épreuves; c'est pourquoi l'homme y est en butte à tant de misères.

Les Esprits incarnés sur un monde n'y sont point attachés indéfiniment et n'y accomplissent pas toutes les phases progressives qu'ils doivent parcourir pour arriver à la perfection. Quand ils ont atteint sur un monde le degré d'avancement qu'il comporte, ils passent dans un autre plus avancé, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à l'état de purs Esprits. Ce sont autant de stations à chacune desquelles ils trouvent des élé-

ments de progrès proportionnés à leur avancement. C'est pour eux une récompense de passer dans un monde d'un ordre plus élevé que celui qu'ils ont habité dans leur dernière existence corporelle, lorsqu'ils doivent recommencer une nouvelle existence matérielle ; de même que c'est pour eux un châtiment de recommencer une nouvelle existence dans le monde qu'ils ont précédemment habité, et quelquefois même sur un monde inférieur à ce dernier, quand ils se sont obstinés dans le mal.

On s'étonne de trouver sur la terre tant de méchanceté et de mauvaises passions, tant de misères et d'infirmités de toutes sortes. Ce jugement provient du point de vue borné où l'on se place, et qui donne une fausse idée de l'ensemble. Il faut considérer que sur la terre on ne voit pas toute l'humanité. En effet, l'espèce humaine comprend tous les Esprits incarnés qui peuplent les innombrables mondes de l'univers. Or, qu'est-ce que la population de la terre auprès de la population totale de tous ces mondes ? Infiniment moins que celle d'un hameau par rapport à celle du plus grand empire possible, quand bien même il comprendrait toute la terre et se composerait de toute notre humanité. La situation matérielle et morale de l'humanité terrestre n'a plus rien qui étonne, si l'on se rend compte de la destination de la terre et de la nature de ceux qui l'habitent ; car nous devons comprendre qu'on se ferait des habitants d'une grande cité une idée très fausse si on les jugeait par la population des quartiers infimes et sordides. Dans un hospice, on ne voit que des malades ou des

estropiés ; dans un bagne, on voit tous les vices, toutes les turpitudes réunies ; dans les contrées insalubres, la plupart des habitants sont pâles, malingres et souffreteux. Eh bien ! qu'on se figure la terre comme étant un faubourg, un hospice, un pénitencier, un pays malsain, car elle est à la fois tout cela, et l'on comprendra pourquoi les afflictions l'emportent sur les jouissances, car on n'envoie pas à l'hospice les gens qui se portent bien, ni dans les maisons de correction ceux qui n'ont point fait de mal ; et ni les hospices ni les maisons de correction ne sont des lieux de délice. Or, de même que dans une ville toute la population n'est pas dans les hospices et les prisons, toute l'humanité n'est pas sur la terre. Comme on sort de l'hospice quand on est guéri et de prison quand on a fait son temps, l'homme quitte la terre pour des mondes plus heureux quand il est guéri de ses infirmités morales.

La diversité des races humaines, différences physiques et morales qui distinguent les variétés des races d'hommes sur la terre, provient du climat, de la vie, des habitudes, ainsi que des mélanges de races qui ont formé de nouveaux types ; mais ces différences ne constituent pas des espèces distinctes dans l'humanité, pas plus que les différentes variétés d'un même fruit ne l'empêchent d'appartenir à la même espèce. Nous sommes donc tous de la même famille ; de plus, nous sommes tous frères en DIEU, puisque DIEU est notre père céleste à tous.

Pour des renseignements infiniment plus étendus sur la pluralité des mondes, etc., consulter le sublime et divin ouvrage de M. Allan Kardec, intitulé : *l'Évangile selon le*

Spiritisme, ouvrage d'une telle importance qu'à lui seul il suffit pour composer la bibliothèque morale la plus complète. L'article précédent, qui en est extrait, ne peut en donner qu'une bien faible idée, tant il est beau et sublime dans toute sa rédaction depuis le commencement jusqu'à la fin. Aussi est-il du plus grand intérêt pour tous ceux qui désirent s'améliorer, ce qui doit être notre suprême désir à tous, par amour pour DIEU, d'en faire l'acquisition et de l'étudier d'une manière sérieuse; ou bien de le louer dans un cabinet de lecture, si l'on en trouve le prix trop élevé, ce qui malheureusement n'existe que trop dans l'intérêt de notre humanité. (Prix : 3 fr. 50 c.)

CHAPITRE IV.

PRINCIPE VITAL.

1. Êtres organiques et inorganiques. — 2. La vie et la mort. — 3. Intelligence et instinct.

Êtres organiques et inorganiques.

Les êtres organiques sont ceux qui ont en eux une source d'activité intime qui leur donne la vie; ils naissent, croissent, se reproduisent par eux-mêmes et meurent ; ils sont pourvus d'organes spéciaux pour l'accomplissement des différents actes de la vie, et qui sont appropriés à leurs besoins pour leur conservation. Ils comprennent les hommes, les animaux et les plantes.

Les êtres inorganiques sont tous ceux qui n'ont ni vitalité, ni mouvement propre et ne sont formés que par l'agrégation de la matière ; tels sont les minéraux, l'eau, l'air, etc.

La même force unit les éléments de la matière dans les corps organiques et dans les corps inorganiques, car la loi d'attraction est la même pour tous; seulement la matière des corps organiques se trouve animalisée par son union avec le principe vital, ce qui n'a pas lieu pour les corps inorganiques.

Le principe vital, le même pour tous les corps organiques, mais modifié selon les espèces, tire sa source du fluide universel; c'est ce que nous appelons fluide magnétique ou fluide électrique animalisé. Il est l'intermédiaire, le lien entre l'esprit et la matière. C'est lui qui donne le mouvement et l'activité aux corps organiques; seulement l'action des organes entretient et développe l'activité de l'agent vital, à peu près comme le frottement développe la chaleur.

La vie et la mort.

Chez l'être organique, l'épuisement des organes ou bien une lésion grave de certains organes essentiels à la vie occasionne la mort. Alors l'être organique une fois mort, les éléments dont il est formé subissent de nouvelles combinaisons qui constituent de nouveaux êtres; ceux-ci puisent à la source universelle le principe de la vie et de l'activité, l'absorbent et se l'assimilent, pour le rendre à cette source lorsqu'ils cesseront d'exister.

Les organes sont, pour ainsi dire, imprégnés du fluide vital. Ce fluide donne à toutes les parties de l'organisme une activité qui en opère le rapprochement dans certaines lésions et rétablit des fonctions momentanément suspendues. Mais lorsque les éléments essentiels au jeu des organes sont détruits ou trop profondément altérés, le fluide vital est impuissant à leur transmettre le mouvement de la vie et l'être meurt.

Les organes réagissent plus ou moins les uns sur les autres; c'est de l'harmonie de leur ensemble que résulte leur action réciproque. Lorsqu'une cause quelconque détruit cette harmonie, leurs fonctions s'arrêtent, comme le mouvement d'un mécanisme dont les rouages essentiels sont dérangés.

Nous avons une image très exacte de la vie et de la mort dans un appareil électrique. Cet appareil recèle l'électricité comme tous les corps de la nature à l'état latent. Les phénomènes électriques ne se manifestent que lorsque le fluide est mis en activité par une cause spéciale : alors on pourrait dire que l'appareil est vivant. La cause d'activité venant à cesser, le phénomène cesse : l'appareil rentre dans l'état d'inertie. Les corps organiques seraient ainsi des sortes de piles ou appareils électriques dans lesquels l'activité du fluide produit le phénomène de la vie : la cessation de cette activité produit la mort.

La quantité de fluide vital n'est point absolue chez tous les êtres organiques ; elle varie selon les espèces et n'est point constante soit dans le même individu, soit dans les individus de la même espèce. Il en est qui en sont pour ainsi dire saturés, tandis que d'autres en ont à peine

une quantité suffisante ; de là pour quelques-uns la vie plus active et en quelque sorte surabondante. La quantité du fluide vital s'épuise; elle peut devenir insuffisante pour l'entretien de la vie, si elle n'est renouvelée par l'absorption et l'assimilation de substances qui le recèlent.

Le fluide vital se transmet d'un individu à un autre individu. Celui qui en a le plus peut en donner à celui qui en a le moins et dans certains cas rappeler la vie prête à s'éteindre. Jusqu'à ce jour, malheureusement pour notre humanité, la médecine n'a pas attaché assez d'importance à cette partie physiologique médicale qui devrait être le principal fondement de toute médecine bien comprise. Espérons que les sommités médicales finiront par le comprendre et en feront profiter notre pauvre humanité, si sujette aux souffrances de toutes sortes.

L'intelligence et l'instinct.

L'intelligence est une faculté spéciale propre à certaines classes des êtres organiques et qui leur donne, avec la pensée, la volonté d'agir, la conscience de leur existence et de leur individualité, ainsi que les moyens d'établir des rapports avec le monde extérieur et de pourvoir à leurs besoins. C'est un des attributs de l'esprit, comme l'instinct est un attribut du principe vital.

L'instinct est une intelligence rudimentaire qui diffère de l'intelligence proprement dite, en ce que ses manifestations sont presque toujours spontanées, tandis que celles de l'intelligence sont le résultat d'une

combinaison et d'un acte délibéré. Seulement, comme pour tout ce qui existe dans la nature, il n'y a pas de séparation tranchée entr eces deux facultés ; car, dans certains cas, elles peuvent quelquefois se confondre entre elles, ce qui existe pour certaines classes d'animaux, à qui on ne peut refuser une certaine dose d'intelligence et que l'on peut appeler intelligence instinctive.

LIVRE DEUXIÈME.

MONDE SPIRITE OU DES ESPRITS.

CHAPITRE PREMIER.

DES ESPRITS.

1. Origine et nature des Esprits. — 2. Monde normal primitif. — 3. Forme et ubiquité des Esprits. — 4. Périsprit. — 5. Différents ordres des Esprits. — 6. Progression des Esprits. — 7. Anges et démons.

Origine et nature des Esprits.

Les Esprits (1) sont les êtres intelligents et moraux de la création. Ils peuplent l'univers en dehors des mondes matériels. Leur nature intime nous est inconnue; seulement nous devons penser qu'ils sont immatériels, car sans cela ils ne seraient pas immortels.

---

(1) Le mot Esprit est employé ici pour désigner les individualités des êtres extra-corporels, et non plus l'élément intelligent universel.

DIEU seul connaît l'origine et le mode de création des Esprits; seulement, comme nous reconnaissons deux éléments généraux dans l'univers en dehors de DIEU et créés par lui, l'élément intelligent ou fluide universel animalisé et l'élément purement matériel, notre raison nous dit que les Esprits doivent être l'individualisation du principe intelligent, comme le corps est l'individualisation du principe matériel. Vouloir aller au delà, c'est vouloir approfondir une chose qu'il n'est pas donné à l'homme de connaître, c'est manquer d'humilité envers DIEU.

Monde normal primitif.

Le monde des Esprits ou intelligences extra-corporelles est le monde normal, primitif, éternel, préexistant et survivant à tout. Le monde corporel, lui, n'est que secondaire; il pourrait cesser d'exister ou n'avoir jamais existé sans altérer en rien l'essence du monde des Esprits.

Les Esprits sont partout, les espaces infinis en sont peuplés à l'infini; il y en a sans cesse à nos côtés qui nous observent et agissent sur nous à notre insu, car les Esprits sont une des puissances de la nature et les instruments dont DIEU se sert pour l'accomplissement de ses vues providentielles; mais tous ne vont pas partout, car il est des régions interdites aux moins avancés.

Forme et ubiquité des Esprits.

L'Esprit proprement dit étant immatériel, il ne doit pas avoir de forme déterminée, limitée et constante.

C'est, si nous voulons, une flamme, une lueur ou une étincelle qui varie du sombre à l'éclat du rubis, suivant qu'ils sont plus ou moins épurés, c'est-à-dire plus ou moins purs.

Les Esprits pénètrent tout : l'air, la terre, les eaux, le feu même leur sont également accessibles. Ils parcourent l'espace rapides comme la pensée, et peuvent très bien, s'ils le veulent, se rendre compte des distances qu'ils franchissent; mais cette distance peut aussi s'effacer complétement, cela dépend de leur volonté et aussi de leur plus ou moins d'élévation.

Le don d'ubiquité, autrement dit le pouvoir de se diviser et d'exister en plusieurs endroits à la fois, n'appartient pas aux Esprits; seulement chacun d'eux est un centre qui rayonne de différents côtés, et cela d'autant plus qu'ils sont plus épurés; c'est ce qui fait qu'ils peuvent paraître en plusieurs endroits à la fois. Telle est une étincelle qui projette au loin sa clarté et peut être aperçue de tous les points de l'horizon.

Périsprit.

Les Esprits, dans le monde spirite, sont enveloppés d'une substance vaporeuse que nous nommerons périsprit, sorte d'enveloppe semi-matérielle qu'ils puisent dans le fluide universel de chaque globe et à l'aide de laquelle ils prennent la forme qu'ils désirent ou bien composent également ce qu'ils désirent, mais toujours d'après leur plus ou moins d'élévation spirite. Le fluide universel n'étant pas le même dans tous les mondes, c'est-

à-dire étant plus ou moins subtile suivant que le monde est plus ou moins élevé dans la hiérarchie des mondes, il s'ensuit qu'ils sont obligés de changer d'enveloppe toutes les fois qu'ils veulent aller d'un monde à un autre, lorsque ces mondes ne sont pas au même degré d'élévation. Ainsi, par exemple, pour aller d'un monde supérieur à un monde inférieur, ils sont obligés de prendre une enveloppe plus grossière et *vice versâ;* seulement tous ne vont pas où ils veulent, cela dépend de leur plus ou moins d'élévation spirite.

Différents ordres des Esprits.

Les Esprits appartiennent à différents ordres, selon le degré de perfection auquel ils sont parvenus. Le nombre de ces ordres est illimité, car, comme pour tout ce qui existe dans la nature, il n'y a pas de limite de démarcation entre ceux qui se suivent; cependant, par rapport à leurs caractères généraux, on peut les diviser en cinq ordres principaux, savoir : 1° premier ordre, comprenant tous les Esprits qui sont arrivés à la perfection, et qui, par conséquent, n'ont plus d'incarnation à subir soit pour expier, soit pour s'améliorer. On peut les appeler Esprits extra-supérieurs ou Esprits purs. Ces Esprits jouissent pour l'éternité de la vie purement spirituelle et morale et habitent les mondes divins, dont l'essence doit être tellement éthérée qu'ils ne doivent avoir aucun rapport avec les mondes matériels, et cela d'autant moins que ces derniers sont moins élevés dans la hiérarchie des mondes. Pour eux, le comble du bon-

heur c'est d'aimer, de voir et de comprendre DIEU, dont ils sont les messagers et les ministres chargés d'exécuter et de faire exécuter les ordres suprêmes pour le maintien de l'harmonie universelle. — 2° Deuxième ordre. Tous les Esprits arrivés au plus haut degré d'épuration auquel toute créature humaine soit susceptible d'atteindre comme Esprit humain. Ce sont les Esprits supérieurs destinés à devenir purs Esprits, lorsque pour eux le moment de progresser sera rendu. Les mondes habités par les Esprits supérieurs pendant leur incarnation sont naturellement les moins matériels de tous ceux qui sont destinés à servir d'habitation aux différentes humanités de l'espèce humaine, et la matière qui les compose doit être infiniment différente sous tous les rapports de celle que nous connaissons et dont notre globe est composé. Les Esprits supérieurs, dépouillés de toutes les impuretés de la matière et ayant atteint pendant leur incarnation la somme de perfection dont est susceptible la créature humaine, n'ont plus sans doute d'expiation à subir; seulement pour eux les épreuves existent encore, et c'est par elles qu'ils doivent devenir purs Esprits; mais ces épreuves n'ont rien de pénibles et sont au contraire pour eux une cause de jouissance et de bonheur. Leur vie humaine, toute spirituelle et morale, n'est nullement sujette à aucune de nos vicissitudes terrestres et se passe entièrement dans une heureuse félicité et des jouissances continuelles. Si pour eux ce n'est pas encore le parfait bonheur, c'en est du moins l'aurore. Parmi eux, les connaissances scientifiques, spirituelles et morales sont portées au plus haut degré

auquel puisse atteindre l'esprit humain, et ce sont eux qui, à l'état d'Esprits, sont chargés par les Esprits purs de faire exécuter dans tout l'univers les volontés suprêmes de DIEU, que ces derniers reçoivent directement de DIEU même. — 3° Troisième ordre. Tous les Esprits non encore Esprits supérieurs, dont les caractères généraux sont : prédominance de l'esprit sur la matière; désir insatiable de bien faire par amour pour DIEU, qu'ils comprennent infiniment mieux que nous ; connaissances industrielles, scientifiques, spirituelles et morales infiniment plus développées que chez nous. Entre eux il existe un amour et une sympathie générale nullement altérés par aucuns remords, ni par l'orgueil, la cupidité, la haine et enfin toutes les passions qui font le tourment de notre faible humanité. Vivant comme nous de la vie matérielle, ils ont bien à subir la plupart des vicissitudes attachées à cette vie, mais cela infiniment moins que sur notre terre; puis, comme nous l'avons dit, leur vie étant plus spirituelle que matérielle, leurs pensées sont toujours portées sur les choses purement spirituelles, d'où il résulte que pour eux ces vicissitudes sont de véritables misères auxquelles ils attachent une importance tout à fait secondaire. Les mondes sur lesquels ces Esprits s'incarnent, appelés mondes régénérateurs, quoique encore bien matériels par rapport aux mondes supérieurs, le sont cependant infiniment moins que ne l'est notre terre qui est un monde du quatrième ordre. Règle générale, l'on peut dire que les mondes matériels ont tous leur partie purement matérielle toujours en rapport avec les êtres humains

qui doivent les habiter. — 4° Quatrième ordre. Tous les Esprits chez lesquels il y a mélange du bien et du mal. Ce sont ces Esprits qui, en s'incarnant sur notre terre, ont composé notre humanité. D'après cela, nous faisons donc partie du quatrième ordre qui, comme nous le voyons, est un des plus arriérés, puisque après lui nous ne reconnaissons qu'un seul ordre, qui est le cinquième, et qui comprend les Esprits primitifs, c'est-à-dire les Esprits qui sont à leur début dans la vie humaine et chez qui la matière et la sensualité dominent en souveraines. La vie humaine des Esprits du quatrième ordre étant une vie de misères et de souffrances pour la très grande majorité, ce dont nous avons des preuves malheureusement trop nombreuses et trop convaincantes parmi nous, nous pouvons dire que c'est une vie d'expiations et d'épreuves. Telle est la vie humaine de notre globe. — 5° Cinquième ordre. Comme nous l'avons dit plus haut, ce sont les Esprits primitifs, c'est-à-dire ceux qui sont à leur début dans la vie humaine, qui composent cet ordre. Naturellement, la vie matérielle pour eux est une vie d'essai et d'épreuves seulement, n'ayant encore rien à expier, et doit s'accomplir sur les mondes primitifs, c'est-à-dire les mondes où la vie humaine n'est encore qu'à son début, mais où la vie végétale et animale, la première d'abord et la deuxième ensuite, doit exister depuis fort longtemps. Comme nous l'avons dit plus haut, les premières existences humaines de ces Esprits sont purement sensuelles et matérielles. Chez eux, la forme humaine, qui est la forme type de toute humanité, est sans beauté; les ins-

tincts n'y sont tempérés par aucun sentiment de délicatesse, de bienveillance, ni par les notions du juste et de l'injuste; la force brutale y fait seule la loi. Sans industrie et sans inventions, ils dépensent leur vie à la conquête de leur nourriture. Cependant, quelque arriérée que soit l'existence de ces Esprits, au fond des ténèbres de leur intelligence gît latente la vague intuition d'un Être suprême, et cet instinct suffit pour les rendre supérieurs les uns aux autres et préparer pour eux un avenir plus heureux, etc.

Pour des renseignements très nombreux et très développés sur les différentes classes des Esprits comprises dans chaque ordre différent, voir le divin *Livre des Esprits*, de M. Allan Kardec (pages 43 et suivantes), où l'auteur donne, d'après les Esprits, une infinité de détails des plus intéressants sous tous les rapports.

Progression des Esprits.

Les Esprits n'appartiennent pas perpétuellement au même ordre. Tous s'améliorent, et en s'améliorant ils passent d'un ordre inférieur à un ordre qui lui est immédiatement supérieur; seulement DIEU a créé tous les Esprits égaux, simples et ignorants, c'est-à-dire sans science et sans connaissance du bien et du mal, mais avec une égale aptitude pour tout, car dans sa justice, qui est infinie, comme le sont également tous ses autres attributs, DIEU ne pouvait pas affranchir les uns du travail qu'il aurait imposé aux autres. Dans le principe, ils sont dans une sorte d'enfance, sans volonté propre

et sans conscience parfaite de leur existence, mais jouissant de leur libre arbitre.

En conséquence de leur libre arbitre, c'est-à-dire le pouvoir de bien ou mal faire, les uns prennent la route la plus courte qui est celle du bien, les autres la plus longue qui est celle du mal; c'est ce qui, par la suite, a été la cause des classes qui les divisent; mais tous, sans exception, doivent arriver dans un temps plus ou moins long au même degré de perfection et de supériorité, c'est-à-dire au suprême bonheur, et alors ils seront tous égaux devant DIEU.

Anges et démons.

D'après tout ce que nous venons de dire sur les Esprits, il s'ensuit que les êtres que nous appelons anges, archanges et séraphins ne sont autres que les Esprits purs, tandis que ceux que nous appelons diables ou démons sont les Esprits qui sont encore très impurs et qui se plaisent dans le mal, mais qui peu à peu doivent s'améliorer et expier leur passé pour devenir à leur tour Esprits purs, qui est le but final de tous les Esprits.

CHAPITRE II.

INCARNATION DES ESPRITS.

1. But de l'incarnation. — 2. De l'âme.

But de l'incarnation.

Pour concourir comme agents de la puissance divine à l'œuvre des mondes matériels, les Esprits revêtent temporairement un corps matériel. Par le travail que nécessite leur existence corporelle ils perfectionnent leur intelligence et acquièrent, en observant la loi de DIEU, les mérites qui doivent les conduire au bonheur éternel.

L'incarnation n'a point été imposée à l'Esprit, dans le principe, comme une punition; elle est nécessaire à son développement intellectuel et moral et à l'accomplissement des œuvres de DIEU, et tous doivent la subir, qu'ils prennent la route du bien ou celle du mal; seulement ceux qui suivent la route du bien, avançant plus vite, sont moins longs à parvenir au but et y arrivent dans des conditions moins pénibles.

Les Esprits incarnés constituent l'humanité, qui n'est point circonscrite à la terre, mais qui peuple tous les mondes disséminés dans l'espace.

De l'âme.

L'âme de l'homme est un Esprit incarné, c'est-à-dire un Esprit uni temporairement à un corps matériel, afin

de se purifier et de s'éclairer et en même temps pour remplir les vues providentielles de DIEU.

L'union de l'Esprit avec le corps se fait par le moyen du périsprit qui est le lien qui les unit et qui sert d'intermédiaire entre l'âme et le corps, leur permettant de réagir réciproquement l'un sur l'autre.

L'homme est ainsi formé de trois parties essentielles :

1° Le corps ou être matériel analogue aux animaux et animé par le même principe vital;

2° L'âme, Esprit incarné dont le corps est l'habitation;

3° Le principe intermédiaire ou périsprit, substance semi-matérielle qui sert de première enveloppe à l'Esprit et unit l'âme et le corps. Tels sont dans un fruit le germe, le périsperme et la coquille.

L'âme étant indépendante du principe vital, la vie organique peut animer un corps sans âme; alors ce ne serait plus qu'une masse de chair douée de vie, mais sans intelligence; enfin, ce ne serait plus un homme. Mais l'âme ne peut pas habiter un corps privé de la vie organique, c'est pourquoi à la mort du corps leur union est toujours détruite.

Les qualités de l'âme sont celles de l'Esprit qui est incarné en nous; ainsi, l'homme de bien est l'incarnation d'un bon Esprit et l'homme pervers celle d'un Esprit impur. Son siége dans le corps n'est ni déterminé, ni circonscrit; elle peut, à sa volonté, rayonner et se manifester au dehors du corps comme la lumière au travers d'un globe de verre; seulement elle doit

avoir plus particulièrement son siége dans les organes qui servent aux manifestations intellectuelles et morales.

CHAPITRE III.

RETOUR DE LA VIE CORPORELLE A LA VIE SPIRITUELLE.

1. L'âme après la mort du corps; son individualité. Vie éternelle. — 2. Séparation de l'âme et du corps. — 3. Trouble spirite.

L'âme après la mort du corps, etc.

L'âme après la mort du corps redevient Esprit, c'est-à-dire qu'elle rentre dans le monde des Esprits qu'elle avait quitté momentanément. Naturellement elle conserve son individualité comme elle l'avait avant son incarnation, individualité qu'elle constate par le moyen de son périsprit, avec lequel elle se forme un corps qui a l'apparence de sa dernière incarnation, mais dont elle peut, plus ou moins, changer l'apparence à sa volonté, suivant son élévation spirite. Chacun de nous, dans ses rêves, en a plus ou moins de preuves convaincantes.

L'âme, à la mort du corps, n'emporte rien avec elle d'ici-bas que le souvenir de ses bonnes ou mauvaises actions, ce qui fait sa joie ou son affliction dans le monde des Esprits, suivant qu'elle a bien ou mal fait.

La vie éternelle n'est pas autre chose que la vie de l'Esprit; celle du corps est transitoire et passagère.

Quand le corps meurt, l'âme rentre dans la vie éternelle, seulement elle y est plus ou moins heureuse, suivant qu'elle s'est plus ou moins épurée dans sa dernière existence corporelle.

Séparation de l'âme et du corps.

La séparation de l'âme d'avec le corps peut se faire en différentes conditions. Ainsi, elle peut quelquefois se faire avant que le corps ait complétement cessé de vivre, cas très rare, de même qu'elle peut se faire au moment de la mort du corps, ce qui généralement a lieu pour le plus grand nombre, comme elle peut aussi être plus ou moins longtemps à se faire, même après la mort du corps; cela dépend de la vie plus ou moins matérielle et sensuelle de l'homme et aussi de son genre de mort. Or, chez beaucoup d'individus matériels et sensuels, de même que chez quelques suicidés, cette séparation doit se faire avec une très grande lenteur et être même très pénible pour l'Esprit qui, dans ce cas, peut éprouver l'horreur de la décomposition; tandis que dans les individus dont la vie a été plus spirituelle et morale que matérielle et sensuelle, et dont la mort est naturelle, cette séparation doit se faire avec une très grande facilité; quelquefois même, comme nous l'avons déjà dit, elle peut se produire avant que le corps ait complétement cessé d'exister; cela dépend de son plus ou moins d'épuration.

La sensation que l'âme éprouve au moment qu'elle se reconnaît dans le monde des Esprits est pénible ou agréable. Pénible si elle a fait le mal avec le désir de le

faire; alors elle est toute honteuse de l'avoir fait et se trouve presque toujours isolée, les bons Esprits ne ressentant pour elle que de l'antipathie et l'évitant, et les mauvais Esprits comme elle cherchant ordinairement plutôt à se nuire entre eux qu'à se soulager. Tandis que dans le cas contraire elle jouit du bien qu'elle a pu faire et est heureuse de se trouver au milieu d'Esprits qui lui sont sympathiques et, le plus souvent, sont d'anciennes connaissances qui toujours viennent au-devant d'elle pour la féliciter et lui aider à se dégager.

Trouble spirite.

L'âme en quittant le corps n'a pas immédiatement conscience d'elle-même, elle est quelquefois dans le trouble, c'est-à-dire dans l'état d'un homme sortant d'un profond sommeil et qui cherche à se rendre compte de sa situation; seulement le trouble dure plus ou moins, suivant que l'Esprit s'est plus ou moins purifié dans sa dernière existence. Ainsi, pour les uns il peut être presque nul, tandis que pour d'autres il peut durer plus ou moins longtemps; en un mot, il dure tout le temps que le périsprit n'est pas dégagé du corps mort.

Le trouble qui suit la mort n'a rien de pénible pour l'homme de bien, il est calme et en tout semblable à celui qui accompagne un réveil paisible. Pour celui dont la conscience n'est pas pure, il est plein d'anxiété et d'angoisses qui augmentent à mesure qu'il se reconnaît.

CHAPITRE IV.

PLURALITÉ DES EXISTENCES.

1. De la réincarnation. — 2. Incarnation dans les différents mondes et transmigrations progressives. — 3. Sort des enfants après la mort. — 4. Sexe chez les Esprits. — 5. Liens de famille, etc. — 6. Similitudes physiques et morales. — 7. Idées innées.

De la réincarnation.

L'âme qui n'a point atteint la perfection pendant sa dernière existence corporelle, ce qui n'est pas possible sur notre terre, vu son infériorité dans la hiérarchie des mondes, continue son épuration par de nouvelles existences dans de nouveaux mondes de plus en plus élevés, jusqu'à ce qu'elle se soit complétement purifiée et soit par conséquent parvenue à l'état de pur Esprit.

L'intervalle entre les diverses existences corporelles de l'Esprit peut être plus ou moins long, cela dépend de la volonté de DIEU, qui seul en est le juge. Cependant, lorsque l'Esprit désire sincèrement vouloir s'améliorer, il peut considérablement abréger cet intervalle en implorant avec toute humilité et toute résignation DIEU de lui permettre de recommencer une nouvelle existence, c'est-à-dire de se réincarner de nouveau dans un corps matériel.

Le nombre des incarnations n'est pas le même pour tous les Esprits, cela dépend uniquement des progrès

qu'ils font pour se dépouiller de toutes leurs impuretés; toutefois, ces incarnations successives sont toujours très nombreuses, car le progrès moral est presque infini.

La doctrine de la réincarnation est la seule qui réponde à l'idée que nous nous faisons de la justice infinie de DIEU, la seule qui puisse nous expliquer l'avenir et asseoir nos espérances, puisqu'elle nous permet de racheter nos erreurs passées par de nouvelles épreuves. Notre raison et notre conscience nous disent qu'il ne peut pas en être autrement.

Incarnation dans les différents mondes et transmigrations progressives.

Toutes les différentes existences matérielles des Esprits ne s'accomplissent pas sur la terre, mais dans les différents mondes disséminés dans l'espace. Notre monde terrestre n'est ni le premier, ni le dernier, mais c'est un des plus matériels et des plus éloignés de la perfection.

L'Esprit peut avoir plusieurs existences sur le même monde ou sur des mondes semblables, c'est-à-dire qui sont au même degré d'élévation; cela dépend de son amélioration, car ce n'est qu'en s'améliorant qu'il peut passer d'un monde inférieur à un monde supérieur.

L'Esprit peut rester stationnaire, alors sa punition est de ne pas progresser et de recommencer les existences mal employées dans le milieu qui convient à sa nature; mais jamais il ne peut rétrograder, moralement

parlant, tandis que, physiquement parlant, soit comme punition volontaire ou forcée, ou bien soit comme mission, ce qui alors est pour l'Esprit un moyen précieux pour progresser et toujours désiré par lui, il peut recommencer une nouvelle existence dans un monde inférieur à celui où il a déjà vécu, et cela dans des conditions plus ou moins pénibles. Mais dût-il de nouveau ne pas s'améliorer dans cette nouvelle vie corporelle, cela ne l'empêche pas à sa mort matérielle de conserver parmi les Esprits le rang qu'il occupait auparavant.

Dans toutes ses nouvelles existences, l'Esprit passe toujours par l'enfance; seulement elle est plus ou moins stupide et dure plus ou moins longtemps, suivant l'élévation du globe sur lequel l'Esprit s'incarne.

Les Esprits qui habitent les différents mondes répandus dans l'espace n'ont pas tous des corps semblables sous le rapport matériel. Ainsi, plus le monde où se trouvent ces Esprits est élevé, plus la matière qui compose leur corps est éthérée et subtile, et moins il est élevé, plus cette même matière est grossière et matérielle.

En résumé, nous pouvons dire que la vie de l'Esprit dans son ensemble parcourt les mêmes phases que nous voyons dans la vie corporelle. Il passe graduellement de l'état d'embryon à celui d'enfance, pour arriver par une succession de périodes à l'état d'adulte, qui est celui de la perfection, avec cette différence qu'il n'a pas de déclin et de décrépitude comme dans la vie corporelle, que sa vie qui a eu un commencement n'aura jamais de fin, qu'il lui faut un temps infini, à notre

point de vue, pour passer de l'enfance spirite à un développement complet, et son progrès s'accomplit non sur un seul monde, mais en passant par des mondes divers.

Sort des enfants après la mort.

L'Esprit d'un enfant mort en bas âge peut quelquefois être beaucoup plus avancé que celui d'un adulte, quand bien même cet adulte serait son père, car il peut avoir beaucoup plus vécu et posséder plus d'expérience que lui, si surtout il a progressé dans ses diverses pérégrinations et que l'adulte est resté stationnaire dans quelques-unes.

L'enfant qui meurt en bas âge, n'ayant pu faire ni bien ni mal, à sa mort reprend parmi les Esprits la même position qu'il avait auparavant de s'incarner. Le peu de durée de la vie de l'enfant qui meurt en bas âge peut être pour lui le complément de sa vie antérieure interrompue avant le terme voulu, en même temps qu'elle est toujours pour les parents soit une épreuve, soit une expiation.

Sexe chez les Esprits.

Les Esprits n'ont pas de sexe (1) comme nous l'entendons, car ce que nous appelons sexe dépend unique-

---

(1) Si dans nos rêves les Esprits nous apparaissent comme étant de sexes différents, c'est parce que, comme nous l'avons dit, ils peuvent, au moyen de leur périsprit, prendre à volonté la forme qu'ils désirent, etc.; ce qui explique la bizarrerie de la plupart de nos rêves, dont la majeure partie nous paraît incompréhensible.

ment de l'organisation matérielle, organisation qui se détruit complétement à la mort matérielle du corps; seulement il y a entre eux amour spirituel et sympathie fondés sur la similitude des sentiments.

Les Esprits n'ayant pas de sexe s'incarnent homme ou femme. Comme ils doivent progresser en tout, chaque sexe, chaque position sociale leur offre des épreuves et des devoirs spéciaux et l'occasion d'acquérir de l'expérience, ce qui est le but de tous les Esprits sans exception.

Liens de famille, etc.

Les liens de famille ne sont point détruits par la réincarnation, ainsi que le pensent certaines personnes; ils sont, au contraire, fortifiés et resserrés. C'est le principe opposé qui les détruit.

Les Esprits forment dans l'espace des groupes ou familles unis par l'affection, la sympathie et la similitude des inclinations. Ces Esprits, heureux d'être ensemble, se recherchent; l'incarnation ne les sépare que momentanément, car après leur rentrée dans l'erraticité ils se retrouvent comme des amis au retour d'un voyage. Souvent même ils se suivent dans l'incarnation, ou ils sont réunis dans une même famille ou dans un même cercle, travaillant ensemble à leur mutuel avancement, les plus avancés cherchant à faire avancer les retardataires. Si les uns sont incarnés et que les autres ne le soient pas, ils n'en sont pas moins unis par la pensée; ceux qui sont libres veillent sur ceux qui sont en captivité et tâchent

de leur faciliter les moyens de pouvoir progresser. Après chaque existence, s'ils ont fait un pas dans la voie de la perfection, alors de moins en moins attachés à la matière, leur affection est plus vive par cela même qu'elle est plus épurée, qu'elle n'est plus troublée par l'égoïsme ni par les nuages des passions. Ils peuvent donc ainsi parcourir un nombre illimité d'existences corporelles sans qu'aucune atteinte soit portée à leur mutuelle affection. Il est bien entendu qu'il s'agit ici de l'affection réelle d'âme à âme, la seule qui survive à la destruction du corps, car les êtres qui ne s'unissent ici-bas que par les sens n'ont aucun motif de se rechercher dans le monde des Esprits. Il n'y a de durable que les affections spirituelles; les affections charnelles s'éteignent avec la cause qui les a fait naître; or, cette cause n'existe plus dans le monde des Esprits, tandis que l'âme existe toujours. Quant aux personnes unies par le seul mobile de l'intérêt, elles ne sont réellement rien l'une à l'autre : la mort les sépare sur la terre et dans le ciel.

L'union et l'affection qui existent entre parents sont l'indice de la sympathie antérieure qui les a rapprochés; aussi dit-on, en parlant d'une personne dont le caractère, les goûts et les inclinations n'ont aucune similitude avec ceux de ses proches, qu'elle n'est pas de la famille. En disant cela, on énonce une plus grande vérité qu'on ne le croit. DIEU permet dans les familles ces incarnations d'Esprits antipathiques ou étrangers, dans le double but de servir d'épreuves pour les uns et de moyen d'avancement pour les autres. Puis, les mauvais s'améliorent peu à peu au contact des bons et par

les soins qu'ils en reçoivent; leur caractère s'adoucit, leurs mœurs s'épurent, les antipathies s'effacent; c'est ainsi que s'établit la fusion entre les différentes catégories d'Esprits, comme elle s'établit sur la terre entre les races et les peuples.

La crainte de l'augmentation indéfinie de la parenté par la suite de l'incarnation est une crainte égoïste, qui prouve que l'on n'a pas en soi un amour assez large pour le reporter sur un grand nombre de personnes. Un père qui a plusieurs enfants les aime-t-il moins que s'il n'en avait qu'un seul? Puis, que les égoïstes tâchent donc de comprendre qu'étant tous frères en DIEU et tous destinés pour le même but, c'est-à-dire à devenir purs Esprits, autrement dit tous égaux en qualités spirituelles et morales, nous devons par conséquent nous regarder tous comme de vrais frères et par suite comme faisant partie de la même famille. Cette crainte d'augmentation indéfinie de parenté est tout à fait chimérique et complétement nulle dans la vie spirite un peu élevée. Dans la vie matérielle, d'après ce que nous avons dit ci-dessus, cette augmentation de parenté devrait être pour nous un motif de fraternité générale parmi nous, puisque dans notre voisin, dans notre serviteur, dans un étranger, dans une personne enfin quelle qu'elle soit peut se trouver un Esprit qui, dans une autre vie, peut avoir tenu à nous par les liens du sang. Seulement elle blesse et détruit, par exemple, l'orgueil de certains individus qui se font un honneur du rang, des titres et de la fortune de leurs ancêtres plutôt que de leurs vertus; mais qu'ils en prennent leur parti, car

durant cette vie transitoire et passagère toute position sociale quelle qu'elle soit ne peut être elle-même que transitoire et passagère, et de plus est entièrement nulle en dehors du monde matériel.

Similitude physique et morale.

La similitude physique est une loi de la nature, générale à toute matière organique. Ainsi, chaque être organisé doit transmettre à ses descendants une ressemblance physique plus ou moins complète; c'est ce que nous pouvons observer chez toutes les différentes espèces d'animaux qui nous entourent, de même que parmi nous, dans chaque famille. Mais pour ce qui est de la ressemblance morale dans les différents membres d'une même famille (famille humaine s'entend), quand elle a lieu, c'est parce que les Esprits qui la composent ont été attirés par la similitude de leurs penchants; ce sont des Esprits sympathiques entre eux, car l'âme étant indivisible, les parents ne font que donner à leurs enfants la vie matérielle à laquelle une âme nouvelle vient plus tard, et cela aussitôt la naissance, ajouter la vie spirituelle et morale. D'après cela, un père très spirituel peut avoir des enfants stupides et *vice versâ,* ce qui se voit tous les jours parmi nous; de même qu'un fils peut avoir été antérieurement le père de son père actuel, etc.

Il peut arriver que DIEU, comme épreuve ou comme expiation, juge à propos d'envoyer à de bons parents des enfants pervers et *vice versâ,* ce qui se voit souvent

parmi nous, soit que cela lui soit demandé ou non par les Esprits eux-mêmes qui doivent s'incarner. Dans ce cas, c'est aux bons à ramener dans la bonne voie ceux qui sont dans la mauvaise; pour eux, c'est une mission; ils sont coupables s'ils y faillissent.

Ce que nous venons de dire pour les familles peut se dire aussi pour les sociétés, de même que pour les villes, les peuples ou nations de notre monde, ainsi que de tous les mondes inférieurs disséminés dans l'espace, car les mondes supérieurs sont seuls sans mélange; chez eux, tout ce qui est mauvais est inconnu. En général, lorsqu'il y a sympathie entre deux ou plusieurs individus dans un monde, c'est que cette sympathie date plus ou moins de leurs vies antérieures; quelquefois, cependant, il peut arriver que cette sympathie prenne naissance dans leur vie présente; cela dépend de leur similitude morale, qui est toujours une cause de sympathie entre les Esprits incorporés ou non incorporés.

L'homme dans son existence présente peut conserver des traces du caractère moral de son existence antérieure, si dans cette existence il ne s'est pas amélioré; mais en s'améliorant il change. Pour ce qui est de son caractère physique, le corps que revêt l'âme dans une nouvelle existence n'ayant aucun rapport nécessaire avec celui qu'elle a quitté dans sa vie précédente, il serait absurde de conclure une succession d'existences d'une ressemblance qui n'est que fortuite. Cependant les qualités de l'Esprit modifient souvent les organes qui servent à leur manifestation et impriment sur la figure, même à l'ensemble, des manières et un cachet distinc

tif. C'est ainsi que sous l'enveloppe la plus humble on peut trouver l'expression de la grandeur et de la dignité ; tandis que sous l'habit du grand seigneur on voit quelquefois celle de la bassesse et de l'ignominie. Certaines personnes sorties de la position la plus infime prennent sans efforts les habitudes et les manières du grand monde ; il semble qu'elles y retrouvent leur élément, tandis que d'autres, malgré leur naissance et leur éducation, y sont toujours plus ou moins déplacées. Comment expliquer ces faits autrement que comme un reflet de ce qu'a été l'Esprit dans une vie antérieure ?

Idées innées.

Les connaissances acquises dans chaque existence ne se perdent pas, l'Esprit dégagé de la matière s'en ressouvient toujours. Pendant l'incarnation, il peut les oublier en partie momentanément, mais l'intuition qui lui en reste aide à son avancement, sans cela ce serait toujours à recommencer.

A chaque existence nouvelle, l'Esprit prend son point de départ de celui où il était resté dans sa précédente existence ; c'est ce qui explique le plus ou moins d'aptitude que quelques individus ont pour certaines connaissances, telles que les langues, le calcul, etc. Mais une faculté peut sommeiller pendant une existence, parce que l'Esprit incorporé veut en exercer une autre qui n'y a pas de rapport ; alors elle reste à l'état latent pour reparaître plus tard. Cette faculté peut aussi lui être retirée momentanément pendant une existence,

parce qu'il en aurait fait un mauvais usage dans sa vie antérieure.

Le sentiment intuitif de l'existence de DIEU et le pressentiment d'une vie future sont toujours chez l'homme un souvenir qu'il a conservé de ce qu'il savait comme Esprit avant d'être incarné; mais l'orgueil étouffe souvent ce sentiment.

CHAPITRE V.

VIE SPIRITE.

1. Esprits errants. — 2. Mondes transitoires. — 3. Perceptions, sensations et souffrances des Esprits.— 4. Choix des épreuves. — 5. Hiérarchie spirite et rapports sympathiques et antipathiques des Esprits. — 6. Souvenir des existences corporelles et manière de voir des Esprits.

Esprits errants.

L'âme qui n'est pas encore arrivée à la perfection, c'est-à-dire à l'état d'Esprit pur, après sa séparation d'avec son corps matériel devient Esprit errant, c'est-à-dire dégagé de son corps matériel et attendant une nouvelle incarnation pour pouvoir avancer vers DIEU; car à l'état d'Esprit errant l'Esprit peut bien trouver facilement les moyens de s'instruire; mais pour progresser, c'est-à-dire avancer vers DIEU, but final de

tous les Esprits, les épreuves de l'incarnation lui sont indispensables; c'est pourquoi tous aspirent à s'incarner, ce qui quelquefois, comme punition, peut leur être refusé pendant un temps plus ou moins long.

L'erraticité chez les Esprits n'est pas, comme on pourrait le croire, une cause d'infériorité, car en dehors de leurs vies matérielles tous les Esprits qui ne sont pas arrivés à la perfection deviennent Esprits errants. D'après cela, le monde des Esprits se compose donc de tous les Esprits non incarnés d'un tourbillon, qui ne sont pas encore purs Esprits.

Les Esprits n'ont pas de demeures fixes, ils sont disséminés dans l'espace; seulement tous ne vont pas où ils veulent, cela dépend de leur épuration. Ainsi, ceux qui, dans leur dernière incarnation, se sont améliorés, peuvent aller dans des mondes supérieurs à ceux qu'ils ont habités; tandis que ceux qui sont restés stationnaires ne le peuvent pas, ce qui pour eux est très pénible.

L'âme en retournant parmi les Esprits emporte avec elle tous ses bons et mauvais penchants; d'après cela, nous devons conclure que le monde des Esprits errants doit se composer d'Esprits plus ou moins instruits, plus ou moins bons, plus ou moins mauvais; c'est-à-dire qu'il y en a de très savants, de très ignorants, de très bons et de très mauvais, absolument comme les hommes sur la terre.

Mondes transitoires.

Rien n'est inutile dans la nature, chaque chose a son but, sa destination; rien n'est vide, tout est habité, la

vie est partout. Ainsi, en dehors des mondes habités par les Esprits incarnés il existe d'autres mondes qui sont encore en voie de formation et sur lesquels la vie organique n'a pas encore pris naissance; on peut les appeler mondes transitoires. En effet, destinés à être habités un jour par des êtres matériels, ils servent provisoirement de lieu de refuge, de station, de point de repos aux Esprits errants. Tous les globes aujourd'hui habités par des êtres organisés, le nôtre compris, ont commencé ainsi. Ils sont alors temporairement stériles. Ceux qui les habitent n'ont besoin de rien. Ces mondes, quoique stériles, ne sont pas dépourvus de toute beauté, car s'ils sont dépourvus de ce que nous appelons beautés naturelles, ils ont pour eux les beautés de l'immensité, qui ne sont pas moins admirables.

Le but des Esprits errants en se réunissant sur les mondes transitoires est de s'instruire et de pouvoir plus facilement obtenir la permission de se réincarner sur des mondes meilleurs que ceux qu'ils ont habités dans leur dernière incarnation, dans le but de progresser de plus en plus vers DIEU, but unique de tous les Esprits.

Perceptions, sensations et souffrances des Esprits.

Après la vie corporelle, l'âme en rentrant dans le monde des Esprits a toujours, une fois qu'elle se reconnaît, des perceptions plus nombreuses et plus lucides que de son vivant; seulement ces perceptions sont plus ou moins lucides et plus ou moins nombreuses sui-

vant que l'Esprit est plus ou moins élevé. Ainsi, les Esprits très élevés peuvent même avoir connaissance plus ou moins du principe des choses, tandis que les Esprits très inférieurs en savent moins que le commun des hommes de notre globe.

Les Esprits vivent en dehors du temps tel que nous le comprenons; la durée pour eux s'annule pour ainsi dire, et les siècles, si longs pour nous, ne sont pour eux que des instants qui s'effacent dans l'éternité, suivant qu'ils sont plus ou moins élevés dans la hiérarchie spirite.

Les Esprits non incarnés voient le présent et se rappellent le passé avec beaucoup plus de lucidité et de précision que les Esprits incarnés à rang égal; ils peuvent même, plus ou moins, voir dans l'avenir, cela dépend de leur élévation; mais jamais ils ne peuvent avoir une connaissance complète de l'avenir, qui est un des attributs de DIEU, lesquels attributs aucun Esprit ne peut posséder à l'égal de DIEU même, ce que le simple bon sens doit nous faire comprendre.

Les Esprits extra-supérieurs ou purs Esprits voient et comprennent DIEU; ils peuvent communiquer avec lui et reçoivent ses ordres directement. Les Esprits inférieurs, c'est-à-dire non encore Esprits purs, le sentent et le devinent et reçoivent toujours ses ordres par l'entremise des premiers.

La faculté de voir chez les Esprits est inhérente à leur nature et réside dans tout leur être, comme la lumière réside dans toutes les parties d'un corps lumineux. Pour eux, c'est une sorte de lucidité universelle qui

s'étend à tout, embrasse à la fois l'espace, les temps et les choses, et pour laquelle il n'y a ni ténèbres, ni obstacles matériels, et cela d'autant plus que les Esprits sont plus élevés, mais cependant jamais d'une manière absolue; l'absolu en toutes choses étant, comme nous l'avons déjà dit, l'attribut de DIEU seul. Ce que nous venons de dire pour la faculté de voir chez les Esprits convient également pour la faculté d'entendre et de sentir; seulement ils peuvent, à leur volonté, anéantir en eux momentanément ces mêmes facultés, et cela d'autant plus qu'ils sont plus élevés. Quelquefois, cependant, il ne leur est pas permis de s'en délivrer; c'est alors pour eux une punition et une expiation.

La fatigue et le besoin de repos, moralement parlant, sont communs aux Esprits comme ils le sont aux hommes, mais cependant beaucoup moins, et cela d'autant moins qu'ils sont plus élevés, de manière que pour les purs Esprits ils sont presque nuls. Les souffrances qu'éprouvent habituellement les Esprits sont des souffrances morales qui les torturent plus douloureusement que les souffrances physiques; quelquefois aussi ils peuvent éprouver des sensations qui ont tellement de rapport avec les sensations physiques, qu'ils peuvent se faire illusion au point de croire les éprouver physiquement. Telles sont les sensations douloureuses en général. Cela dépend du genre de punition qui leur est infligé. Ces sensations peuvent s'expliquer de la manière suivante :

Le corps est l'instrument de la doûleur; c'est sinon la cause première, au moins la cause immédiate. L'âme a la perception de cette douleur; cette perception est

l'effet. Le souvenir qu'elle en conserve peut être très pénible, mais ne peut avoir d'action physique. En effet, ni le froid ni la chaleur ne peuvent désorganiser les tissus de l'âme; l'âme ne peut se geler ni se brûler. Ne voyons-nous pas tous les jours le souvenir ou l'appréhension d'un mal physique produire l'effet de la réalité, occasionner même la mort ? Tout le monde sait que les personnes amputées ressentent de la douleur dans le membre qui n'existe plus, y aurait-il dix ou quinze ans et même d'avantage qu'elles l'auraient perdu. Assurément, ce n'est pas ce membre qui est le siége ni même le point de départ de la douleur; le cerveau en a conservé l'impression, voilà tout. On peut donc croire qu'il y a quelque chose d'analogue dans les souffrances de l'Esprit après la mort.

Choix des épreuves.

Lorsqu'un Esprit doit recommencer une nouvelle existence et qu'il n'a pas été trop coupable dans sa vie antérieure, c'est toujours lui qui choisit le genre d'épreuves qu'il veut subir; en cela principalement consiste son libre arbitre. Mais alors il peut arriver que pour vouloir avancer trop vite il fasse un choix au-dessus de ses forces, dans ce cas il succombe et pour lui c'est à recommencer; de même qu'il peut aussi, par insouciance, faire un choix inutile à son avancement, par exemple choisir une vie oisive et inutile aux autres. Alors, une fois retourné dans le monde des Esprits, il s'aperçoit qu'il n'a rien gagné, ce qui généralement l'engage à demander à réparer le temps perdu, faveur

qui ne lui est pas toujours accordée aussi vite qu'il le désire. Il peut encore se faire qu'un Esprit trop présomptueux vienne à se fourvoyer en voulant monter trop haut ; alors il est complétement déplacé, parce qu'il a des mœurs et des instincts qui jurent avec ceux qui l'entourent. C'est ce que nous voyons assez souvent parmi nous.

Quand l'Esprit a été plus ou moins coupable dans sa dernière incarnation, et qu'il est incapable, pour cause d'infériorité ou de mauvais vouloir, de faire par lui-même un choix qui puisse lui être avantageux, alors DIEU, la bonté même, dans son intérêt, lui impose une existence capable de servir à son avancement et à sa purification, en même temps qu'il y trouve une expiation.

Règle générale : quand l'Esprit errant a à choisir un genre d'épreuves qu'il doit subir, il en est toujours averti à l'avance, et, en même temps, il lui est donné connaissance des principaux événements qui doivent influer sur sa destinée et qui sont prévus dans le genre d'épreuves qu'il a choisi. Pour les événements de détails qui naissent de la circonstance et de la force des choses, et qui par conséquent sont imprévus, naturellement il ne peut pas en avoir connaissance.

Hiérarchie spirite et rapports sympathiques et antipathiques des Esprits.

Les différents ordres des Esprits établissent entre eux une hiérarchie très prononcée. Ainsi, il y a parmi eux subordination et autorité qu'ils exercent par un ascen-

dant moral irrésistible. Pendant sa vie corporelle, le savoir, les dignités, les richesses, etc., ne prouvent pas la supériorité spirite de l'esprit incarné, de même qu'elles sont nulles pour son avancement, si elles n'ont pas servi à le rendre meilleur. Tandis que de bons sentiments moraux dans un Esprit incarné, quelle que soit du reste sa position sociale sur terre, sont toujours une preuve de son avancement spirite, en même temps qu'ils lui aident à progresser.

Les rapports des Esprits entre eux sont absolument les mêmes que ceux qui existent entre les hommes. Ainsi, les Esprits de tout rang et de toute condition se voient et se rencontrent sans se confondre, le vice et la vertu se coudoient sans se rien dire, les sociétés se forment par l'analogie des goûts; seulement les bons Esprits habitent des régions interdites aux méchants, et s'ils se mêlent quelquefois avec eux, c'est toujours dans le but de les aider à progresser. Pour eux, c'est une mission qu'ils remplissent toujours avec plaisir.

Les Esprits de même ordre ne peuvent pas réciproquement se dissimuler leurs pensées ni se cacher les uns des autres, et encore moins d'inférieur à supérieur, tandis que le contraire a lieu d'un supérieur à un inférieur, toutes les fois qu'il le juge utile.

Les Esprits constatent leur individualité entre eux par un corps périsprital semblable à celui qu'ils avaient dans leur dernière existence. Dans leur état normal, les Esprits sont invisibles pour nous; seulement ils peuvent se rendre visibles et mêmes tangibles à certaines personnes, quand elles se trouvent dans des conditions

convenables pour cela ; c'est ce qui a lieu dans les apparitions. Ces apparitions, très fréquentes pour certaines personnes, même en plein jour, ce qui est une exception, le sont très peu pour d'autres. Mais il y a peu de personnes, et pour mieux dire personne, qui dans sa vie n'ait pas eu de ces apparitions plus ou moins frappantes, soit à son réveil, étant du reste parfaitement éveillé, soit quelque temps avant de s'endormir, dans un demi-sommeil, un léger assoupissement. Que chacun rappelle ses souvenirs, et il lui reviendra dans la mémoire des faits semblables, et cela en plus grand nombre qu'il ne pense.

L'âme du juste, lorsqu'elle retourne parmi les Esprits, après sa mort matérielle, est toujours accueillie comme un frère bien-aimé, attendu depuis longtemps par ses parents et ses amis, qui viennent au-devant d'elle et qu'elle reconnaît toujours avec un plaisir extrême. Pour elle, c'est une faveur. Tout le contraire a lieu pour l'âme d'un méchant. Non-seulement elle est méprisée et évitée par les bons Esprits, mais encore elle est condamnée à subir des déceptions continuelles. Pour elle, c'est une punition qui commence et qui doit continuer jusqu'à ce qu'elle se soit repentie. Alors les bons Esprits viennent auprès d'elle pour lui aider à s'améliorer et à progresser.

Généralement on peut dire que les rapports sociaux spirites ont infiniment d'analogie avec les rapports sociaux humains. Ainsi, il existe des rapports sympathiques et antipathiques entre les Esprits, absolument comme parmi les hommes ; seulement, comme les Esprits ne

peuvent pas se cacher leurs pensées, il en résulte que la sympathie ou l'antipathie qui a existé sur terre entre deux ou plusieurs individus peut complétement changer pour eux une fois qu'ils sont désincarnés, c'est-à-dire retournés dans le monde des Esprits. Ainsi, deux ennemis sur terre peuvent sympathiser à l'état d'Esprits et *vice versâ*. Cela se comprend, vu la grande facilité qu'ont les hommes de se cacher entre eux leurs véritables sentiments, ce qui n'a pas lieu pour les Esprits, et, de plus, la manière de voir les choses par ces derniers étant rarement la même que celle qu'ils avaient durant leur vie matérielle, pour peu qu'ils soient un peu épurés.

Règle générale et commune aux Esprits comme aux hommes : moins un monde, soit spirite, soit corporel, est élevé, plus l'antipathie l'emporte sur la sympathie; et plus ce même monde est élevé, plus la sympathie l'emporte sur l'antipathie; au point que dans les mondes d'une certaine élévation l'antipathie est tout à fait nulle, tous leurs habitants étant intimement unis ensemble par une sympathie générale et inaltérable.

Souvenirs des existences corporelles et manière de voir des Esprits.

L'âme à l'état d'Esprit errant se rappelle toujours avec une très grande lucidité sa dernière existence corporelle et plus ou moins celles qui l'ont précédée ; cela dépend de sa volonté. Seulement cette lucidité n'est complète que lorsque son périsprit est complétement

dégagé du corps matériel qu'elle vient de quitter, ce qui demande plus ou moins de temps pour chacune, ainsi que nous l'avons exprimé au chapitre III de ce livre. Ainsi qu'il est facile de le comprendre, ces souvenirs doivent parfois la faire rire de pitié d'elle-même, comme l'homme qui a atteint l'âge de raison rit des folies de sa jeunesse et des puérilités de son enfance ; de même qu'ils peuvent aussi être pour elle une cause de bonheur ou de chagrins, suivant qu'elle a bien ou mal fait dans sa dernière existence corporelle.

A l'état d'Esprit errant, l'Esprit un peu épuré entrevoit infiniment mieux que durant sa vie matérielle le but de la vie terrestre par rapport à la vie éternelle ; il comprend le besoin d'épuration pour arriver à la perfection, et il sait qu'à chaque existence il laisse quelques impuretés. Alors sa manière de voir est fort souvent très différente de ce qu'elle était durant sa dernière existence corporelle. Ainsi, il peut souvent lui arriver de blâmer ce qu'il admirait le plus, comme de ne ressentir aucun intérêt ou attachement pour ce qui alors faisait toute sa joie ; ce qui n'a pas lieu pour l'Esprit très inférieur, qui généralement conserve, à peu de chose près, la même manière de voir qu'il avait dans sa dernière incarnation.

L'apparition des Esprits sur la terre est très différente pour chaque ordre d'Esprits. Ainsi, les Esprits élevés y font de courtes apparitions, et cela seulement toutes les fois que leur présence y est utile ; les Esprits d'un ordre moyen y séjournent plus fréquemment, quoiqu'ils considèrent les choses d'un point de vue plus élevé que

durant leur vie matérielle ; les Esprits vulgaires y sont en quelque sorte sédentaires et constituent la masse de la population ambiante du monde invisible ; ils ont conservé à peu de chose près les mêmes idées, les mêmes goûts et les mêmes penchants qu'ils avaient du temps de leur vie corporelle ; ils se mêlent à nos réunions, à nos affaires, à nos amusements, auxquels ils prennent une part plus ou moins active suivant leur caractère. Ne pouvant satisfaire leurs passions, ils jouissent de ceux qui s'y abandonnent et les y excitent. Dans le nombre, il en est de plus sérieux qui voient et qui observent pour s'instruire et se perfectionner.

Généralement les Esprits sont très sensibles au souvenir de ceux qu'ils ont aimés sur le globe où ils ont passé leur dernière existence. Ce souvenir ajoute à leur bonheur, s'ils sont heureux, et s'ils sont malheureux, il est pour eux un adoucissement. Quant aux honneurs qu'on leur rend après leur mort matérielle, ils y sont plus ou moins sensibles, cela dépend des sentiments de ceux qui les leur rendent ; quelques-uns cependant, et c'est chez eux une preuve d'infériorité, sont toujours très flattés de ces honneurs, quels que soient du reste ces sentiments.

CHAPITRE VI.

RETOUR A LA VIE CORPORELLE.

1. Prélude du retour à la vie corporelle. — 2. Union de l'âme et du corps. — 3. Facultés morales et intellectuelles de l'homme. — 4. Influence de l'organisme, idiotisme, folie. — 5. De l'enfance. — 6. Sympathie et antipathie. — 7. Oubli du passé.

Prélude du retour à la vie corporelle.

De même que la mort du corps est une sorte de renaissance pour l'Esprit, la réincarnation est pour celui-ci une sorte d'exil et de claustration. Il quitte le monde des Esprits pour le monde corporel, comme l'homme quitte le monde corporel pour le monde des Esprits.

L'Esprit qui doit se réincarner pressent toujours l'époque à laquelle il sera réincarné, comme l'aveugle sent le feu dont il s'approche. Il ressent alors un trouble qui va toujours croissant jusqu'au moment de la naissance, époque à laquelle il n'a plus conscience de lui-même; alors c'est pour lui une vie à recommencer. On peut dire que l'approche de la naissance du corps est pour l'Esprit une sorte d'agonie.

Pour peu qu'un Esprit soit un peu avancé, c'est toujours avec une grande anxiété qu'il sent approcher sa réincarnation, dans l'incertitude où il est du succès des épreuves qu'il va subir, et qui doivent plus ou moins lui aider à progresser, suivant qu'il les aura bien ou mal supportées.

Union de l'âme et du corps.

L'union de l'âme avec le corps commence à la conception, mais elle n'est complète qu'au moment de la naissance. Au moment de la conception, l'Esprit désigné pour habiter tel corps y tient par un lien fluidique qui va se resserrant de plus en plus jusqu'à l'instant où l'enfant voit le jour; le cri qui s'échappe alors de l'enfant annonce qu'il fait nombre parmi les vivants et les serviteurs incarnés de DIEU.

Jusqu'au moment de la naissance du corps qu'il doit habiter, il est permis à l'Esprit de reculer devant l'épreuve qu'il a choisie; mais alors l'enfant meurt, car l'Esprit qui lui a été désigné ne peut jamais être remplacé par un autre; tels sont les morts-nés L'Esprit, dans ce cas, supporte les conséquences de sa faiblesse.

D'après ce que nous venons de dire, il ne faut pas croire que tous les morts-nés se trouvent dans ce cas; car il peut arriver qu'un enfant est destiné à ne pas vivre, afin de servir d'épreuves aux parents ainsi qu'à l'Esprit destiné à y prendre place, de même qu'il peut arriver que l'enfant n'ait point été destiné à l'incarnation d'un Esprit; c'est alors pour les parents seulement une épreuve et une expiation. Dans ce cas l'enfant peut naître, mais la vie est impossible pour lui, car il n'aurait que la vie animale; ce ne serait plus un être humain, et DIEU ne le permet pas.

Toutes les fois qu'un Esprit a été désigné pour occuper le corps d'un enfant et que cet enfant ne vient pas

à terme pour cause d'avortement, soit involontaire de la part de la mère, ou bien factice, dans ce dernier cas c'est un crime que la mère commet; pour l'Esprit, c'est une vie à recommencer. Même conséquence pour lui lorsque la mère se trouve en danger de mort par la naissance de son enfant, car dans ce cas on doit toujours sacrifier l'être qui n'existe pas encore à l'être qui existe.

Dans l'instant de la conception, le trouble commence à saisir l'Esprit, averti par là que le moment est venu pour lui de prendre une nouvelle existence. Ce trouble va croissant jusqu'à la naissance, époque à laquelle ses idées s'effacent ainsi que le passé, dont il ne doit plus avoir conscience comme homme, une fois entré dans la vie. Seulement, à partir de ce moment, l'Esprit de l'enfant recouvre peu à peu ses facultés à mesure que se développent ses organes, dont il apprend à se servir; c'est pour lui une nouvelle existence.

Du moment que l'union complète n'a lieu qu'à l'instant de la naissance, l'on peut dire que pendant la vie intra-utérine le fœtus vit de la vie animale; c'est une plante qui végète. L'homme possède donc en lui la vie animale et la vie végétale, qu'il complète par la vie spirituelle et morale.

Facultés morales et intellectuelles de l'homme.

Les facultés morales bonnes ou mauvaises de l'homme lui viennent de l'Esprit qui est incarné en lui. Ainsi, l'homme de bien est l'incarnation d'un bon Esprit, et l'homme vicieux celle d'un Esprit inférieur; de même

pour toutes les autres facultés. Seulement chez l'Esprit incarné ou non incarné les facultés intellectuelles et morales ne marchent pas toujours de pair; chez lui les unes peuvent progresser et les autres rester stationnaires et *vice versâ*. C'est ce que nous voyons tous les jours parmi nous.

Influence de l'organisme. — Idiotisme, folie.

L'enveloppe matérielle de l'homme est toujours un obstacle plus ou moins grand à la libre manifestation des facultés de l'Esprit qui est incarné en lui, comme une eau très bourbeuse ôte la liberté des mouvements au corps qui s'y trouve plongé. L'exercice de ses facultés dépend donc des organes qui lui servent d'instruments. Ainsi, par exemple, plus ces organes sont développés et réguliers, plus l'Esprit a de facilité à produire ses facultés intellectuelles et morales et *vice versâ*. Ceci nous donne l'explication de l'idiotisme et de la folie, qui, l'un et l'autre, sont toujours pour l'Esprit incarné qui en est atteint une expiation qui lui est imposée pour l'abus qu'il a pu faire de certaines facultés dans une vie antérieure. Pour lui, c'est un temps d'arrêt seulement, car à sa mort matérielle l'Esprit recouvre toujours ses facultés, qui peuvent être plus ou moins développées, telles qu'il les avait avant de s'incarner. Seulement il est facile de comprendre qu'à son entrée dans le monde spirite il est plus longtemps à se reconnaître que s'il avait toujours joui de toutes ses facultés pleines et entières, et cela plus ou moins, suivant la gravité et

la durée de cet état pathologique chez l'Esprit. Dans ces deux cas d'infirmité, l'Esprit peut quelquefois souffrir beaucoup de la contrainte qu'il éprouve et de l'impuissance où il est de se manifester librement; c'est pourquoi il cherche dans la mort le moyen de briser ses liens. C'est ce que nous voyons communément parmi nous chez les individus qui en sont atteints.

De l'enfance.

L'enfance n'a rien de pénible pour l'Esprit. Cet état est une nécessité, il est dans la nature et dans les vues de la Providence, c'est aussi un temps de repos pour l'Esprit.

Les premiers cris de l'enfant ont pour but d'exciter l'intérêt de la mère et de provoquer par là les soins qui lui sont nécessaires; car s'il n'avait que des cris de joie alors qu'il ne sait pas encore parler, on s'inquiéterait peu de ce dont il a besoin; de plus, son air d'innocence, qui nous cache ce qu'il est réellement (en cela comme en tout nous devons admirer la sagesse de la Providence), nous inspire toujours un attrait irrésistible qui nous porte à le chérir comme s'il était une partie de nous-même; tellement que l'amour d'une mère pour ses enfants est réputé le plus grand amour qu'un être puisse ressentir pour un autre être.

Les Esprits s'incarnant en vue de se perfectionner, de s'améliorer, la faiblesse du jeune âge les rend plus flexibles, plus accessibles aux conseils de l'expérience et de ceux qui doivent les faire progresser; c'est alors

qu'on peut réformer leur caractère et réprimer leurs mauvais penchants. Tel est le devoir que DIEU impose aux parents, mission sacrée dont ils auront à répondre.

C'est ainsi que l'enfance est non-seulement utile, nécessaire, indispensable, mais encore qu'elle est la suite naturelle des lois que DIEU a établies et qui régissent l'univers.

Sympathie et antipathie humaines.

La sympathie et l'antipathie terrestres sont très souvent le reflet de la sympathie et de l'antipathie spirites. Ainsi, deux esprits sympathiques, incarnés sur le même globe, lorsqu'ils se rencontrent pour la première fois sur ce globe, éprouvent toujours l'un pour l'autre une sympathie dont ils ne se rendent pas bien compte, sympathie qui les attire l'un vers l'autre presque malgré eux et *vice versâ*.

Généralement ces sortes de sympathie et d'antipathie sont plus ou moins instantanées, tandis que celles qui n'ont pas d'antériorité sont toujours le résultat d'une liaison plus ou moins longue entre les individus qui ont leurs goûts et leurs idées semblables ou dissemblables, suivant qu'ils sont sympathiques ou antipathiques.

Règle générale : tous les Esprits incarnés et non incarnés qui ont les mêmes goûts et les mêmes idées sont sympathiques entre eux et sont de même ordre comme Esprits et *vice versâ*.

Oubli du passé.

L'oubli du passé est un bienfait de DIEU, qui, dans sa bonté infinie, a voulu épargner à l'homme des souvenirs le plus souvent pénibles et qui auraient des inconvénients très graves. Ainsi, ils pourraient, dans certains cas, nous humilier étrangement ; dans d'autres, exalter notre orgueil, et par cela même entraver notre libre arbitre. DIEU nous a donné pour nous améliorer juste ce qui nous est nécessaire et peut nous suffire : la voix de la conscience et nos tendances instinctives. Il nous ôte ce qui pourrait nous nuire. Ajoutons encore que si nous avions le souvenir de nos actes antérieurs personnels, nous aurions également celui des actes d'autrui, et que cette connaissance pourrait avoir les plus fâcheux effets sur les relations sociales. N'ayant pas toujours sujet de nous glorifier de notre passé, il est très souvent fort heureux qu'un voile soit jeté dessus.

Ce que nous venons de dire pour notre monde ne peut pas être applicable aux mondes qui sont supérieurs au nôtre, et cela d'autant moins que ces mondes sont plus élevés. Le contraire a lieu pour les mondes qui sont inférieurs au nôtre; chez eux, l'intuition que nous possédons doit être beaucoup moins développée que chez nous.

Si l'homme ne connaît pas les actes mêmes qu'il a commis dans ses existences antérieures, il peut toujours savoir de quelles fautes il s'est rendu coupable et quel était son caractère dominant; pour cela il lui suffit

de s'étudier lui-même, et il peut juger de ce qu'il a été non par ce qu'il est, mais par ses tendances.

La nature des vicissitudes et des épreuves que nous subissons peut aussi nous éclairer sur ce que nous avons été et sur ce que nous avons fait, comme ici-bas nous jugeons les actes d'un coupable par le châtiment que lui inflige la loi. Ainsi, tel sera châtié dans son orgueil par l'humiliation d'une condition subalterne; le mauvais riche et l'avare, par la misère; celui qui a été dur pour les autres, par les duretés qu'il subira; le tyran, par l'esclavage; le mauvais fils, par l'ingratitude de ses enfants; le paresseux, par un travail forcé, etc. Ceci, cependant, n'est pas une règle absolue, car les épreuves que subit un Esprit sont autant pour l'avenir que pour le passé.

A chaque nouvelle existence, l'homme est ce qu'il se fait lui-même; c'est pour lui un nouveau point de départ pour avancer, mais jamais pour reculer. DIEU ne le permet pas, car ce serait contraire à sa divine justice et à sa bonté infinie; seulement il peut rester stationnaire, ce qui toujours est plus ou moins pénible pour l'Esprit. Cela dépend de la manière dont il envisage sa position présente comparativement à celle des Esprits qui lui sont supérieurs, et par conséquent de son plus ou moins d'épuration. Car, règle générale, plus l'Esprit est élevé, plus il aspire à s'élever, et cela jusqu'à ce qu'il soit devenu Esprit pur, but final de tous les Esprits.

CHAPITRE VII.

ÉMANCIPATION DE L'AME.

1. Le sommeil et les rêves. — 2. Visite spirite entre personnes vivantes. — 3. Transmission occulte de la pensée. — 4. Résumé théorique du somnambulisme, de l'extase et de la seconde vue.

Le sommeil et les rêves.

Les rêves sont le produit de l'émancipation de l'âme rendue plus ou moins indépendante par le sommeil du corps, c'est-à-dire assoupissement des sens; état périodique de l'organisme vivant caractérisé par la suspension plus ou moins complète des fonctions de relation et une diminution marquée de l'activité de la vie organique. De là une sorte de clairvoyance indéfinie qui peut s'étendre aux lieux les plus éloignés du globe qu'on habite, sans même les avoir jamais vus, et quelquefois même à d'autres mondes appropriés à son épuration. Par conséquent, il est facile de comprendre que, dans ses diverses pérégrinations, l'âme peut devenir spectatrice de différentes scènes qui se passent devant elle dans les différents endroits où elle peut se trouver durant le sommeil de son corps, scènes qui très souvent lui sont incompréhensibles et dont nous nous rappelons plus ou moins à notre réveil. Cela dépend du plus ou moins de lucidité de notre âme dans nos rêves, lucidité qui dépend absolument de la volonté des Esprits qui la dirigent dans ses différentes pérégrinations, lesquels Esprits ont toujours

une très grande influence sur elle, vu qu'ils jouissent de toute leur liberté, étant dégagés de tout corps matériel, tandis que notre âme, au contraire, tenant toujours à son corps matériel par le moyen de son périsprit, se trouve privée d'une très grande partie de sa liberté d'action. C'est ce qui fait que fort souvent nous éprouvons dans nos rêves des sensations et des sentiments qui à notre réveil ont plus ou moins lieu de nous surprendre.

Les rêves, lorsqu'ils ont pour but de nous donner un avis quelconque, ont toujours un sens plus ou moins allégorique, afin de nous laisser toute liberté d'agir à notre volonté, c'est-à-dire afin de nuire le moins possible à notre libre arbitre, dont nous devons toujours jouir d'une manière complète, d'après la volonté de **DIEU**, puisque nous sommes responsables envers lui de toutes nos actions bonnes ou mauvaises; de plus, ces rêves sont plus ou moins moraux et *vice versâ;* cela dépend du plus ou moins d'épuration des Esprits qui en sont les principaux acteurs avec nous ou sans nous. Car l'on peut dire que les rêves sont de véritables pièces théâtrales détachées et plus ou moins tronquées, qui ont pour but de nous instruire ou de nous nuire en fortifiant en nous ou bien en inculquant des idées plus ou moins bonnes ou plus ou moins mauvaises. Aussi, règle générale, devons-nous toujours apprécier les rêves qui nous impressionnent d'après notre conscience, toutes les fois qu'ils paraissent louer ou critiquer notre conduite et notre manière de voir pendant notre vie matérielle.

Visite spirite entre personnes vivantes.

Très souvent l'âme, dans ses diverses pérégrinations pendant le sommeil de son corps, fait la rencontre de personnes de sa connaissance, comme elle vivant de la vie matérielle, ce dont nous avons tous des preuves plus ou moins convaincantes, c'est-à-dire plus ou moins lucides, la plupart de nos nuits. Ces rencontres peuvent quelquefois occasionner des réunions plus ou moins nombreuses d'Esprits incarnés, dont la sympathie entre eux peut indifféremment dater de la vie présente ou de leurs existences antérieures. De ces rencontres, comme chacun peut en juger par soi-même, nous rapportons très souvent au réveil une intuition plus ou moins complète des idées que nous avons puisées dans ces entretiens occultes, et dont nous ignorons la source.

Transmission occulte de la pensée.

Par exception, il peut arriver que deux Esprits incarnés, à l'état de veille, c'est-à-dire leurs corps étant parfaitement éveillés, peuvent communiquer ensemble; nous en avons assez souvent des preuves parmi nous. Ainsi, les personnes ne sont pas rares à qui il est arrivé quelquefois de rencontrer un ami à qui elles veulent communiquer une idée, idée dont cet ami a tout à coup connaissance avant même qu'elles lui aient adressé la parole. C'est que leurs Esprits ont communiqué ensemble spirituellement avant de communiquer verbalement; il

y a eu entre eux transmission occulte de la pensée, c'est-à-dire communication spirite.

Résumé théorique du somnambulisme, de l'extase et de la seconde vue.

Les phénomènes du somnambulisme naturel se produisent spontanément et sont indépendants de toute cause extérieure connue ; mais chez certaines personnes douées d'une organisation spéciale ils peuvent être provoqués artificiellement par l'action de l'agent magnétique.

L'état désigné sous le nom de somnambulisme magnétique ne diffère du somnambulisme naturel que parce que l'un est provoqué, tandis que l'autre est spontané ; car tous les deux sont identiquement les mêmes, l'âme jouissant dans les deux cas des mêmes facultés.

Le somnambulisme naturel ou artificiel est un fait notoire que personne ne songe à révoquer en doute, malgré le merveilleux des phénomènes qu'il présente.

Pour la suite de cet important article, consulter le divin *Livre des Esprits*, de M. Allan Kardec (pages 195 à 202).

CHAPITRE VIII.

INTERVENTION DES ESPRITS DANS LE MONDE CORPOREL.

1. Pénétration de nos pensées par les Esprits et leur influence occulte sur nos pensées et nos actions. — 2. Esprits protecteurs, familiers, sympathiques, malfaisants. — 3. Influence des Esprits sur les événements de la vie. — 4. Action des Esprits sur les phénomènes de la nature. — 5. Conclusion.

Pénétration de nos pensées, etc., etc.

Les Esprits non-seulement voient tout ce que nous pouvons faire, mais encore, quand ils le veulent, ils pénètrent nos plus secrètes pensées, même celles que nous voudrions nous cacher à nous-même ; enfin, ni actes ni pensées ne peuvent leur être cachés. De plus, leur influence sur nos pensées et nos actions est beaucoup plus grande que nous ne pensons, car bien souvent ce sont eux qui nous dirigent : c'est ce qui fait que fort souvent nous éprouvons deux ou plusieurs idées qui se combattent, dont l'une est toujours de nous, tandis que les autres nous sont suggérées. Ne nous étant pas donné de pouvoir distinguer celle qui nous est propre d'avec celles qui nous sont suggérées, il est toujours de notre intérêt de nous servir de notre raison et principalement de notre conscience pour juger celle qui est la meilleure, car les idées suggérées peuvent aussi bien nous venir de mauvais que de bons Esprits, et quelquefois de tous les deux à la fois : les premiers nous poussent au mal par

jalousie et dans le but de nous empêcher de progresser, tandis que les autres nous poussent toujours à bien faire, dans l'intérêt de notre amélioration et dans le but de nous rapprocher de DIEU, source de toute espérance et consolation et notre bon père céleste à tous. C'est donc à nous, comme nous l'avons déjà dit, de nous servir toujours de notre raison et de notre conscience avant d'agir; notre propre intérêt nous le commande.

Si DIEU a permis aux Esprits inférieurs de nous pousser à mal faire, c'est dans le but d'éprouver notre foi et notre constance dans le bien. Seulement DIEU étant infiniment bon, a, dans sa sollicitude pour nous, contrebalancé l'influence des mauvais Esprits par celle des bons, laissant à notre conscience le choix de la route que nous devons suivre et la liberté de céder à l'une ou à l'autre des deux influences contraires qui s'exercent en nous; c'est en cela surtout que consiste notre libre arbitre.

Pour celui qui a la ferme intention de bien faire, il y a un moyen infaillible de neutraliser l'influence des mauvais Esprits : c'est de chasser le plus possible de son esprit toutes les mauvaises idées qui veulent s'en emparer et de les remplacer par des idées de bienfaisance et de charité, de faire le bien et de mettre toute sa confiance en DIEU, qui jamais n'abandonne à lui-même celui qui a la ferme intention de bien faire par amour pour lui. Celui qui, au contraire, pense plus ou moins à mal faire, soit par faiblesse ou autrement, attire autour de lui des Esprits plus ou moins

mauvais, qui quelquefois même peuvent s'emparer de son esprit au point qu'il ne lui soit plus possible de s'en débarrasser. Alors il y a subjugation et obssession, c'est-à-dire qu'il n'y a chez lui aucune volonté propre, et qu'il peut même, si l'Esprit qui l'obsède est tout à fait mauvais, éprouver des convulsions plus ou moins fréquentes et plus ou moins fortes par le fait même de cet Esprit. Il ne tient qu'à nous, comme nous l'avons déjà dit plus haut, d'éviter de pareils désagréments en faisant le bien et en implorant avec humilité, foi et ferveur, la divine miséricorde de DIEU, qui, comme nous l'avons dit, ne la refuse jamais à celui qui la lui demande avec humilité, confiance et sincérité.

Sachant que la vie corporelle n'est que transitoire et que les tribulations qui l'accompagnent sont des moyens d'arriver à un état meilleur, si nous savons les supporter avec patience et résignation, cela devrait être pour nous un motif sérieux de supporter tous les maux physiques que nous sommes susceptibles d'éprouver, non-seulement avec patience et résignation, mais encore avec joie et reconnaissance, puisqu'ils doivent servir à notre rapprochement vers DIEU, c'est-à-dire nous conduire au suprême bonheur. Ce sont les sentiments que les bons Esprits nous inspirent continuellement dans la vie, quand nous voulons les écouter, et cela dans l'intérêt de notre avenir, tandis que les Esprits inférieurs nous excitent toujours au désespoir dans le but de le compromettre, comme eux-mêmes l'ont compromis dans leur dernière existence corporelle.

Esprits protecteurs, familiers, sympathiques, malfaisants.

Les hommes étant en expiation sur la terre, DIEU, dont la bonté est infinie, ne les a pas livrés à eux-mêmes sans guides; ils ont chacun leur Esprit protecteur, ange gardien ou bon génie, qui est toujours un Esprit qui leur est supérieur en tout genre, et qui a pour mission de suivre l'homme dans la vie, afin de lui aider à progresser par les bonnes pensées qu'il lui inspire.

Pour l'ange gardien, cette mission peut quelquefois se continuer, après la mort matérielle de son protégé, dans la vie spirite et même dans plusieurs de ses existences corporelles, car ces existences ne sont que des phases bien courtes par rapport à la vie de l'Esprit, de même qu'elle peut aussi ne pas se continuer pendant la vie entière de son protégé, s'il est appelé ailleurs pour remplir une autre mission. Dans ce cas il est toujours remplacé par un autre.

Quand un Esprit protecteur voit ses conseils inutiles et que la volonté de subir l'influence des Esprits inférieurs est la plus forte dans son protégé, il s'éloigne, mais il ne l'abandonne jamais complétement et se fait toujours entendre, prêt à revenir quand on l'appelle; car ce sont pour nous des amis plus fidèles, plus sûrs et plus dévoués que les plus intimes liaisons que nous puissions contracter sur terre.

En dehors des Esprits protecteurs, les hommes ont encore, soit pour les soutenir ou pour les éprouver: 1° les

Esprits familiers, qui s'attachent à certaines personnes par des liens plus ou moins durables, en vue de leur être utiles dans la limite de leur pouvoir, souvent assez borné. Ils sont bons, mais quelquefois peu avancés et même un peu légers. Ils s'occupent volontiers des détails de la vie intime et n'agissent que par l'ordre ou avec la permission des Esprits protecteurs. 2° Les Esprits sympathiques, qui sont ceux qu'attirent à nous des affections particulières et une certaine similitude de goûts et de sentiments dans le bien comme dans le mal. La durée de leurs relations est presque toujours subordonnée aux circonstances. 3° Les Esprits malfaisants ou mauvais génies sont des Esprits imparfaits ou pervers qui s'attachent à l'homme en vue de le détourner du bien; mai ils agissent de leur propre mouvement et non en vertu d'une mission. Leur tenacité est en raison de l'accès plus ou moins facile qu'ils trouvent. *L'homme est toujours libre de les écouter ou de les repousser.*

Ces sortes d'Esprits ordinairement cherchent à nous nuire dans le but de satisfaire une vengeance pour des reproches qu'ils peuvent avoir à nous faire. D'autres fois, et ce sont les plus pervers, ils n'agissent que dans le but de faire le mal pour le mal, autrement dit, pour contenter leurs mauvais penchants, qui les portent toujours à mal faire.

D'après ce que nous venons de dire, nous devons conclure que dans les tous collectifs, c'est-à-dire dans les sociétés plus ou moins nombreuses, les familles, les peuples, les nations, etc., la généralité des Esprits sympathiques est toujours en rapport avec la généralité

des individus composant ces sociétés, ces familles, etc.; que les Esprits étrangers y sont attirés par l'identité des goûts et des pensées; en un mot, que ces réunions d'individus sont plus ou moins bien entourées, assistées, influencées, selon la nature des pensées des individus qui les composent.

Chez les peuples, les causes qui attirent les Esprits étrangers sont les mœurs, les habitudes, le caractère dominant, les lois surtout, parce que le caractère des nations se reflète toujours dans leurs lois. Les hommes qui font régner la justice entre eux combattent l'influence des mauvais Esprits. Partout où les lois consacrent des choses injustes, contraires à l'humanité, les bons Esprits sont en minorité, et la masse des mauvais qui affluent entretient la nation dans ses idées et paralyse les bonnes influences partielles perdues dans la foule, comme un épi isolé au milieu des ronces. En étudiant les mœurs des peuples et de toute réunion d'hommes, il est donc aisé de se faire une idée de la population occulte qui s'immiscie dans leurs pensées et leurs actions.

Influence des Esprits sur les événements de la vie.

Les Esprits, quand ils veulent, ont plus ou moins d'influence sur notre vie humaine. Ainsi, un danger nous menace, tout à coup une idée surgit en nous qui nous permet de l'éviter. Une autre fois, c'est une pensée qui surgit en nous et qui nous pousse à faire une chose qui, dans la suite, nous fait éprouver plus ou moins de désagrément, ou bien dont nous sommes plus ou moins

satisfaits. C'est ce qui arrive très souvent parmi nous, et dont chacun de nous peut avoir connaissance par des preuves personnelles plus ou moins convaincantes et plus ou moins nombreuses ; seulement cette influence ne peut jamais agir en dehors des lois de la nature, cela ne leur est pas permis. Ainsi, par exemple, un homme monte dans une échelle vermoulue et qui n'a pas la force de le porter ; dans ce cas l'Esprit ne peut pas empêcher que l'échelle ne rompe, seulement il peut détourner l'individu d'y monter en lui inspirant une idée qu'il n'avait pas et qui l'appelle ailleurs ou qui lui fasse pressentir un danger, etc.

Action des Esprits sur les phénomènes de la nature.

Tous les phénomènes de la nature qui se passent autour de nous ont un but providentiel, plus ou moins particulier ou plus ou moins général, afin de rétablir l'harmonie et l'équilibre des forces physiques de la nature ; de plus, ces phénomènes sont toujours provoqués par les Esprits eux-mêmes, chargés par DIEU de cette mission. Toutefois, parmi ces Esprits il en est qui agissent avec connaissance de cause et d'autres sans avoir conscience de ce qu'ils font ; cela dépend de leur plus ou moins d'épuration, car les Esprits de tous ordres y sont employés, tous étant sans exception les agents de DIEU. Seulement ce sont les Esprits supérieurs qui, d'après les ordres de DIEU, qu'ils reçoivent indirectement par l'intermédiaire des Esprits purs, qui eux les reçoivent directement de DIEU même, dirigent et commandent

aux Esprits inférieurs, qui eux-mêmes ont entre eux plus ou moins de suprématie.

D'après ce que nous venons de dire, il s'ensuit que les Esprits les plus arriérés, tandis qu'ils s'essaient à la vie et avant d'avoir la pleine conscience de leurs actes et de leur libre arbitre, sont utiles à l'ensemble en agissant sur certains phénomènes dont ils sont les agents à leur insu. Ils exécutent d'abord; plus tard, quand leur intelligence sera assez développée, ils commanderont et dirigeront les choses du monde matériel; plus tard encore, ils pourront diriger les choses du monde moral. C'est ainsi que tout sert, tout s'enchaîne dans la nature, depuis l'atome primitif jusqu'à l'archange, qui lui-même a commencé par l'atome : admirable loi d'harmonie dont notre esprit borné ne peut encore saisir l'ensemble.

Conclusion.

D'après tout ce que nous venons de dire dans ce chapitre, nous devons comprendre et conclure en même temps que la mythologie des anciens, que nous regardons habituellement comme des inventions faites à plaisir, a plus de réalité que nous ne pensons, car elle est entièrement fondée sur les idées spirites, avec cette différence qu'ils attribuent généralement à un seul Esprit ce qui doit être attribué à plusieurs, même à un nombre innombrable, et qu'ils regardent les Esprits comme des divinités, ce qui, par la suite, leur a fait oublier le seul Être divin à qui ils devaient tous leurs hommages, c'est-à-dire DIEU, notre bon père céleste

à tous, seul créateur et dispensateur de toutes choses et source unique de toute espérance et consolation.

CHAPITRE IX.

OCCUPATIONS ET MISSIONS DES ESPRITS.

Tous les Esprits, en général, ont des devoirs à remplir; ils concourent à l'harmonie de l'univers en exécutant les volontés de DIEU, dont quelques-uns, c'est-à-dire les Esprits purs, sont les ministres et reçoivent directement les ordres, chargés de les transmettre dans tout l'univers et de veiller à leur exécution, et le plus grand nombre ses agents, comprenant tous les Esprits non encore Esprits purs, ayant chacun des occupations appropriées à leur nature; seulement ces occupations n'ont rien de pénible pour eux, car ils n'éprouvent ni la fatigue corporelle, ni les angoisses du besoin; c'est ce qui fait que pour eux toute occupation est une jouissance, surtout par la conscience qu'ils ont d'être utiles. Quelques-uns cependant, mais c'est une exception, usant de leur libre arbitre, préfèrent rester oisifs ou bien s'occuper de choses inutiles; mais alors chez eux cet état n'est que temporaire et subordonné au développement de leur intelligence morale, qui, en se développant, leur fait éprouver le besoin de l'activité et le désir de se rendre utiles afin d'avancer, ce qui est le désir de tout Esprit qui a conscience de lui-même.

Les missions des Esprits ont toujours le bien pour objet. Soit comme Esprits, soit comme hommes, ils sont tous chargés d'aider aux progrès de l'humanité, des peuples ou des individus, dans un cercle d'idées plus ou moins large, plus ou mois spécial ; de préparer les voies pour certains événements, de veiller à l'accomplissement de certaines choses. Quelques-uns ont des missions plus restreintes et en quelque sorte personnelles ou tout à fait locales, comme d'assister les malades, les agonisants, les affligés ; de veiller sur ceux dont ils deviennent les guides et les protecteurs, etc. On peut dire qu'il y a autant de genres de missions qu'il y a de sortes d'intérêts à surveiller soit dans le monde physique, soit dans le monde moral. L'Esprit avance selon la manière dont il accomplit sa tâche.

Comme conclusion, l'on peut dire que les Esprits incarnés ont des occupations inhérentes à leur existence corporelle, et que celles des Esprits proprement dits sont proportionnées à leur degré d'avancement. Parmi ces derniers, les uns, qui sont les Esprits purs, jouissent du suprême bonheur de communiquer avec DIEU, qui leur donne directement ses ordres qu'ils font exécuter dans l'univers entier ; les autres, comprenant tous les Esprits non encore Esprits purs, obéissent aux premiers inévitablement et ont toujours des occupations proportionnées au degré de leur avancement. Parmi eux, les uns sont chargés en sous ordre par les Esprits purs de veiller à l'exécution des ordres de DIEU. Ce sont les Esprits supérieurs qui généralement s'occupent du progrès en dirigeant les événements et en suggérant des pensées pro-

pices. Ils assistent les hommes de génie qui concourent à l'avancement de l'humanité. D'autres, moins avancés, parcourent les mondes et se préparent à une nouvelle incarnation; d'autres s'incarnent avec une mission de progrès; d'autres prennent sous leur tutelle les individus, les familles, les réunions, etc., dont ils sont les anges gardiens, Esprits protecteurs et Esprits familiers; d'autres, enfin, président aux phénomènes de la nature, dont ils sont les agents directs. — Les Esprits vulgaires se mêlent à nos occupations et à nos amusements. — Les Esprits impurs et méchants attendent dans les souffrances et dans les angoisses le moment où il plaira à DIEU de leur procurer le moyen d'avancer. S'ils font le mal, c'est par dépit du bien dont ils ne peuvent jouir et dont ils voient jouir les autres.

CHAPITRE X.

LES QUATRE RÈGNES.

1. Les minéraux. — 2. Les plantes. — 3. Les animaux. 4. Les hommes.

Tous les êtres créés qui composent la nature se divisent naturellement en quatre règnes, avec des caractères plus ou moins tranchés entre chaque règne; seulement entre ces trois premiers règnes ces caractères distinctifs sont pour ainsi dire inappréciables, au point

que leurs limites semblent se confondre, ce qui n'a pas lieu pour le quatrième règne, qui est séparé de celui qui le précède par des caractères tellement tranchés et distinctifs qu'ils en font une classe tout à fait à part; ce règne comprend l'humanité. Ces quatre règnes sont : les règnes minéral, végétal, animal, et enfin le règne humain, plus ou moins spirituel et moral.

La matière inerte qui constitue le règne minéral, comprenant tous les corps solides, liquides et gazeux, n'a en elle qu'une force mécanique qui unit plus ou moins entre eux les divers éléments qui la composent. Cette force est ce que nous appelons en chimie *affinité chimique*. Elle est considérable dans les solides, faible dans les liquides, et enfin presque nulle dans les gaz.

Les plantes qui constituent le règne végétal sont composées de matière inerte, et de plus sont douées de vie, sans cependant avoir conscience de leur existence, car elles ne pensent pas. Elles n'ont que la vie organique et intuitive sans volonté propre, et sont soumises comme la matière à cette admirable loi des affinités.

Les animaux qui constituent le règne animal sont composés de matière inerte douée de vitalité ; ils ont, de plus, une sorte d'intelligence instinctive, limitée avec la conscience de leur existence et de leur individualité, et une volonté qui leur est propre, jointe à une activité plus ou moins développée, tout cela suivant les espèces d'animaux.

Enfin les hommes, ce mot naturellement comprend les deux sexes, constituent le règne humain, plus ou moins spirituel et moral. Ayant tout ce qu'il y a dans

les trois premiers règnes, l'espèce humaine possède, en outre, une intelligence spéciale, indéfinie et morale qui lui donne la volonté et le pouvoir de perfectionner tout ce qu'elle fait, et en même temps la conscience de son avenir, la perception des choses extra-matérielles et la connaissance de DIEU.

Tout se lie dans la nature, avons-nous dit. Cela est tellement vrai, que lorsque nous voulons découvrir une séparation tranchée entre les trois premiers règnes, cela nous est impossible, notre faible intelligence étant toujours confondue par les liaisons intimes qui existent entre chaque règne qui se suivent. C'est pourquoi nous devons nous humilier et nous contenter des divisions que nous avons établies, sans chercher à les approfondir.

Tout dans la nature étant destiné à s'épurer, s'améliorer et progresser, nous devons en conclure que les quatre règnes dont nous venons de parler, et qui comprennent toute la création, doivent être à des degrés différents dans les mondes disséminés dans l'espace, et être d'autant plus élevés que les mondes qu'ils composent sont eux-mêmes plus élevés. C'est-à-dire que plus un monde est élevé dans la hiérarchie des mondes, plus la matière inerte, y compris la matière végétale et animale, est éthérée et subtile et *vice versâ;* de même que les plantes ont des beautés et des qualités plus ou moins grandes et qui nous sont inconnues pour celles qui existent dans les mondes supérieurs au nôtre; de même que l'instinct chez les animaux est plus ou moins développé; de telle sorte que dans les mondes tout à fait inférieurs il ne doit être que purement intuitif; puis,

dans les mondes moins inférieurs, plus ou moins intelligent, comme par exemple sur notre terre ; et enfin, dans les mondes supérieurs, cet instinct chez les animaux peut être une espèce d'intelligence plus ou moins raisonnée; de même, enfin, que l'intelligence spirituelle et morale de l'homme est plus ou moins développée suivant l'élévation du monde qu'il habite; n'étant, pour ainsi dire, dans les mondes tout à fait inférieurs, que de l'intelligence spirituelle instinctive, et dans les mondes tout à fait supérieurs, que de l'intelligence spirituelle et morale portée au plus haut degré que tout être humain puisse atteindre d'après la volonté de son Créateur.

Notre monde se trouvant, à quelque différence près, la moitié de ces deux extrémités, notre intelligence spirituelle et morale doit nécessairement se trouver dans le même cas; seulement elle est plus ou moins développée dans chacun des individus composant notre humanité, ce qui naturellement doit avoir lieu pour tous les mondes qui sont encore inférieurs.

Tous les êtres animés ont des moyens de correspondre entre eux qui sont plus ou moins développés suivant qu'ils habitent des mondes plus ou moins élevés. Par exemple, sur notre terre les moyens de communication entre les animaux se font pour nous d'une manière qui nous est inconnue, et cependant nous sommes forcés de reconnaître qu'il y a entre eux échange de pensées, car l'émigration de certaines espèces d'animaux à certaines époques de l'année est une preuve convaincante de cet échange de pensées entre eux ; échange de pensées qui dans les mondes supérieurs au nôtre doit être considé-

rablement plus développé que sur notre terre, et cela à un point que nous ne pouvons pas comprendre.

Ce que nous venons de dire pour les animaux peut aussi se dire pour les hommes. Ainsi, dans les mondes tout à fait inférieurs, toute communication entre les hommes doit être peu développée, difficile et peu étendue, tandis que dans les mondes supérieurs tout le contraire doit avoir lieu, même à un point qu'il nous est impossible de pouvoir comprendre. Notre monde, nous l'avons déjà dit plus haut, occupant la moitié à peu près entre ces deux extrémités, nos moyens de communication doivent naturellement se trouver dans le même cas. C'est une conséquence de tout ce que nous avons avancé jusqu'à présent.

D'après tout ce que nous venons de dire, il nous est impossible de ne pas admirer la souveraine sagesse de DIEU, ainsi que sa bonté infinie pour toutes ses créatures et pour nous en particulier, qu'il a comblés de toutes sortes de bienfaits; aussi chaque jour, et cela à tout instant, remercions-le donc, avec la plus profonde humilité et reconnaissance, de tout notre cœur et de toute notre âme, pour tous les bienfaits que nous avons reçus et que nous recevons journellement de lui; et puis, afin de ne jamais lui déplaire, ce qui doit être notre suprême désir à tous, soyons toujours bienveillants et charitables pour notre prochain, par amour pour DIEU d'abord, et par amour pour le prochain ensuite. C'est notre devoir à tous, car ce sont les deux principales vertus qu'il préfère en nous, et par conséquent celles qui peuvent nous faire le plus progresser, c'est-à-dire qui peuvent

le plus nous rapprocher de DIEU, notre bon père céleste, source de toute espérance et consolation et seul dispensateur de toutes choses.

Que sa divine volonté soit faite.

Amen.

LIVRE TROISIÈME.

LOIS MORALES.

CHAPITRE PREMIER.

LOI DIVINE OU NATURELLE.

1. Caractère de la loi naturelle. — 2. Division de la loi naturelle.

Caractère de la loi naturelle.

La loi naturelle est la loi de DIEU ; c'est la seule vraie pour le bonheur de l'homme ; elle lui indique ce qu'il doit faire et ne pas faire, et il n'est malheureux que parce qu'il s'en écarte. Chacun de nous l'a gravée dans sa conscience en traits ineffaçables. C'est donc en ne faisant rien qui puisse blesser notre conscience que nous pouvons espérer d'obéir à la loi naturelle, c'est-à-dire à la loi de DIEU.

La loi naturelle est éternelle et immuable comme DIEU même ; de plus, elle renferme toutes les lois de la nature, autrement dit toutes les lois divines. Les unes règlent le mouvement et les rapports de la matière brute :

ce sont les lois physiques. Leur étude est du domaine de la science. Les autres concernent spécialement l'homme en lui-même et dans ses rapports avec DIEU et avec ses semblables ; elles comprennent les lois de la vie du corps aussi bien que celles de la vie de l'âme : ce sont les lois morales. Leur étude n'est aucunement du domaine de la science, mais elle est entièrement du domaine de la conscience humaine. Évidemment, la loi naturelle ne peut pas être égale pour tous les mondes disséminés dans l'espace. Notre raison nous dit qu'elle doit être appropriée à la nature de chaque monde et proportionnée au degré d'avancement des êtres qui les habitent.

Comme nous l'avons dit, la loi naturelle comprend toutes les lois physiques et morales. Nous ne nous occuperons ici que des dernières, qui sont celles qui intéressent le plus toute espèce humaine et la nôtre en particulier.

Pour tous les mondes en général, la meilleure division que l'on puisse adopter de la loi naturelle est celle qui permet d'embrasser dans son ensemble toutes les circonstances de la vie des habitants de ces mondes, tant morales que physiques. Seulement, comme il nous est impossible de pouvoir nous occuper des lois morales des mondes autres que le nôtre, c'est pourquoi nous ne parlerons ici que de celles qui nous concernent spécialement, les autres devant avoir naturellement plus ou moins de rapports avec elles.

Nous venons de dire que la meilleure division que l'on puisse adopter de la loi naturelle morale est celle qui permet d'embrasser dans son ensemble toutes les cir-

constances de la vie des habitants d'un monde. Cela nous décide à adopter la loi naturelle en dix parties de Moïse, cette division remplissant parfaitement ces conditions. Elle comprend les lois suivantes : loi d'adoration, travail, reproduction, conservation, destruction, société, progrès, égalité, liberté, et enfin celle de justice et de charité, par amour pour DIEU, la plus importante de toutes, sans exception. Aussi est-ce par elle que l'homme peut le plus s'améliorer et progresser, c'est-à-dire avancer vers DIEU, qui est le but final de toute créature humaine et spirituelle.

CHAPITRE II.

LOI D'ADORATION.

1. De l'adoration. — 2. Vie contemplative. — 3. Prière, son action et son efficacité. — 4. Instructions spirites.

De l'adoration.

La loi d'adoration est indispensable à toute créature humaine et spirituelle qui ressent la moindre reconnaissance pour son unique bienfaiteur et son seul soutien, qui est DIEU, créateur et dispensateur de toutes choses. Elle consiste à élever avec la plus profonde humilité notre pensée vers DIEU, source de toute espérance et consolation. Par l'adoration, nous rapprochons

notre âme de la Divinité, tout en reconnaissant avec humilité et résignation son pouvoir absolu sur toutes choses.

L'adoration est le résultat d'un sentiment inné, comme celui de l'existence de la Divinité C'est ce qui fait qu'elle a sa source dans la loi naturelle, et qu'elle est commune à toute créature humaine et spirituelle; car la conscience de sa faiblesse porte toujours l'être créé, incorporé ou non incorporé, à se courber devant celui qui peut le protéger, et certes son protecteur naturel et unique c'est DIEU.

L'adoration peut être intérieure ou extérieure, mentale ou verbale, individuelle ou en commun. Toutes sont bonnes lorsqu'elles sont sincères et qu'elles partent du cœur. Seulement l'adoration extérieure, mais sans ostentation et en commun, a cet avantage immense qu'elle peut quelquefois ramener dans la bonne voie des malheureux qui s'égarent.

Vie contemplative.

Ce que nous appelons vie contemplative, et qui ne consiste qu'à ne penser uniquement qu'à DIEU, sans faire ni bien ni mal, ne peut pas être agréable à DIEU; car ne pas faire de bien, c'est déjà mal faire. Puis, DIEU veut bien qu'on pense à lui, mais il ne veut pas qu'on ne pense qu'à lui, puisqu'il a donné à l'homme des devoirs à remplir sur la terre, soit envers lui-même, soit envers ses semblables, soit même envers toutes créatures vivantes.

Prière, son action et son efficacité.

La prière est un acte d'adoration par lequel on s'adresse à DIEU pour reconnaître son souverain domaine sur toutes choses et lui demander la grâce, non-seulement de ne jamais mal faire, mais encore de bien faire par amour pour lui ; elle est la respiration de l'âme ; de plus, elle est toujours agréable à DIEU quand elle est dite avec foi, ferveur et sincérité, tandis qu'il est peu touché de celle de l'homme vain, orgueilleux et égoïste, à moins que ce ne soit de sa part un acte de sincère repentir et de véritable humilité.

Par la prière on peut se proposer trois choses : louer, demander et remercier. Elle peut être vocale ou mentale, isolée ou publique. Toutes sont bonnes lorsqu'elles sont sincères, c'est-à-dire humbles, ardentes et ferventes.

On peut prier les bons Esprits, comme étant les messagers de DIEU et les exécuteurs de ses volontés ; mais leur pouvoir est en raison de leur supériorité, et toujours et en tout temps relève du maître de toutes choses, sans la permission de qui rien ne se fait. C'est pourquoi les prières qu'on leur adresse ne sont efficaces que si elles sont agréées par DIEU.

Le Spiritisme seul peut faire comprendre l'action de la prière et expliquer le mode de transmission de la pensée, soit que l'être prié vienne à notre appel, soit que notre pensée lui parvienne. Pour se rendre compte de ce qui se passe en cette circonstance, il faut se représenter tous les êtres incarnés et désincarnés plongés dans le fluide

universel qui occupe l'espace, comme ici-bas nous le sommes dans l'atmosphère. Ce fluide reçoit une impulsion de la volonté de l'Esprit; c'est le véhicule de la pensée, comme l'air est le véhicule du son, avec cette différence que les vibrations de l'air sont circonscrites, tandis que celles du fluide universel s'étendent à l'infini. Lors donc que la pensée est dirigée vers un être quelconque sur la terre ou dans l'espace, c'est-à-dire d'incarné à incarné, ou bien d'incarné à désincarné, et *vice versâ*, un courant fluidique s'établit de l'un à l'autre, transmettant la pensée comme l'air transmet le son.

L'énergie du courant est en raison de celle de la pensée et de la volonté. C'est ainsi que la prière est entendue des Esprits à quelque endroit qu'ils se trouvent, que tous les Esprits communiquent entre eux, qu'ils nous transmettent leurs inspirations, que des rapports mêmes s'établissent à distance entre les habitants d'un monde matériel. (Voir le chapitre VIII du livre deuxième.)

La prière n'a de valeur que par la pensée qu'on y attache; or, il est impossible d'attacher une pensée à ce qu'on ne comprend pas, car ce que l'on ne comprend pas ne peut toucher le cœur. Pour l'immense majorité, les prières en une langue incomprise ne sont que des assemblages de mots qui ne disent rien à l'Esprit. Pour que la prière touche, il faut que chaque mot réveille une idée, et si on ne la comprend pas, elle ne peut en réveiller aucune. On la répète comme une simple formule qui a plus ou moins de vertu selon le nombre de fois qu'elle est répétée. Beaucoup prient par devoir, quelques-uns même pour se conformer à l'usage; c'est pourquoi

ils se croient quittes quand ils ont dit une prière un nombre de fois déterminé et dans tel ou tel ordre. DIEU lit au fond des cœurs ; il voit la pensée et la sincérité, et c'est l'offenser que de le croire plus sensible à la forme qu'au fond.

Il y a des gens qui contestent l'efficacité de la prière, et ils se fondent sur ce principe que DIEU connaissant nos besoins, il est inutile de les lui exposer. Ils ajoutent encore que tout s'enchaînant dans l'univers par des lois éternelles, nos vœux ne peuvent changer les décrets de DIEU. Sans aucun doute, il y a des lois naturelles et immuables qu'il ne peut pas consentir à abroger selon le caprice de chacun ; mais de là à croire que toutes les circonstances de la vie sont soumises à la fatalité, la distance est grande. S'il en était ainsi, l'homme ne serait qu'un instrument passif, sans libre arbitre et sans initiative. Dans cette hypothèse, il n'aurait qu'à courber la tête sous le coup de tous les événements, sans chercher à les éviter. Il n'aurait pas dû, à l'aide du paratonnerre, chercher à détourner la foudre, de même qu'il ne devrait rien faire pour éviter un danger quel qu'il soit, ainsi que pour porter secours à son semblable, suppositions tout à fait absurdes, car DIEU n'a pas donné à l'homme le jugement et l'intelligence pour ne pas s'en servir, la volonté pour ne pas vouloir, et l'activité pour rester dans l'inaction, etc.

L'homme étant libre d'agir dans un sens ou dans un autre, ses actes ont pour lui-même et pour autrui des conséquences subordonnées à ce qu'il fait ou ne fait pas ; par son initiative, il y a donc des événements qui échap-

pent forcément à la fatalité et qui ne détruisent pas plus l'harmonie des lois universelles, que l'avance ou le retard de l'aiguille d'une pendule ne détruisent la loi du mouvement sur laquelle est établi le mécanisme. DIEU peut donc accéder à certaines demandes sans déroger à l'immutabilité de ses lois qui régissent l'ensemble, son accession restant toujours subordonnée à sa volonté ; seulement il serait absurde de croire qu'il suffit de demander pour obtenir, de même qu'il est de la dernière injustice et de la plus dégoûtante ingratitude d'accuser la Providence si elle n'accède pas à toute demande qui lui est faite, car elle sait mieux que nous ce qui est pour notre bien. Ainsi en est-il d'un père sage qui refuse à son enfant les choses qui peuvent lui être contraires.

L'homme, généralement, ne voit que le présent ; or, si la souffrance est utile à son bonheur futur, DIEU le laissera souffrir, comme le chirurgien laisse le malade souffrir d'une opération qui doit amener sa guérison. Ce que DIEU lui accordera s'il s'adresse à lui avec confiance, humilité et ferveur, c'est le courage, la patience et la résignation. Ce qu'il lui accordera encore, ce sont les moyens de se tirer lui-même d'embarras, à l'aide des idées qu'il lui fait suggérer par les bons Esprits, lui en laissant ainsi le mérite. Il assiste ceux qui s'aident eux-mêmes, selon cette maxime : « Aide-toi, le ciel t'aidera, » et non ceux qui attendent tout d'un secours étranger, sans faire usage de leurs propres facultés ; mais la plupart du temps on préférerait être secouru par un miracle sans avoir rien à faire. Prenons un exemple : Un homme est perdu dans un désert ; il souffre horriblement

de la soif; il se sent défaillir et se laisse tomber à terre. En cet état il prie DIEU et attend; mais aucun ange ne vient lui apporter à boire. Cependant un bon Esprit lui suggère la pensée de se lever, de suivre un des sentiers qui se présentent devant lui; alors, par un mouvement machinal, rassemblant ses forces, il se lève et marche à l'aventure. Arrivé sur une hauteur, il découvre au loin un ruisseau; à cette vue il reprend courage. S'il à foi, il s'écriera: « Merci, mon DIEU, de la pensée que vous m'avez inspirée et de la force que vous m'avez donnée. » Ce qui est un signe de piété, d'humilité et de reconnaissance envers DIEU, notre bon père céleste à tous. S'il n'a pas foi, il dira: « Quelle bonne pensée j'ai eue là! Quelle bonne idée j'ai eue de prendre ce sentier plutôt qu'un autre! Le hasard nous sert vraiment bien quelquefois. Combien je me félicite de mon courage de ne pas m'être laissé abattre! » Ce qui est signe d'un orgueil absurde et ridicule et d'une infâme et dégoûtante ingratitude envers DIEU, source de toute espérance et consolation et seul dispensateur de toutes choses.

Mais, objectera-t-on, pourquoi le bon Esprit ne lui a-t-il pas dit clairement: « Suis ce sentier, et au bout tu trouveras ce dont tu as besoin? » Pourquoi ne s'est-il pas montré à lui pour le guider et le soutenir dans sa défaillance? De cette manière il l'aurait convaincu de l'intervention de la Providence. C'était d'abord pour lui apprendre qu'il faut s'aider soi-même et faire usage de ses propres forces. Puis, par l'incertitude, DIEU met à l'épreuve sa confiance en lui et la soumission à sa volonté. Cet homme était dans la situation d'un enfant qui tombe,

et qui, s'il aperçoit quelqu'un, crie et attend qu'on vienne le relever; s'il ne voit personne, il fait des efforts et se relève tout seul.

Par la prière, l'homme appelle à lui le concours des bons Esprits, qui viennent le soutenir dans ses bonnes résolutions et lui inspirer de bonnes pensées; il acquiert ainsi la force morale nécessaire pour vaincre les difficultés et rentrer dans le droit chemin s'il s'en est écarté, et par là aussi il peut détourner de lui les maux qu'il est susceptible de s'attirer par une trop grande confiance en ses propres forces, ce qui toujours, chez lui, est une preuve d'orgueil.

La prière en faveur de celui qui souffre, incarné ou non incarné, est d'autant plus agréable à DIEU, que non-seulement elle prouve de la part de celui qui prie un cœur généreux et des sentiments élevés, mais encore qu'elle a cela d'avantageux que l'être pour qui l'on prie en éprouve toujours un très grand soulagement, parce que c'est un témoignage d'intérêt qu'on lui donne. D'un autre côté, par la prière on l'excite au repentir et au désir de faire ce qu'il faut pour s'améliorer et progresser; dans ce cas, la prière se change en un acte d'extrême charité, qui est tout ce qu'il y a de plus agréable à DIEU, car ce sont ces mêmes actes qui doivent dans l'avenir amener la sympathie universelle entre toutes ses créatures, but final qu'il leur a destiné de toute éternité.

Instructions spirites.

Voir pour ces instructions *l'Évangile selon le Spiritisme,* de M. Allan Kardec, donnant sur la prière, dic-

tées par l'Esprit de V. Monod, ex-archevêque de Bordeaux, les instructions les plus remarquables et les plus sublimes sous tous les rapports. (N° 276, page 338.)

CHAPITRE III.

LOI DU TRAVAIL.

1. Nécessité du travail. — 2. Limite du travail, repos.

Nécessité du travail.

Le travail est une loi de nature par cela même qu'il est une nécessité, ce que nous ne pouvons pas mettre en doute, car pas de travail, pas de civilisation et de jouissance humaine possible. De plus, pour l'homme c'est une conséquence de sa nature corporelle ; pour lui c'est une expiation, en même temps que c'est un moyen de perfectionner ses facultés intellectuelles et morales.

Toute occupation utile est un travail ; par conséquent, le travail peut être matériel ou spirituel et plus ou moins moral, c'est-à-dire ayant plus ou moins pour but l'utilité générale ou particulière à plus ou moins d'individus. La bienfaisance elle-même est un travail et en même temps un devoir de rigueur pour tous, mais principalement pour les riches et les puissants, à qui DIEU a accordé de semblables faveurs dans le but de leur faciliter les moyens de se rendre utiles à leurs semblables, et

cela d'autant plus, que la part qui leur est faite leur donne plus de moyen de faire le bien.

La loi de nature impose aux enfants de travailler pour leurs parents, comme les parents doivent travailler pour leurs enfants; c'est pourquoi DIEU a fait de l'amour filial et de l'amour paternel un sentiment de nature, afin que, par cette action réciproque, les membres d'une même famille soient portés à s'entr'aider mutuellement. C'est ce qui est malheureusement trop souvent méconnu, ou bien quelquefois porté trop aux extrêmes dans notre société actuelle.

Limite du travail, repos.

Le repos est un besoin après le travail, c'est une loi de nature; il sert à réparer les forces du corps. Aussi ceux qui abusent de leur autorité pour imposer à leurs inférieurs un excès de travail commettent une action des plus mauvaises et en sont responsables devant DIEU, car ils transgressent sa loi. La limite du travail doit toujours être en rapport avec les forces de chaque individu. De plus, quand un vieillard ne peut plus travailler et qu'il est sans ressources, à défaut de famille la société doit lui en tenir lieu, c'est la loi de charité; de même que le plus fort doit travailler pour le plus faible.

CHAPITRE IV.

LOI DE REPRODUCTION.

Population du globe.

La loi de reproduction est une loi de nature, cela est évident, car sans la reproduction le monde corporel périrait. Seulement quelques personnes paraissent s'inquiéter de la trop grande augmentation de la population sur terre; mais que cela ne leur donne aucune inquiétude et qu'elles se contentent de mettre toute leur confiance en DIEU, qui se charge d'y pourvoir et de maintenir toujours l'équilibre en toutes choses, car il ne nous est pas permis de douter un seul instant qu'il ne fait jamais rien d'inutile. Ne voyant qu'un coin du tableau de la nature, nous ne pouvons pas juger de l'harmonie de son ensemble.

Amélioration.

Par la reproduction, tous les êtres vivants tendent à s'améliorer. Ainsi, pour les plantes et les animaux, les espèces et les races s'améliorent soit d'elles-mêmes, soit avec l'aide de l'homme, qui, dans son propre intérêt en même temps que dans un intérêt général, volontaire ou involontaire, cherche à améliorer tout ce qui l'entoure.

C'est la mission que DIEU a donnée plus ou moins à tous les hommes sur la terre.

Les races humaines d'elles-mêmes s'améliorent également. Ainsi, les croisements de races humaines forment de nouveaux types qui sont toujours une amélioration physique comparativement aux premiers, comme ils sont en même temps, pour ces mêmes types, une amélioration spirituelle et morale; car naturellement les nouveaux types réunissent en eux les connaissances spirituelles et morales des races qui les composent, connaissances qu'eux-mêmes perfectionnent encore par l'étude et le travail.

Obstacles à la reproduction.

DIEU a donné à l'homme sur tous les êtres vivants un pouvoir dont il doit user pour le bien, mais non abuser. Il peut régler la reproduction selon les besoins, il ne doit pas l'entraver sans nécessité. L'action intelligente de l'homme est un contre-poids établi par DIEU pour rétablir l'équilibre, car l'instinct de destruction qui a été donné à l'homme et à plusieurs espèces d'animaux fait que, tout en pourvoyant à leur propre conservation, ils arrêtent le développement excessif, et qui par la suite deviendrait dangereux, des espèces végétales et animales dont ils se nourrissent.

Mariage et célibat.

Le mariage, c'est-à-dire l'union permanente entre deux personnes (homme et femme), est un véritable pro-

grès dans la marche de l'humanité ; seulement c'est une loi humaine qui a besoin d'être perfectionnée, surtout concernant son indissolubilité absolue, qui est tout à fait contraire à la loi de nature, et qui par cela même est plus nuisible qu'utile. Nous en avons la preuve tous les jours parmi nous.

L'abolition du mariage serait pour le genre humain un véritable malheur, car ce serait pour lui le retour à l'enfance de l'humanité, c'est-à-dire à la vie des bêtes, et placerait l'homme au-dessous même de certaines espèces d'animaux qui lui donnent l'exemple d'unions constantes.

Tout célibat volontaire par égoïsme déplaît souverainement à DIEU, car c'est violer sa loi ; mais si en renonçant aux joies de la famille il a pour but de se vouer plus entièrement au service de l'humanité, alors c'est un *sacrifice très méritoire que le célibataire accomplit, et cela d'autant plus qu'il fait plus de bien.*

Polygamie.

La polygamie est une loi contre nature, car si c'était une loi de nature, elle devrait pouvoir être universelle, ce qui est matériellement impossible, vu l'égalité numérique des deux sexes. Elle est contre nature parce qu'elle rend pour beaucoup le célibat obligatoire, de même qu'elle tente à abrutir les mœurs d'une nation. Aussi est-il de l'intérêt de l'humanité entière que cette législation infâme disparaisse pour toujours de dessus terre.

Réflexions sur le mariage.

Il n'y a d'immuable que ce qui vient de DIEU ; tout ce qui est l'œuvre de l'homme est sujet à changement. Les lois de la nature sont les mêmes dans tous les temps et dans tous les pays ; les lois humaines changent selon les temps, les lieux et le progrès de l'intelligence. Dans le mariage, ce qui est d'ordre divin, c'est l'union des sexes pour opérer le renouvellement des êtres qui meurent ; mais les conditions qui règlent cette union sont d'ordre tellement humain, qu'il n'y a pas dans le monde entier de notre globe deux pays où elles soient absolument les mêmes, et qu'il n'y en a pas un où elles n'aient subi des changements avec le temps.

(Voir le n° 255, page 309, de *l'Évangile selon le Spiritisme.*)

CHAPITRE V.

LOI DE CONSERVATION.

1. Instinct et moyens de conservation. — 2. Nécessaire et superflu. — 3. Privations et souffrances volontaires.

Instinct et moyens de conservation.

L'instinct de conservation est non-seulement une loi de nature, ce qu'on ne peut mettre en doute, mais encore il est général à toutes créatures vivantes, dans le but

de les engager à prolonger leur vie afin de remplir la tâche qui leur a été imposée, et en même temps pour soutenir l'homme dans ses épreuves; seulement pour les uns il est purement machinal, comme chez les animaux; pour d'autres il est plus ou moins raisonné, comme chez l'homme, chez qui quelquefois, cependant, il peut être purement machinal, tellement il est instantané.

DIEU a donné à toutes ses créatures tout ce qui peut être utile à leur conservation, seulement les unes et les autres, par paresse ou autrement, sont plus ou moins imprévoyantes, et alors cette imprévoyance leur occasionne des privations plus ou moins contraires à leur conservation, mais qui sont aussi plus ou moins dépendantes de leur volonté.

Ce que nous venons de dire pour toutes les créatures en général s'adresse, malheureusement avec trop de vérité, à l'espèce humaine. En effet, que de misères et de privations en tout genre engendrées par l'imprévoyance, la paresse, le manque de courage, de fermeté, et surtout l'inconduite, qui est une des plaies les plus dégoûtantes du genre humain. Cependant il peut arriver quelquefois que tout moyen d'existence vienne à manquer à l'homme, sans que cela dépende nullement de sa volonté. Mais que ce soit la conséquence majeure de la force des choses, par exemple les naufrages, les grandes disettes, etc., dans ce cas ce sont des épreuves que les hommes doivent subir, ils doivent s'y résigner et surtout ne jamais commettre aucun acte contre nature (antropophagie) pour leur conservation, comme nous en avons

malheureusement des exemples trop nombreux sur mer, dans les naufrages, et dans les grands centres de population, lors des grandes famines occasionnées par de grandes disettes ou par la guerre.

Nécessaire et superflu.

Dans un but providentiel, tous les hommes en général sont plus ou moins attachés aux jouissances des biens matériels. En effet, si l'homme n'eût été excité à l'usage des biens de la terre qu'en vue de son utilité, son indifférence eût pu compromettre l'harmonie de l'univers; c'est pourquoi DIEU lui a donné l'attrait du plaisir, qui le sollicite au travail et par conséquent à l'accomplissement de ses vues providentielles; par cet attrait même, DIEU a voulu, en outre, l'éprouver par la tentation qui l'entraîne vers l'abus dont sa raison doit le défendre.

L'homme qui cherche dans les excès de tout genre un raffinement de jouissance se met au-dessous de la brute, car la brute sait s'arrêter à la satisfaction du besoin. Il abdique la raison que DIEU lui a donnée pour guide, et plus ses excès sont grands, plus il donne à sa nature animale d'empire sur sa nature spirituelle. Les maladies, les infirmités, la mort même, qui sont la conséquence des abus, sont en même temps la punition, dans cette vie, de la transgression de la loi de DIEU, sans préjudice des punitions qui l'attendent dans l'autre vie, punitions toujours en rapport avec les fautes commises.

Privations et souffrances volontaires.

Toutes les privations et souffrances volontaires que quelques hommes s'imposent par piété sont désagréables à DIEU toutes les fois qu'elles ne sont d'aucune utilité pour autrui ; car, dans ce cas, c'est de l'égoïsme, c'est-à-dire le plus hideux de tous les défauts et par conséquent le plus désagréable à DIEU Tandis que si elles ont pour but le bien de leurs semblables, par exemple vêtir l'indigent, consoler celui qui pleure, travailler pour celui qui est infirme, etc., alors c'est de la charité, la plus belle de toutes les vertus, et celle qui est la plus agréable à DIEU, notre bon père céleste à tous, source de toute espérance et consolation et seul dispensateur de toutes choses.

CHAPITRE VI.

LOI DE DESTRUCTION.

1. Destruction nécessaire et abusive. — 2. Destruction de l'homme par l'homme. — 3. Suicide.

Destruction nécessaire et abusive.

La destruction est une loi de nature, car ce que nous appelons destruction n'est qu'une transformation qui a pour but le renouvellement et l'amélioration des êtres vivants.

Si DIEU a permis que les êtres vivants se détruisent pour se nourrir, c'est dans le but de maintenir l'équilibre dans la reproduction, qui pourrait devenir excessive, et d'utiliser les débris de l'enveloppe extérieure ; mais ce n'est toujours que cette enveloppe qui est détruite, et cette enveloppe n'est que l'accessoire et non la partie essentielle de l'être pensant ; la partie essentielle, c'est le principe intelligent, qui est indestructible et qui s'élabore dans les différentes métamorphoses qu'il subit. Mais cela ne suffisant pas toujours, alors DIEU envoie de temps en temps des fléaux destructeurs parmi nous, tels que guerres, épidémies, famines, etc., afin de rétablir cet équilibre indispensable à l'harmonie universelle. Quelquefois aussi ces fléaux peuvent nous être envoyés comme punition ou comme épreuve, ou bien encore pour avancer l'amélioration intellectuelle ou morale, même toutes les deux à la fois, de la contrée qui les subit. Nous en avons, dans ce moment, une preuve convaincante aux États-Unis d'Amérique, concernant leur amélioration morale, stationnaire depuis des siècles, mais qui aujourd'hui paraît vouloir s'améliorer considérablement par suite de la guerre civile qui les divise, destinée à faire disparaître plus ou moins l'esclavage parmi eux et peut-être bien tout à fait, ce qui serait infiniment à désirer pour l'honneur de notre humanité.

Toute destruction doit avoir un but d'utilité, car celle qui dépasse la limite du besoin, quelle qu'elle soit, est une violation de la loi de DIEU. Est à plaindre celui qui s'y abandonne, soit par cruauté ou autrement. L'excès contraire est un sentiment louable en lui-même, mais

on doit toujours éviter qu'il devienne abusif, c'est-à-dire contraire à la loi naturelle de destruction; car alors ces excès contraires engendreraient d'autres abus qui pour le moment seraient préjudiciables à l'espèce humaine, ainsi qu'à la plupart des animaux eux-mêmes.

Règle générale : le besoin de destruction est toujours proportionné à l'état plus ou moins matériel des mondes. Ainsi, plus un monde est matériel, plus ce besoin se fait sentir et *vice versâ*. D'après cela, nous devons conclure que dans les mondes très élevés ce besoin de destruction est comme nul; de même que nous devons espérer qu'il ira en s'affaiblissant de plus en plus parmi nous, à mesure que notre amélioration intellectuelle et morale se développera et que notre globe progressera.

Destruction de l'homme par l'homme.

La destruction de l'homme par l'homme, toutes les fois qu'elle a pour cause un intérêt particulier quel qu'il soit, est toujours très blâmable aux yeux de DIEU, qui, dans ce cas, punit toujours sévèrement le coupable; car celui qui ôte la vie à son semblable tranche une vie toujours imposée par DIEU, d'épreuve pour tous, d'expiation pour une très grande majorité et de mission pour quelques-uns. Là est le mal, car, dans ce cas, l'on se met en désaccord complet avec la volonté suprême de DIEU. D'après cela, même en cas de légitime défense, mieux vaut succomber que de devenir meurtrier, s'il ne nous est pas possible de pouvoir mieux faire; car alors celui qui succombe est toujours bien vu de DIEU,

qui lui tient compte des sentiments humains dont il a fait preuve contre son adversaire, tandis que celui qui est meurtrier est toujours très sévèrement puni. Lorsque, au contraire, la destruction de l'homme par l'homme a pour but l'intérêt plus ou moins général, tel que pendant la guerre, dans un combat, ou bien un fou furieux armé et capable de faire beaucoup de mal, un homme atteint d'hydrophobie, etc., enfin toutes les fois que l'intérêt plus ou moins général l'exige, alors, dans ce cas seulement, il est permis à l'homme de donner la mort à son semblable, s'il ne lui est pas humainement possible de pouvoir mieux faire pour éviter de grands malheurs. D'après cela, la peine de mort juridique est toujours une faute très grave, car en dehors des cas susdésignés il n'est accordé à aucun être humain, quel qu'il soit, droit de vie et de mort sur son semblable, quelque coupable qu'il puisse être. DIEU seul a ce pouvoir, et à lui seul appartient le droit de l'exercer. Seulement, dans l'intérêt des sociétés, tout homme criminel ou capable de nuire peut être condamné par ses semblables, chargés de le juger, à être interné tout le temps voulu pour la sûreté publique. Cette manière de punir a sur la première l'avantage immense d'ouvrir au criminel la porte du repentir et non la lui fermer, tout en sauvegardant la sûreté publique.

D'après tout ce que nous venons de dire, nous devons conclure que tout duel en général, quels qu'en soient les motifs, est toujours exécrable aux yeux de DIEU. Malheur donc à ceux qui ont la faiblesse de succomber à la tentation, car c'est le plus grand crime que l'homme

puisse commettre ici-bas, soit qu'il succombe ou qu'il soit vainqueur, tous les deux étant également coupables aux yeux de DIEU et toujours punis avec une extrême sévérité, suivant leur plus ou moins de culpabilité !

Règle générale : plus un monde est inférieur, plus la destruction de l'homme par l'homme se généralise et *vice versâ*. C'est une conséquence de tout ce que nous avons dit jusqu'à présent concernant le plus ou moins d'élévation des mondes corporels.

P.-S. — Pour d'admirables et sublimes instructions sur cet article, consulter *l'Évangile selon le Spiritisme*, déjà cité un grand nombre de fois dans cet ouvrage, ainsi que la précieuse et sublime brochure de M. Chapelot, intitulée : *Réflexions sur le Spiritisme, les spirites et leurs contradicteurs*, et se vendant au profit des ouvriers sans travail de la Seine-Inférieure. (Prix : 50 c.) Admirable occasion pour toi, cher lecteur, de faire un acte de charité, tout en te procurant un écrit qui certainement te rendra heureux en t'inspirant des sentiments que tu n'as pas éprouvés encore si tu ne connais pas la divine doctrine du Spiritisme, la seule qui soit entièrement conforme à celle de Jésus-Christ et qui puisse rendre l'homme complétement heureux ici-bas.

Suicide.

Celui qui se donne volontairement la mort, qui, par conséquent, jouit de toutes ses facultés en se la donnant, transgresse la loi de DIEU. Seulement la gravité de sa faute dépend beaucoup des motifs qui l'ont porté à cette

malheureuse action, car nous pouvons dire que ces motifs sont aussi nombreux que les sentiments chez les hommes sont différents ; DIEU seul peut les connaître, et à lui seul appartient le droit de les apprécier et de les juger. Cependant nous pouvons dire que, règle générale, la punition commune à tous les suicidés dont la mort n'a pas eu pour but plus ou moins l'utilité publique, seul cas où la mort volontaire soit permise et même digne d'éloge, car alors c'est du dévouement de la part de celui qui, dans cette circonstance, sacrifie sa vie, dévouement d'autant plus méritoire aux yeux de DIEU qu'il est désintéressé ; leur punition commune, disons-nous, consiste à éprouver les plus grandes déceptions dans leurs espérances, sans préjudice des autres punitions qui peuvent leur être infligées quand celle-là ne suffit pas ; DIEU seul en est le juge.

Même post-scriptum qu'à la fin de l'article précédent.

CHAPITRE VII.

LOI DE SOCIÉTÉ.

1. Nécessité de la vie sociale. — 2. Liens de famille.

Nécessité de la vie sociale.

DIEU a fait l'homme pour vivre en société, car naturellement il ne lui a pas donné inutilement la parole et toutes les autres facultés nécessaires à la vie de relation.

D'après cela, nous devons conclure que la vie de société ou vie sociale est une loi de nature. C'est pourquoi l'homme qui, par égoïsme, cherche à s'isoler complétement, est toujours très coupable aux yeux de DIEU, parce qu'il se fait une vie inutile pour ses semblables, ce qui est déjà une faute grave; puis, c'est par l'union sociale que l'homme peut s'améliorer et progresser, car alors les plus avancés aident aux autres; tandis que par l'isolement complet il ne peut que s'abrutir et s'étioler, ce qui est contraire à la loi naturelle du progrès, en même temps qu'à son propre intérêt comme amélioration. Il est donc du devoir de tout homme sensé de rechercher plus ou moins la fréquentation des sociétés, et cela dans ses propres intérêts, ainsi que dans l'intérêt général.

Liens de famille.

Les liens de famille sont communs aux hommes et aux animaux; seulement les animaux ne vivant que de la vie matérielle et nullement de la vie morale, il s'ensuit que la tendresse de la mère pour ses petits a pour principe l'instinct de conservation des êtres auxquels elle a donné le jour. Quand ces êtres peuvent se suffire à eux-mêmes, sa tâche est remplie, la nature ne lui en demande pas davantage; c'est pourquoi elle les abandonne pour s'occuper des nouveaux venus.

Les hommes, au contraire, vivant infiniment plus de la vie spirituelle et morale que de la vie matérielle, du moins le plus grand nombre, il y a chez eux autre chose

que des besoins physiques, il y a nécessité du progrès intellectuel et moral ; mais les liens sociaux sont nécessaires à ce progrès, et les liens de famille resserrent les liens sociaux. C'est pourquoi les liens de famille, dans l'humanité, sont des liens indissolubles, et qu'ils se fortifient de plus en plus au lieu de se rompre comme chez les animaux.

Pour de très précieux renseignements, longuement détaillés, sur les liens de famille dans notre humanité, voir *l'Évangile selon le Spiritisme*, nos 176, 179, 180 et 181. — Voir en même temps à la page 12 de cet écrit l'opinion de l'auteur sur ce divin livre.

CHAPITRE VIII.

LOI DU PROGRÈS.

1. Marche du progrès. — 2. Peuples dégénérés. — 3. Civilisation et législation humaine. — 4. Influence du Spiritisme sur le progrès. — Son avenir.

Marche du progrès.

La loi du progrès est une loi de nature; ce qui nous le prouve, c'est que tout dans la nature est destiné à s'améliorer et à progresser; ainsi l'a décidé le Créateur de toutes choses dans sa suprême sagesse. Seulement, dans l'espèce humaine, les hommes en s'améliorant ne progressent pas tous en même temps et de la même

manière. Ainsi, les uns peuvent progresser davantage en intelligence qu'en morale et *vice versâ;* d'autres, enfin, peuvent rester plus ou moins stationnaires. Mais, règle générale, tous doivent, dans un temps plus ou moins long, arriver au but marqué par la Providence, et cela par la force des choses. Car les hommes peuvent bien quelquefois par de mauvaises lois retarder momentanément le progrès, mais l'étouffer jamais; DIEU ne le permet pas. Puis, lorsqu'un monde ne marche pas assez vite, DIEU, de temps à autre, lui suscite une secousse physique ou morale qui lui aide à progresser.

Comme secousse physique, nous en avons une preuve convaincante dans ce moment-ci aux États-Unis d'Amérique, où de la guerre civile qui existe dans ce malheureux pays depuis si longtemps devra éclore, du moins c'est ce que nous devons espérer dans l'intérêt de notre humanité, un développement moral plus ou moins considérable, développement moral qui dans ces contrées a été presque nul depuis des siècles, tandis que leur développement intellectuel a fait des progrès immenses et surprenants.

Comme secousse morale dans l'antiquité, la plus importante que nous offre l'histoire, c'est la vie humaine de Jésus-Christ sur notre terre. Esprit supérieur envoyé par DIEU pour s'incorporer parmi les hommes, avec la sublime mission de transformer l'espèce humaine par des idées nouvelles et des plus sublimes de croyance en un seul DIEU, créateur et dispensateur de toutes choses et source unique de toute espérance et consola-

tion, de piété, de résignation, d'extrême humilité, de bonté, de bienveillance, et enfin de suprême charité; mission qu'il a su remplir avec une douceur et une résignation angéliques. Seulement une chose malheureuse pour l'humanité de notre globe, c'est que les hommes ayant mal interprété la plupart de ses préceptes, qui tous sont plus ou moins allégoriques, les ont pour la plupart faussés, tout en en formant d'autres plus ou moins contraires à sa divine doctrine, destinée à faire le bonheur de l'humanité entière si elle avait été bien comprise et bien observée.

Peuples dégénérés.

Il y a dans l'histoire de l'humanité une chose qui semble au premier abord tellement contraire au progrès ascendant du genre humain, que beaucoup de personnes paraîtraient en douter. Ainsi, par exemple, l'histoire nous montre une infinité de peuples qui après les secousses qui les ont bouleversés sont retombés dans la barbarie. Dans ce cas, il y a bien dégénération provisoire pour ces contrées, mais alors les Esprits de ces peuples dégénérés ne sont plus ceux qui les composaient au temps de leur splendeur; ceux d'alors, qui étaient avancés, sont allés dans d'autres contrées plus parfaites et ont progressé, tandis que d'autres moins avancés ont pris leur place, qu'ils quitteront à leur tour quand l'époque désignée par DIEU sera rendue. Ainsi de suite. D'après cela, nous devons penser et même conclure que les peuples comme les individus passent par l'enfance, l'âge mûr et la dé-

crépitude, sans nuire pour cela à la marche ascendante des Esprits qui animent les corps matériels de ces peuples. Puis, dans ces bouleversements mentionnés dans l'histoire il doit y avoir des raisons qui nous sont inconnues et devant lesquelles nous devons nous humilier; car il y a des secrets, même dans ce qui nous concerne le plus ici-bas, qu'il ne nous est pas permis d'approfondir. Cependant nous pouvons supposer que ces secousses ont généralement pour but de conserver l'équilibre entre le monde physique et le monde intellectuel et moral des contrées qui les subissent, ou quelquefois le monde intellectuel et moral peut ne pas être en rapport avec le monde physique. Les deux exemples susdésignés nous le feraient supposer.

Civilisation et législation humaine.

La civilisation a ses degrés comme toutes choses. Une civilisation incomplète est un état de transition qui engendre des maux spéciaux, inconnus à l'état primitif; mais elle n'en constitue pas moins un progrès réel, naturel, nécessaire, qui porte avec lui le remède du mal qu'il fait. A mesure que la civilisation se perfectionne, elle fait cesser quelques-uns des maux qu'elle a engendrés, et ces maux disparaissent avec le progrès moral.

De deux peuples arrivés au sommet de l'échelle sociale, celui-là seul peut se dire le plus civilisé, dans la véritable acception du mot, chez lequel on trouve le moins d'égoïsme, de cupidité et d'orgueil; où les habitudes sont plus intellectuelles et morales que matérielles;

où l'intelligence peut se développer avec le plus de liberté; où il y a plus de bonté, de bonne foi, de bienveillance et de générosité réciproques; où les préjugés de castes et de naissance sont le moins enracinés, car ces préjugés sont incompatibles avec le véritable amour du prochain; où les lois ne consacrent aucun privilége et sont les mêmes pour les derniers comme pour les premiers; où la justice s'exerce avec le moins de partialité; où le faible trouve toujours appui contre le fort; où la vie de l'homme, ses croyances et ses opinions sont le mieux respectées; où il y a le moins de malheureux, et, enfin, où tout homme de bonne volonté est toujours sûr de ne point manquer du nécessaire.

La civilisation a créé pour l'homme de nouveaux besoins, et ses besoins sont relatifs à la position qu'il s'est faite. Il a dû régler les droits et les devoirs de cette position par des lois humaines; mais, sous l'influence de ses passions, il a souvent créé des droits et des devoirs imaginaires que condamne la loi naturelle, et que les peuples effacent de leur code à mesure qu'ils progressent, c'est-à-dire se moralisent, rapprochant ainsi de plus en plus leur législation de la loi naturelle, but final de toute législation humaine.

Influence du Spiritisme sur le progrès. Son avenir.

L'influence la plus grande du Spiritisme sur le progrès consiste dans les preuves qu'il donne de la vie future, preuves qui ont déjà considérablement diminué sur terre les faux et abominables préceptes du matéria-

lisme, qui est la plaie la plus hideuse et la plus dégoûtante de notre société actuelle ; lesquelles preuves, plutôt que nous ne pensons, sont destinées à en faire disparaître toute espèce de trace parmi nous, ainsi que les tristes et ridicules préjugés de sectes, de castes et de couleurs, en apprenant aux hommes qu'ils sont tous frères en DIEU, leur père spirituel, et que, par conséquent, ils doivent être fraternellement unis entre eux s'ils ne veulent pas souverainement lui déplaire.

Concernant l'avenir du Spiritisme, il est facile de comprendre qu'il deviendra une croyance vulgaire et marquera une nouvelle ère dans l'histoire de l'humanité, parce qu'il est dans la nature et que le temps est venu où il doit prendre rang parmi les connaissances humaines. Seulement nous devons comprendre que les idées ne se transforment qu'à la longue et jamais subitement ; elles s'affaiblissent de *génération à génération*, et finissent *par disparaître peu à peu avec ceux qui les* professaient, et qui sont remplacés par d'autres individus imbus dès leur bas âge des nouveaux principes, comme cela a lieu pour les idées politiques. Voyez le paganisme ; il n'est certes personne aujourd'hui qui professe les idées religieuses de ces temps-là, cependant plusieurs siècles après l'avénement du christianisme elles ont laissé des traces que la complète rénovation des races à seule pu effacer. Il en sera de même du Spiritisme. Il fait beaucoup de progrès, mais il y aura encore pendant deux ou trois générations un levain d'incrédulité que le temps seul dissipera. Toutefois, sa marche sera plus rapide que celle du christianisme, parce que c'est le

christianisme lui-même qui lui ouvre les voies et sur lequel il s'appuie. Le christianisme avait à détruire et à établir, le Spiritisme n'a qu'à édifier.

CHAPITRE IX.

LOI D'ÉGALITÉ.

1. Egalité et inégalité apparentes. — 2. Égalité entre les deux sexes. — 3. Égalité devant la tombe.

Égalité et inégalité apparentes.

Tous les hommes, — nous entendons toujours par le mot hommes les deux sexes du genre humain, acception générale de ce mot, — sont soumis aux mêmes lois de la nature; tous naissent avec la même faiblesse, sont sujets aux mêmes douleurs, et le corps du riche se détruit comme celui du pauvre. DIEU n'a donc donné à aucun homme de supériorité naturelle ni par la naissance, ni par la mort; tous sont égaux devant lui. De là nous devons conclure que la loi d'égalité devant DIEU est une loi de nature. Seulement, dans l'humanité, parmi les hommes, entre eux il existe des inégalités sociales plus ou moins considérables, telles que inégalités de position dans les sociétés, inégalités d'autorité, de fortune, de moyens intellectuels et moraux, etc. Ces inégalités, comme nous l'avons déjà dit, pour les uns sont des ex-

piations, pour d'autres des punitions et expiations en même temps, et enfin pour tous des épreuves ; mais de toutes ces inégalités provisoires ressort une égalité générale pour tous, qui est leur amélioration et progression suivant qu'ils font bien ou mal. Ceci est une loi de nature commune à tous les hommes, c'est-à-dire à toutes les créatures humaines.

Égalité entre les deux sexes.

Toute loi humaine, pour être équitable, doit consacrer l'égalité des droits entre l'homme et la femme ; tout privilége accordé à l'un ou à l'autre est contraire à la justice naturelle. L'émancipation de la femme suit le progrès de la civilisation ; son asservissement marche avec la barbarie. Les sexes, d'ailleurs, n'existent que par l'organisation physique et nullement par l'organisation spirituelle, tous doivent donc jouir des mêmes droits ; seulement l'organisation de chaque être est appropriée aux fonctions qu'il doit accomplir. Ainsi, l'homme ayant plus de force physique pour accomplir les ouvrages fatigants et la femme plus de sensibilité et de délicatesse pour remplir ses fonctions maternelles, à l'un doivent appartenir les travaux du dehors, à l'autre ceux du dedans.

Égalité devant la tombe.

L'égalité devant la tombe est une loi de nature reconnue par l'humanité entière ; là finissent impitoyablement toutes distinctions humaines. C'est en vain que le

riche veut perpétuer sa mémoire par de fastueux monuments, le temps les détruira comme son corps; ainsi l'a décidé le Créateur de toutes choses. Le souvenir de ses bonnes ou mauvaises actions sera seul impérissable et est destiné à faire plus tard son bonheur ou son malheur. Quant à la pompe de ses funérailles, elle ne le lavera pas d'une seule de ses turpitudes et ne le fera pas monter d'un échelon dans la hiérarchie spirituelle.

CHAPITRE X.

LOI DE LIBERTÉ.

1. Liberté individuelle, d'action, de penser et de conscience, c'est-à-dire du libre arbitre de l'homme. — 2. Résumé théorique du libre arbitre.

Liberté individuelle, etc.

La loi de liberté consistant dans le droit de s'appartenir à soi-même en liberté d'action, de penser et de conscience, en un mot consistant dans le libre arbitre, est une loi de nature; car si elle n'était pas une loi de nature, les hommes ne jouiraient plus de leur libre arbitre, et par conséquent, n'étant plus maîtres de leurs volontés, ils ne pourraient plus être responsables devant Dieu de leurs bonnes et mauvaises actions, ce qui est impossible; notre raison et notre conscience nous

le disent. La loi de liberté est donc une loi de nature ; par conséquent, tout ce qui porte atteinte à la liberté de l'homme coupable d'aucuns méfaits vis-à-vis la société est contraire à cette loi. D'après cela, toute loi humaine qui consacre l'esclavage est une loi contre nature et des plus exécrables et des plus infâmes, car elle assimile l'homme à la brute et le dégrade moralement et physiquement ; aussi est-ce une loi destinée à disparaître de dessus terre dans plus ou moins de temps, et ce temps est peut-être bien plus rapproché que nous ne pensons, d'après ce que nous voyons se passer en Amérique, dans ce moment-ci.

La liberté individuelle ou d'action peut être plus ou moins indépendante, mais jamais elle ne peut l'être complétement, car toutes les fois qu'il y a deux hommes ensemble, ils se doivent naturellement des égards entre eux, ce qui toujours est contraire à *leur complète liberté individuelle, mais ce qui, en même temps*, est de toute nécessité dans l'intérêt de toute union sociale, qui n'est pas possible sans cela.

Ce que nous venons de dire pour la liberté individuelle ou d'action peut également se dire pour la liberté de penser et la liberté de conscience. Seulement ces deux dernières libertés sont les seules chez l'homme qui puissent être complétement indépendantes, c'est-à-dire sans limite, car elles ne connaissent pas d'entraves. On peut en arrêter l'essor, mais l'anéantir jamais. Dieu seul pouvant les connaître, lui seul peut les condamner ou les absoudre selon sa divine justice. Cependant toutes les fois qu'elles se produisent extérieurement et qu'elles

peuvent nuire à la société, il est toujours du devoir de ceux qui sont chargés de la sécurité publique d'arrêter leur essor autant que l'exige l'intérêt général, mais jamais davantage, s'ils ne veulent pas se rendre coupables eux-mêmes en ôtant à l'homme, sans utilité majeure, son libre arbitre, dont il doit toujours jouir avec une entière liberté toutes les fois qu'il ne se rend pas nuisible à la société. Malheur donc aux individus qui, abusant de leur force ou de leur pouvoir, cherchent à entraver, soit par orgueil ou égoïsme, le libre arbitre de leurs semblables ! C'est une responsabilité énorme qu'ils prennent devant Dieu, source de toute justice et de toute bonté.

Résumé théorique du libre arbitre.

La question du libre arbitre peut se résumer ainsi : l'homme n'est point fatalement conduit au mal ; les actes qu'il accomplit ne sont point écrits d'avance ; les crimes qu'il commet ne sont point le fait d'un arrêt du destin. Il peut, comme épreuve et comme expiation, choisir une existence où il aura les entraînements du crime, soit par le milieu où il se trouve placé, soit par les circonstances qui surviennent, mais il est toujours libre d'agir ou de ne pas agir. Ainsi, le libre arbitre existe à l'état d'Esprit dans le choix de l'existence corporelle et des épreuves, et à l'état corporel dans la faculté de céder ou de résister aux entraînements auxquels nous nous sommes volontairement soumis. C'est à l'éducation à combattre ces mauvaises tendances ; elle le fera utilement quand elle sera basée sur l'étude approfondie

de la nature morale de l'homme. Par la reconnaissance des lois qui régissent cette nature morale, on parviendra à la modifier, comme on modifie l'intelligence par l'instruction et le tempérament par l'hygiène.

L'Esprit dégagé de la matière et à l'état errant fait choix de son existence corporelle future selon le degré de perfection auquel il est arrivé, et c'est en cela, comme nous l'avons déjà dit, que consiste surtout son libre arbitre. Cette liberté n'est point annulée par l'incarnation; s'il cède à l'influence de la matière, c'est qu'il succombe sous les épreuves mêmes qu'il a choisies, et c'est pour l'aider à les surmonter qu'il peut invoquer l'assistance de DIEU et des bons Esprits, comme étant ses messagers; mais il ne doit jamais, en aucune circonstance, en demander la cessation ou le changement, s'il ne veut pas déplaire à Dieu, dont la justice est inflexible autant que la bonté est infinie.

Sans le libre arbitre l'homme n'a ni tort dans le mal, ni mérite dans le bien; et cela est tellement reconnu, que, dans le monde, on proportionne toujours le blâme ou l'éloge à l'intention, c'est-à-dire à la volonté; or, qui dit volonté dit liberté. L'homme ne saurait donc chercher une excuse de ses méfaits dans son organisation sans abdiquer sa raison et sa condition d'être humain pour s'assimiler à la brute. S'il en était ainsi pour le mal, il en serait de même pour le bien; mais quand l'homme accomplit le bien, il a grand soin de s'en faire un mérite et n'a garde d'en gratifier ses organes, ce qui prouve qu'instinctivement il ne renonce pas, malgré l'opinion de quelques systématiques, au plus beau privilége de

son espèce : la liberté de penser et d'agir suivant sa volonté.

La fatalité telle qu'on l'entend vulgairement suppose la décision préalable et irrévocable de tous les événements de la vie, quelle qu'en soit l'importance. Si tel était l'ordre des choses, l'homme serait une machine sans volonté. A quoi lui servirait son intelligence, puisqu'il serait invariablement dominé dans tous ses actes par la puissance irrévocable du destin ? Une telle doctrine, si elle était vraie, serait la destruction de toute liberté morale ; il n'y aurait plus pour l'homme de responsabilité, et par conséquent ni bien, ni mal, ni crimes, ni vertus. Dieu, souverainement juste, ne pourrait châtier sa créature pour des fautes qu'il n'aurait pas dépendu d'elle de ne pas commettre, ni la récompenser pour des vertus dont elle n'aurait pas le mérite. Une pareille loi serait, en outre, la négation de la loi du progrès, car l'homme, qui attendrait tout du sort, ne tenterait rien pour améliorer sa position, puisqu'il n'en serait ni plus ni moins.

La fatalité n'est pourtant pas un vain mot ; elle existe dans la position que l'homme occupe sur la terre et dans les fonctions qu'il y remplit, par suite du genre d'existence dont son Esprit a fait choix comme épreuve, expiation ou mission. Il subit fatalement toutes les vicissitudes de cette existence et toutes les tendances bonnes ou mauvaises qui y sont inhérentes ; mais là s'arrête la fatalité, car il dépend de sa volonté de céder ou non à ces tendances. Le détail des événements est subordonné aux circonstances qu'il provoque lui-même

par ses actes, et sur lesquelles peuvent influer les Esprits par les pensées qu'ils lui suggèrent.

La fatalité est donc dans les événements qui se présentent, puisqu'ils sont la conséquence du choix de l'existence fait par l'Esprit ; elle peut ne pas être dans le résultat de ces événements, puisqu'il peut dépendre de l'homme d'en modifier le cours par sa prudence ; elle n'est jamais dans les actes de la vie morale.

C'est dans la mort que l'homme est soumis d'une manière absolue à l'inexorable loi de la fatilité, car il ne peut échapper à l'arrêt qui fixe le terme de son existence, ni au genre de mort qui doit en interrompre le cours, toutes les fois qu'il n'y a pas suicide et que ce genre de mort a été choisi par lui, à l'état d'Esprit errant, ou imposé par Dieu.

CHAPITRE XI.

LOI DE JUSTICE ET DE CHARITÉ PAR AMOUR POUR DIEU.

1. Droits et devoirs. — 2. Charité par amour pour DIEU. — 3. Instructions spirites sur les devoirs que nous impose la charité et sur les différentes espèces de charité.

Droits et devoirs.

La loi de justice est tellement une loi de nature, que le sentiment de justice est inné chez tous les hommes, au point que tous se révoltent à la moindre injustice dont

ils ont connaissance, principalement du moment que leurs intérêts n'y sont pas engagés; car l'on peut dire que la cause première de toute injustice sur la terre est l'intérêt personnel, c'est-à-dire le dégoûtant égoïsme et l'orgueil. Faisons disparaître de notre société ces deux exécrables défauts, et alors toute espèce d'injustice sera inconnue parmi nous.

La justice peut se définir le respect des droits de chacun, et ces droits peuvent se déterminer d'abord par le respect de la loi de justice naturelle, qui nous commande de vouloir pour les autres ce que nous voudrions pour nous-même (ici notre conscience doit nous servir de guide, et, si nous l'écoutons, jamais elle ne nous mettra dans l'erreur); ensuite par le respect des lois humaines existantes pour le moment, et qui accordent à chacun des droits plus ou moins étendus. Seulement, comme il se peut que ces lois soient plus ou moins contraires à la loi naturelle, et par conséquent plus ou moins défectueuses, dans ce cas tout homme juste et sensé doit toujours agir d'après sa conscience, qui seule peut lui servir de guide sûr en cette occasion.

En outre du respect des droits de chacun, l'homme a des devoirs à remplir, et ces devoirs ne consistent plus à respecter seulement les droits de chacun, mais aussi à faire à autrui ce que nous voudrions qu'il nous fût fait. Ici encore notre conscience est un guide certain et qui ne nous trompera jamais, tant que l'égoïsme et l'orgueil n'auront pas de prise sur nous. Seulement, comme ces devoirs ont un intérêt immense pour l'humanité, c'est-

à-dire pour l'amélioration des Esprits qui la composent, nous allons nous y arrêter un instant.

Nous avons dit que les devoirs que l'homme a à remplir vis-à-vis de ses semblables consistent à faire à autrui ce que nous voudrions qui raisonnablement nous fût fait; maxime admirable qui est le principal fondement de la doctrine de Jésus-Christ, et qui comprend la sublime loi de charité par amour pour DIEU, qui, elle aussi, est une loi naturelle qui devrait être gravée en traits ineffaçables dans le cœur de toute créature humaine. Mais malheureusement l'orgueil et l'égoïsme, qui, comme nous l'avons déjà dit, sont les deux plaies les plus hideuses de la société, et qui même sont de véritables fléaux pour notre humanité, ont effacé plus ou moins les bons sentiments que les hommes portaient primitivement en eux-mêmes gravés dans leurs cœurs. Car si le mal existe parmi nous, c'est à nous-mêmes que nous le devons.

Charité par amour pour Dieu.

La charité par amour pour DIEU est le complément de la loi de justice; elle seule peut rendre l'homme meilleur et lui aider à progresser, c'est-à-dire avancer vers DIEU, source de toute espérance et consolation. Elle peut se résumer ainsi : bienveillance pour tout le monde, bienfaisance pour toute indigence, indulgence pour les défauts d'autrui, et enfin pardon des offenses, le tout par amour pour DIEU, notre bon père céleste à tous et notre unique soutien.

La vraie charité est toujours bonne et bienveillante; elle est autant dans la manière que dans le fait. Un service rendu avec délicatesse double de prix ; s'il l'est avec hauteur, le besoin peut le faire accepter, mais le cœur en est peu touché. Souvenons-nous aussi que l'ostentation enlève aux yeux de DIEU le mérite du bienfait. Jésus a dit : « Que votre main gauche ignore ce que donne votre main droite. » Par ces mots il ne veut pas dire qu'il faut donner sans compter, c'est-à-dire sans savoir ce que l'on donne, et par conséquent sans discernement; mais il nous apprend qu'on doit oublier un bienfait aussitôt qu'on l'a fait, et ne jamais le ternir par l'orgueil.

Il faut distinguer l'aumône, proprement dite, de la bienfaisance. Le plus nécessiteux n'est pas toujours celui qui demande : la crainte d'une humiliation retient le vrai pauvre, et souvent il souffre sans se plaindre; c'est celui-là que l'homme vraiment humain et bienfaisant sait aller chercher sans ostentation.

N'oublions jamais que l'Esprit, quels que soient son degré d'avancement, sa situation comme réincarnation ou erraticité, est toujours placé entre des supérieurs qui le guident et lui facilitent son amélioration, et des inférieurs envers lesquels il a les mêmes devoirs à remplir. Soyons donc charitable, non-seulement de cette charité qui nous porte à tirer de notre bourse l'obole que nous donnons plus ou moins froidement à celui qui ose nous demander; mais allons au-devant des misères cachées, car c'est là que se trouvent les véritables souffrances. Soyons indulgent pour les travers de nos semblables; au lieu de mépriser l'ignorance et le vice, instruisons-les

et moralisons-les ; soyons doux, bienveillant et indulgent pour tous ceux qui nous sont inférieurs ; enfin, soyons avec tous, sans exception, comme nous voudrions raisonnablement qu'on fût envers nous-même, et nous aurons obéi à la loi de DIEU.

Instructions spirites sur les devoirs que nous impose la charité et sur les différentes espèces de charité.

Pour toutes ces instructions, consulter l'admirable et divin ouvrage de M. Allan Kardec, intitulé *l'Évangile selon le Spiritisme*, dont nous avons extrait le fragment suivant, pour donner une idée au lecteur de la beauté et du sens sublime desdites instructions. (Voir l'opinion de l'auteur sur ledit ouvrage, page 13 de cet écrit)

Sur le pardon des offenses.

Pardonner à ses ennemis, c'est demander pardon pour soi-même ; pardonner à ses amis, c'est leur donner une preuve d'amitié ; pardonner les offenses, c'est reconnaître qu'on devient meilleur. Pardonnez donc, mes amis, afin que DIEU vous pardonne ; car si vous êtes durs, exigeants, inflexibles, si vous tenez rigueur même pour une légère offense, comment voulez-vous que DIEU oublie que chaque jour vous avez le plus grand besoin d'indulgence pour vous-mêmes ? Oh ! malheur à celui qui dit : Je ne pardonnerai jamais, car il prononce sa propre condamnation. Qui sait, d'ailleurs, si, en des-

cendant en vous-même, vous n'avez pas été l'agresseur ? Qui sait si, dans cette lutte qui commence par un coup d'épingle et finit par une rupture, vous n'avez pas commencé à porter le premier coup ? si une parole blessante ne vous est pas échappée ? si vous avez usé de toute la modération nécessaire ? Sans doute votre adversaire a tort de se montrer si susceptible, mais c'est une raison pour vous d'être indulgent et de ne pas mériter le même reproche. Admettons que vous ayez été réellement l'offensé dans une circonstance, qui dit que vous n'avez pas envenimé la chose par des représailles, et que par là vous n'avez pas fait dégénérer en querelle sérieuse ce qui aurait pu facilement tomber dans l'oubli ? S'il dépendait de vous d'en empêcher les suites et si vous ne l'avez pas fait, vous êtes coupable. Admettons enfin que vous n'ayez aucun reproche à vous faire, vous n'en n'aurez que plus de mérite aux yeux de Dieu à être clément.

Mais il y a deux manières bien différentes de pardonner : il y a le pardon des lèvres et le pardon du cœur. Bien des gens disent de leur adversaire : Je lui pardonne, tandis qu'intérieurement ils éprouvent un secret plaisir du mal qui lui arrive, disant en eux-mêmes il n'a que ce qu'il mérite. Combien disent : Je pardonne, et qui ajoutent : Mais je ne me réconcilierai, jamais ; je ne le reverrai de ma vie. Est-ce là le pardon selon l'Évangile ? Non ; le véritable pardon, le pardon du chrétien, du vrai spirite enfin, est celui qui jette un voile sur le passé ; c'est le seul dont il vous sera tenu compte, car DIEU ne se contente pas de l'apparence : il

sonde le fond des cœurs et les plus secrètes pensées ; on ne lui en impose pas par des paroles et de vains simulacres. L'oubli complet et absolu des offenses est le propre des grandes âmes ; la rancune est toujours un signe d'abaissement et d'infériorité. N'oubliez pas que le vrai pardon se reconnaît aux actes bien plus qu'aux paroles.

(Paul, apôtre. — Lyon, 1861.)

CHAPITRE XII.

PERFECTION MORALE.

1. Connaissance de soi-même. — 2. Des vertus et des vices, comprenant les qualités et les défauts de l'espèce humaine. — 3. Instructions spirites. — 4. *Caractères de l'homme de bien*, suivis des bons spirites. — 5. Devoirs généraux de l'homme, par Fénelon.

Connaissance de soi-même.

La perfection morale n'est pas autre chose que la parfaite amélioration de l'homme, et pour lui le moyen pratique le plus efficace pour s'améliorer ici-bas et résister à l'entraînement du mal, c'est de chercher à se connaître soi-même, c'est-à-dire d'étudier avec le plus grand soin toutes ses bonnes et mauvaises qualités. Pour cela il lui suffit, à la fin de chaque jour, d'interroger scrupuleusement sa conscience, de passer en revue ce qu'il

a fait dans la journée écoulée, et se demander s'il n'a pas manqué à quelque devoir, si personne n'a eu à se plaindre de lui. C'est ainsi qu'il peut parvenir à se connaître et à voir ce qu'il y a à réformer en lui. Celui qui chaque soir rappellerait toutes ses actions de la journée et se demanderait s'il a fait du bien ou du mal, priant Dieu, avec toute humilité et toute résignation, de permettre à son ange gardien de l'éclairer, acquerrait une grande force pour se perfectionner; car Dieu ne manque jamais d'assister celui qui lui adresse de semblables demandes avec sincérité. Posez-vous donc des questions et demandez-vous ce que vous avez fait et dans quel but vous avez agi en telle circonstance; si vous avez fait quelque chose que vous blâmeriez de la part d'autrui; si vous avez fait une action que vous n'oseriez avouer.

Demandez-vous encore ceci: S'il plaisait à Dieu de me rappeler en ce moment, aurais-je, en rentrant dans le monde des Esprits, où rien n'est caché, à redouter la vue de quelques-uns? Examinez ce que vous pouvez avoir fait contre Dieu, puis contre votre prochain, puis contre vous-même. Les réponses seront un repos pour votre conscience ou l'indication d'un mal qu'il faut guérir.

La connaissance de soi-même est donc la clef de l'amélioration individuelle. Mais, direz-vous, comment se juger soi-même? N'a-t-on pas l'illusion de l'amour-propre qui amoindrit les fautes et les fait excuser? L'avare se croit simplement économe et prévoyant; l'orgueilleux croit n'avoir que de la dignité. Cela n'est que trop vrai. Mais vous avez un moyen de contrôle qui ne peut vous

tromper. Quand vous êtes indécis sur la valeur de vos actions, demandez-vous comment vous les qualifieriez si elles étaient le fait d'une autre personne. Si vous les blâmez en autrui, elles ne sauraient être plus légitimes en vous, car Dieu n'a pas deux mesures pour sa justice. Cherchez aussi à savoir ce qu'en pensent les autres et ne négligez pas l'opinion de vos ennemis, car ceux-là n'ont aucun intérêt à farder la vérité, et souvent Dieu les place à côté de vous comme un miroir pour vous avertir avec plus de franchise que ne le ferait un ami, le plus souvent craignant de vous affliger. Que celui qui a la volonté sérieuse de s'améliorer explore donc sa conscience, afin d'en arracher les mauvais penchants, comme il arrache les mauvaises herbes de son jardin; qu'il fasse la balance de sa journée morale, comme le marchand fait celle de ses pertes et de ses bénéfices, et je vous assure que l'une lui rapportera plus que l'autre. S'il peut se dire que sa journée a été bonne, il peut dormir en paix et attendre sans crainte le réveil d'une autre vie.

Posez-vous donc, mes amis, des questions nettes et précises; ne craignez pas de les multiplier : on peut bien donner quelques minutes pour conquérir un bonheur éternel. Ne travaillez-vous pas tous les jours en vue de ramasser de quoi vous procurer le repos sur vos vieux jours? Ce repos n'est-il pas l'objet de tous vos désirs, le but qui vous fait endurer des fatigues et des privations momentanées? Eh bien! quest-ce que c'est que ce repos de quelques jours, troublé par les infirmités du corps, à côté de celui qui attend l'homme de bien à la fin de sa carrière? Je sais que beaucoup disent que le présent est

positif et l'avenir incertain. Ah ! chers et malheureux amis, rentrez en vous-mêmes, et vous verrez qu'un semblable raisonnement n'aura aucune valeur sur vous.

Des vertus et des vices, etc.

Toutes les vertus ont leur mérite, parce que toutes sont des signes certains de progrès dans la voie du bien. Il y a vertu toutes les fois qu'il y a résistance volontaire à l'entraînement des mauvais penchants ; mais le sublime de la vertu consiste dans le sacrifice de l'intérêt personnel pour le bien de son prochain sans arrière-pensée ; la plus méritoire est celle qui est fondée sur la charité la plus désintéressée.

De même que toutes les vertus ont leur mérite, tous les vices ont, eux aussi, leur défauts, parce qu'ils sont des signes certains d'imperfection morale. Il y a vice toutes les fois qu'on se laisse entraîner à ses mauvais penchants; mais le plus détestable de tous les vices, c'est l'intérêt personnel exagéré, c'est-à-dire l'égoïsme ; de lui découle tout le mal ; avec l'orgueil ce sont les deux plaies les plus hideuses de la société, car tous les deux sont incompatibles avec la justice, l'amour et la charité, qui en sont l'ornement, — principalement le premier, c'est-à-dire l'égoïsme, qui est l'ennemi juré et implacable de toute charité.

Enfin, nous pouvons dire que tout ce qui tend à l'amélioration de l'homme et au bien-être général est vertu, et tout ce qui est contraire à son amélioration et au bien-être général est vice.

Instructions spirites.

Concernant les instructions spirites ou des Esprits sur les vertus et les vices de l'humanité, lire depuis le commencement jusqu'à la fin *l'Évangile selon le Spiritisme*, déjà cité un très grand nombre de fois dans le cours de cet écrit, et, comme nous l'avons déjà dit, formant à lui seul, comme théorie, la bibliothèque morale la plus complète.

Caractères de l'homme de bien, suivis des bons spirites.

Le véritable homme de bien est celui qui pratique la loi de justice, d'amour et de charité dans sa plus grande pureté. S'il interroge sa conscience sur ses propres actes, il se demande s'il n'a point violé cette loi; s'il n'a point fait de mal; s'il a fait tout le bien qu'il a pu; s'il a négligé volontairement une occasion d'être utile; si nul n'a à se plaindre de lui, etc., etc. (Voir pour la suite *l'Évangile selon le Spiritisme*, nos 206 et 207, pages 245 à 250.)

Devoirs généraux de l'homme.

Rendez au Créateur ce que l'on doit lui rendre !...
Réfléchissez avant que de rien entreprendre.
Point de société qu'avec d'honnêtes gens,
Et ne vous flattez point de vos heureux talents.

Conformez-vous toujours aux sentiments des autres,
Cédez honnêtement si l'on combat les vôtres.

Donnez attention à tout ce qu'on vous dit
Et n'affectez jamais d'avoir beaucoup d'esprit.

N'entretenez personne au delà de sa sphère
Et dans tous vos discours tâchez d'être sincère.
Tenez votre parole inviolablement
Et ne promettez rien inconsidérément.

Soyez officieux, complaisant, doux, affable,
Et pour tous les humains d'un abord favorable.
Sans être familier ayez un air aisé,
Ne décidez de rien qu'après avoir jugé.

Aimez sans intérêt, pardonnez sans faiblesse,
Choisissez vos amis avec délicatesse :
Cultivez avec soin l'amitié d'un chacun.
A l'égard des procès, n'en intentez aucun.

Ne vous informez point des affaires des autres,
Sans affectation taisez-vous sur les vôtres.
Prêtez de bonne grâce, avec discernement;
S'il faut récompenser, faites-le noblement.

En quelque heureux état que vous puissiez paraître,
Que ce soit sans excès et sans vous méconnaître.
Compatissez toujours aux disgrâces d'autrui,
Supportez ses défauts, vivez bien avec lui.

Surmontez les chagrins où l'esprit s'abandonne,
N'usez de raillerie envers nulle personne.
Où la discorde règne apportez-y la paix,
Et puis ne vous vengez qu'à force de bienfaits.

Reprenez sans aigreur, louez sans flatterie,
Riez paisiblement, entendez raillerie.
Estimez un chacun dans sa profession
Et ne critiquez point par ostentation.

Ne reprochez jamais le plaisir que vous faites,
Mais le mettez au rang des affaires secrètes.
Prévenez les besoins d'un ami malheureux,
Sans prodigalité montrez-vous généreux.

Modérez les transports d'une bile naissante
Et ne parlez qu'en bien d'une personne absente.
Fuyez l'ingratitude et vivez sobrement,
Jouez pour le plaisir et perdez noblement.

Pensez bien, parlez peu et n'offensez personne;
Faites toujours grand cas de ce que l'on vous donne.
Ne tyrannisez point le pauvre débiteur,
Pour lui comme pour vous soyez de bonne humeur.

Au bonheur du prochain ne portez point envie
Et ne divulguez point ce que l'on vous confie.
Ne vous vantez de rien, gardez votre secret,
Après quoi mettez-vous au-dessus des caquets.

(FÉNELON.)

LIVRE QUATRIÈME.

ESPÉRANCES ET CONSOLATIONS.

CHAPITRE PREMIER

PEINES ET JOUISSANCES TERRESTRES.

1. Bonheur et malheur. — 2. Perte de personnes aimées. — 3. Déceptions, ingratitude. — 4. Sympathie et antipathie. — 5. Appréhension de la mort. — 6. Instructions des Esprits.

Bonheur et malheur.

L'homme n'est pas né pour jouir d'un parfait bonheur sur la terre, puisque la vie lui a été donnée comme épreuve ou expiation ; mais il dépend de lui d'adoucir ses maux et d'être aussi heureux que le comporte son existence corporelle ; pour cela il lui suffit de pratiquer la loi de DIEU qui n'est autre que la loi naturelle, car c'est en s'écartant de cette loi que le plus souvent il s'est rendu lui-même le propre artisan de son malheur. Pour s'en convaincre, il n'a qu'à remonter de proche en proche à l'origine de ce qu'il appelle ses malheurs

terrestres, il les verra pour la plupart être la suite d'une première déviation à cette loi. Par cette déviation il est entré dans une mauvaise voie, et de conséquence en conséquence il est tombé dans le malheur.

Ce que l'homme appelle bonheur et malheur sur la terre n'est que relatif à la position de chacun, et surtout à sa manière d'apprécier et de voir les choses; de sorte qu'on peut dire qu'il y a autant de malheurs et de bonheurs différents qu'il y a de goûts et de sentiments différents chez les hommes. Seulement celui qui envie à son prochain soit sa plus ou moins haute position sociale, soit sa fortune plus ou moins grande, ne réfléchit pas, sans doute, que ces faveurs sont pour ce même prochain des épreuves bien glissantes et bien dangereuses, qui, pour une heure de bon temps qu'elles lui procurent sur terre, peuvent dans l'autre vie lui *faire éprouver des remords bien cuisants et bien longs, des siècles* peut-être *comparativement à l'heure terrestre*, selon qu'il aura plus ou moins fait le bien que sa position lui permettait de faire, car ces faveurs ne sont pour les hommes que de véritables tentations pour les éprouver. D'après cela, tout homme sensé et prudent doit se dire que s'il ne profite pas des faveurs dont jouit son voisin, il n'a pas non plus la même responsabilité.

Il existe une mesure de bonheur commune à tous les hommes : c'est pour la vie matérielle la possession du nécessaire; pour la vie morale, la bonne conscience et la foi en l'avenir. De plus, il existe encore trois moyens sûrs pour eux de se rendre heureux : d'abord, c'est de ne jamais se laisser aller aux tentations de l'*orgueil*,

de l'ambition, de l'avarice, de l'envie, de la jalousie, passions qui toutes sont de véritables vers rongeurs qui torturent ceux qui en sont atteints, surtout les deux dernières, l'envie et la jalousie, avec lesquelles il n'y a pas de calme ni de repos possible ; car pour l'homme qui en est atteint, les objets de sa convoitise, de sa haine, de son dépit se dressent devant lui comme des fantômes qui ne lui laissent aucune trève et le poursuivent jusque dans son sommeil ; c'est pour lui un état de fièvre continuel, un véritable enfer. Le deuxième moyen, c'est de ne jamais regarder au-dessus de soi, mais toujours au-dessous ; alors la vue de ceux qui souffrent encore plus que nous nous porte à nous estimer heureux de ne pas souffrir autant qu'eux, tout en les plaignant et nous apitoyant sur leur sort encore plus malheureux que le nôtre. Enfin, le troisième moyen, et le meilleur de tous, *c'est de n'attacher que peu d'importance aux choses d'ici-bas, d'élever nos pensées au-dessus du cercle étroit* de la vie matérielle, de faire du bien autant que nous le pouvons à tous nos semblables quels qu'ils soient, même à nos ennemis, et cela par amour pour DIEU, notre bon père céleste à tous, créateur et dispensateur de toutes choses et source unique de toute espérance et consolation.

Pertes de personnes aimées.

Nous avons dit au commencement de ce chapitre que le parfait bonheur est impossible sur terre, parce que la vie terrestre est une vie d'expiation, c'est-à-dire de réparation pour les fautes qu'on a pu commettre dans

une vie matérielle antérieure à celle-ci. Une preuve qu'il doit en être ainsi, c'est la vertu malheureuse sur terre. En effet, comment expliquer les souffrances physiques et morales qu'éprouve un homme vertueux, jouissant de l'estime de ses concitoyens par une vie exemplaire? Naturellement, ces souffrances ne peuvent pas lui être infligées pour avoir bien fait; il faut donc que ce soit pour lui une épreuve ou bien une expiation pour des fautes qu'il a pu commettre dans une vie antérieure. Par conséquent, pour lui la mort naturelle c'est la délivrance, c'est-à-dire la fin de ses souffrances et le commencement d'une félicité proportionnelle à son plus ou moins de mérite, c'est-à-dire selon qu'il a fait plus ou moins de bien et qu'il a été plus ou moins résigné dans ses souffrances. D'après cela, regretter la vie, pour lui, c'est regretter qu'il soit heureux. Comme preuve de ce que nous avançons nous allons citer deux comparaisons qui y *ont infiniment de rapport.*

1° Deux amis sont prisonniers et renfermés dans le même cachot. Tous les deux doivent avoir un jour leur liberté, mais l'un d'eux l'obtient avant l'autre. Serait-il charitable à celui qui reste d'être fâché que son ami soit délivré avant lui? N'y aurait-il pas plus d'égoïsme que d'affection de sa part à vouloir qu'il partage sa captivité et ses souffrances aussi longtemps que lui? Il en est de même de deux êtres qui s'aiment sur la terre; celui qui part le premier est le premier délivré, et nous devons l'en féliciter, en attendant avec patience et résignation le moment où nous le serons à notre tour.

2° Vous avez un ami qui auprès de vous est dans une situation très pénible ; sa santé ou son intérêt exigent qu'il aille dans un autre pays où il sera mieux sous tous les rapports. Il ne sera plus auprès de vous momentanément, mais pour peu que vous lui portiez un peu d'intérêt, pourrez-vous être fâché de son éloignement, du moment que vous savez que c'est pour son bien ?

Déceptions, ingratitude.

Chacun, avons-nous dit, doit être récompensé selon son propre mérite. D'après cela, il nous est facile de comprendre que dans toutes les déceptions que l'homme est susceptible d'éprouver dans la vie, ayant pour cause l'ingratitude de ses semblables envers lui, ce n'est pas celui qui supporte ces déceptions qui est à plaindre, puisque, étant innocent, il en sera récompensé selon qu'il aura été plus ou moins résigné, mais bien celui qui en est l'auteur volontaire, car le seul espoir qui existe pour lui, c'est de ressentir dans l'autre vie, et quelquefois dès celle-ci, nous en avons des exemples tous les jours, des remords qui le rendent plus ou moins malheureux, selon qu'il a été plus ou moins coupable, autrement dit ingrat ou injuste.

Sympathie et antipathie.

La nature a donné à l'homme le besoin d'aimer et d'être aimé. Une des plus grandes jouissances qu'il lui soit donné sur la terre, c'est de rencontrer des cœurs

qui sympathisent avec le sien, car elle lui donne les prémices du bonheur qui lui est réservé dans le monde des Esprits parfaits, où tout est amour et bienveillance. C'est une jouissance qui est refusée à l'égoïste, qui est l'homme le plus à plaindre de tous ceux qui existent, car pour lui pas de sympathie possible; tous lui sont antipathiques, et de quelque côté qu'il se tourne il ne rencontre que froideur, dégoût et mépris. Quelquefois, cependant, sa position sociale ou de fortune peut lui procurer plus ou moins d'amis; mais alors ce ne sont que de faux amis, de qui il ne peut espérer qu'ingratitude et déceptions.

Appréhension de la mort.

L'appréhension de la mort n'est pas la même pour tous les hommes. L'homme charnel, plus attaché à la vie corporelle qu'à la vie spirituelle, a sur la terre des peines et des jouissances matérielles; son bonheur est dans la satisfaction fugitive de tous ses désirs. Son âme, constamment préoccupée et affectée des vicissitudes de la vie, est dans une anxiété et une torture perpétuelles. La mort l'effraie, parce qu'il doute de son avenir et qu'il laisse sur la terre toutes ses affections et toutes ses espérances.

L'homme moral, qui s'est élevé au-dessus des besoins factices créés par les passions, a dès ici-bas des jouissances inconnues à l'homme matériel. La modération de ses désirs donne à son esprit le calme et la sérénité. Heureux du bien qu'il fait, il n'est point pour lui de déceptions, et les contrariétés glissent sur son âme sans

y laisser d'empreinte douloureuse. Pour lui, la mort c'est la délivrance.

Instructions des Esprits.

Concernant les principales instructions données par les Esprits, instructions qui sont fort nombreuses, consulter *l'Évangile selon le Spiritisme*, déjà cité en mainte occasion dans le cours de cet écrite, et dont nous avons extrait le fragment suivant, traitant des tourments volontaires que l'homme se crée sur la terre, lequel fragment, pris sans choisir, pourra donner au lecteur une idée de l'extrême importance de ces instructions sous le rapport scientifique et moral.

Des tourments volontaires.

L'homme est incessamment à la poursuite du bonheur, qui lui échappe sans cesse, parce que le bonheur sans mélange n'existe pas sur la terre. Cependant, malgré les vicissitudes qui forment le cortége inévitable de cette vie, il pourrait tout au moins jouir d'un bonheur relatif, mais il le cherche dans les choses périssables et sujettes aux mêmes vicissitudes, c'est-à-dire dans les jouissances matérielles, au lieu de le chercher dans les jouissances de l'âme, qui sont un avant-goût des jouissances célestes, impérissables. Au lieu de chercher la paix du cœur, seul bonheur réel ici-bas, il est avide de tout ce qui peut le troubler et l'agiter; et, chose singulière, il semble se créer à dessein des tourments qu'il ne tiendrait qu'à

lui d'éviter. En est-il de plus grands que ceux que causent l'envie et la jalousie ? Pour l'envieux et le jaloux il n'est point de repos ; ils ont perpétuellement la fièvre ; ce qu'ils n'ont pas et ce que d'autres possèdent leur cause des insomnies ; les succès de leurs rivaux leur donnent le vertige ; leur émulation ne s'exerce qu'à éclipser leurs voisins ; toute leur joie est d'exciter dans les insensés comme eux la rage de jalousie dont ils sont possédés. Pauvres insensés, en effet, qui ne songent pas que demain peut-être il leur faudra quitter tous ces hochets dont la convoitise empoisonne leur vie ! Ce n'est pas à eux que s'applique cette parole : « Bienheureux les affligés, parce qu'ils seront consolés, » car leurs soucis ne sont pas de ceux qui ont leur compensation dans le ciel. Que de tourments, au contraire, s'épargne celui qui sait se contenter de ce qu'il a, qui voit sans envie ce qu'il n'a pas, qui ne cherche pas à paraître plus qu'il n'est. Il est toujours riche, car s'il regarde au-dessous de lui au lieu de regarder au-dessus, il verra toujours des gens qui ont encore moins ; il est calme, parce qu'il ne se crée pas des besoins chimériques, et le calme au milieu des orages de la vie n'est-il pas le bonheur ?

(Fénelon. — Lyon, 1860.)

CHAPITRE II.

PEINES ET JOUISSANCES FUTURES.

1° Néant. Vie future. — 2° Intuition des peines et jouissances futures. – 3° Intervention de DIEU dans les peines et récompenses. — 4° Nature des peines et jouissances futures. — 5° Peines corporelles futures. — 6° Durée des peines futures.

Néant. — Vie future.

Dans tous les temps, l'homme s'est préoccupé de son avenir d'outre-tombe, et cela est fort naturel. Quelle que soit l'importance qu'il attache à la vie présente, il ne peut s'empêcher de considérer combien elle est courte et surtout précaire, puisqu'elle peut être brisée à chaque instant et qu'il n'est jamais sûr du lendemain. Que devient-il après l'instant fatal ? La question est grave, car il ne s'agit pas de quelques années ni de quelques siècles, mais de l'éternité. Celui qui doit passer de longues années dans un pays étranger s'inquiète de la position qu'il y aura; comment donc ne nous préoccuperions-nous pas de celle que nous aurons en quittant ce monde, puisque c'est pour toujours.

L'idée du néant a quelque chose qui répugne à la raison. L'homme le plus insouciant pendant sa vie, arrivé au moment suprême, se demande ce qu'il va devenir, et involontairement il espère.

Croire en DIEU sans admettre la vie future serait un non-sens. Le sentiment d'une existence meilleure est

dans le for intérieur de tous les hommes ; DIEU n'a pu l'y placer en vain. La vie future explique la conservation de notre individualité après la mort. Que nous importerait, en effet, de survivre à notre corps, si notre essence morale devait se perdre dans l'océan de l'infini ? Les conséquences pour nous seraient les mêmes que le néant. Notre conscience nous dit que cela est impossible, car ce serait entièrement contraire à la justice divine et à sa bonté infinie.

Intuition des peines et jouissances futures.

Les sentiments qui dominent chez les hommes au moment de la mort sont : le doute pour les sceptiques endurcis, mais ils sont excessivement rares, car il y en a plus de faux que de véritables ; la crainte pour les coupables et l'espérance pour les hommes de bien.

La conséquence de la vie future est la responsabilité de nos actes. La raison et la justice nous disent que dans la répartition du bonheur, auquel tout homme aspire, les bons et les méchants ne sauraient être confondus. DIEU ne peut vouloir que les uns jouissent sans peine du bien auquel d'autres n'atteignent qu'avec effort et persévérance.

L'idée que DIEU nous donne de sa justice et de sa bonté par la sagesse de ses lois ne nous permet pas de croire que le juste et le méchant soient au même rang à ses yeux, ni de douter qu'ils ne reçoivent un jour, l'un la récompense, l'autre le châtiment du bien ou du mal qu'ils auront fait ; c'est pourquoi le sentiment inné

que nous avons de la justice divine nous donne l'intuition des peines et des récompenses futures.

Intervention de DIEU dans les peines et récompenses.

DIEU s'occupe de tous les êtres qu'il a créés, quelque petits qu'ils soient; rien n'est trop peu pour sa bonté infinie. Seulement il a établi des lois immuables qui règlent toutes leurs actions; ceux qui les violent, c'est leur faute, ils en subissent les conséquences. Sans doute, quand un homme commet un excès, DIEU ne rend pas un jugement contre lui pour lui dire, par exemple : Tu as été gourmand, je vais te punir; mais il a tracé une limite, et la maladie et la mort sont souvent la conséquence des excès. Voilà la punition; elle est le résultat de l'infraction à sa loi, qui est la loi naturelle. Il en est ainsi de tout.

Toutes nos actions sont donc soumises aux lois de DIEU; il n'en est aucune, quelque insignifiante qu'elle nous paraisse, qui ne puisse en être la violation. Si nous subissons les conséquences de cette violation, nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes, qui nous faisons ainsi les propres artisans de notre bonheur ou malheur à venir, suivant que nous obéissons ou désobéissons à ces lois.

Nature des peines et jouissances futures.

Les peines et les jouissances de l'âme, après la mort de son enveloppe matérielle, sont purement morales, et par cela même sont infiniment plus vives que celles

qu'elle éprouve sur terre, parce que l'Esprit une fois dégagé est plus impressionnable, la matière n'empêchant plus ses sensations.

Le bonheur des bons Esprits consiste dans la connaissance plus ou moins étendue de toutes choses, selon leur épuration. Ils n'ont ni haine, ni jalousie, ni envie, ni ambition, ni aucune des passions qui font le malheur des hommes. L'amour qui les unit est pour eux une source de suprême félicité. Ils n'éprouvent ni les besoins, ni les souffrances, ni les angoisses de la vie matérielle; ils sont tous heureux du bien qu'ils font. Du reste, le bonheur des Esprits est toujours proportionné à leur élévation. Ainsi, les purs Esprits jouissent seuls du bonheur suprême; car, comme on le dit généralement par allégorie, eux seuls sont réunis dans le sein de DIEU et occupés à chanter ses louanges, c'est-à-dire qu'eux seuls jouissent du bonheur suprême de voir DIEU et de comprendre ses perfections, ainsi que de recevoir directement ses ordres qu'ils font exécuter dans tout l'univers, ce qui pour eux est une jouissance infinie.

Pour les Esprits inférieurs, qui comprennent tous ceux qui ne sont pas encore Esprits purs, il y a entre eux une infinité de degrés où les jouissances sont relatives à l'état moral. Ceux qui sont assez avancés comprennent le bonheur de ceux qui sont arrivés avant eux; ils y aspirent. Mais c'est pour eux un sujet d'émulation et non de jalousie; ils savent qu'il dépend d'eux d'y atteindre et travaillent à cette fin, mais avec le calme de la bonne conscience. Ils sont heureux de n'avoir pas à souffrir ce qu'endurent les mauvais.

Les souffrances des Esprits coupables sont aussi variées que les causes qui les ont produites et proportionnées au degré d'infériorité, comme les jouissances le sont au degré de supériorité. Elles peuvent se résumer ainsi : envier tout ce qui leur manque pour être heureux et ne pouvoir l'obtenir; voir le bonheur et n'y pouvoir atteindre. Regret, jalousie, rage, désespoir, remords, anxiété morale indéfinissable, tels sont leurs tourments; enfin, avoir le désir de toutes les jouissances et ne pouvoir en satisfaire aucune, c'est ce qui les torture. Ainsi, l'avare voit de l'or qu'il ne peut posséder ; le débauché, des orgies auxquelles il ne peut prendre part; l'orgueilleux, des honneurs qu'il envie et dont il ne peut jouir, etc., etc. Enfin, la plus cruelle de toutes les souffrances et la plus affreuse pour l'Esprit, celle qui n'est infligée qu'aux plus coupables, c'est de se croire condamné sans retour. De là est venue, dès la plus haute antiquité, la croyance au feu éternel de l'enfer, croyance qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours et qui n'est qu'une image figurée pour exprimer les douleurs atroces de celui qui se croit condamné sans retour.

Règle générale : tout le passé des dernières existences corporelles des Esprits étant à découvert parmi eux, il s'ensuit que le bien et le mal qu'ils ont pu faire sur terre sont connus de tous. C'est en vain que celui qui a fait le mal veut échapper à la vue de ses victimes, à qui rien n'est caché de ses actes les plus secrets, ainsi que de ses pensées les plus secrètes et les plus hypocrites; leur inévitable présence est pour lui un châtiment et un remords incessant, jusqu'à ce qu'il ait expié ses torts; tandis que

l'homme de bien, au contraire, ne rencontre partout que des regards amis et bienveillants. Enfin, l'âme de l'homme pervers est en proie à la honte, aux regrets et aux remords; celle du juste jouit d'une sérénité parfaite.

Peines corporelles futures.

Au nombre des peines futures existent aussi des peines corporelles, qui sont celles que notre âme, à *l'état d'Esprit errant*, aura à subir lors de sa prochaine réincarnation; alors, chacun de nous sera puni par où il aura péché dans sa précédente existence corporelle. Le mauvais riche y demandera l'aumône et sera en proie à toutes les privations de la misère; l'orgueilleux à toutes les humiliations, etc., etc.; d'où nous pouvons conclure que toutes les peines et tribulations de notre vie actuelle sont *l'expiation des fautes d'une autre existence*, lorsqu'elles ne sont pas la conséquence des fautes de ladite vie actuelle, ou bien sont des épreuves seulement. Ce que nous venons de dire est la conséquence naturelle de notre vie d'expiation et d'épreuves sur notre terre, qui, comme nous l'avons dit, est un monde inférieur dans la hiérarchie des mondes dispersés dans l'espace.

Durée des peines futures.

La durée des peines futures du coupable est toujours basée sur le temps nécessaire à son amélioration. L'état de souffrance et de bonheur étant proportionné au degré d'épuration de l'Esprit, la durée et la nature de ses

peines en souffrances dépendent du temps qu'il met à s'améliorer. A mesure qu'il progresse et que ses sentiments s'épurent, ses souffrances diminuent et changent de nature, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à l'état de pur Esprit, qui est le terme de toutes souffrances pour l'âme de toute créature humaine, qui alors doit jouir du bonheur éternel.

Tâchons donc de nous améliorer afin de nous rendre digne de progresser, si nous voulons abréger nos souffrances, et pour cela nous avons un moyen infaillible, c'est de remplir en tous points les devoirs que nous impose la loi naturelle, et surtout celle qui concerne la loi de justice et de charité par amour pour DIEU. Soyons donc juste envers nos semblables et surtout bienveillant et charitable envers eux tous, quels qu'ils soient, même envers ceux qui nous voudraient du mal ou qui chercheraient *à nous en faire, car ils sont plus à plaindre qu'à blâmer. En cela, nous ne ferons* que suivre l'exemple sublime que nous a donné le doux et bon Jésus, Esprit supérieur envoyé par DIEU sur notre terre avec la divine mission d'aider notre humanité à s'améliorer et progresser.

Cher lecteur, avant de nous séparer, unissons-nous de cœur et d'âme pour remercier de tout notre cœur et de toute notre âme DIEU, notre bon père céleste et notre unique soutien, pour tous les bienfaits dont il nous comble chaque jour, et puis, mettant d'une manière absolue toute notre confiance et toute notre espérance en lui, disons ensemble avec la plus profonde humilité :

Secourez-nous, Seigneur ; mais avant tout que votre divine volonté soit faite.

Amen.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE

NOTE PREMIÈRE.

Existence des Esprits et de la doctrine spirite, reconnue de tout temps, et rapport intime entre cette dernière et le magnétisme.

L'existence des Esprits et leur intervention dans le monde corporel sont attestées et démontrées, non comme un fait exceptionnel, mais comme principe général, dans saint Augustin, saint Jérôme, saint Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze et beaucoup d'autres pères de l'Église. Cette croyance forme en outre la base de tous les systèmes religieux. Les plus savants philosophes de l'antiquité l'ont admise : Platon, Zoroastre, Confucius, Apulée, Pythagore, Apollonius de Tyane et tant d'autres. Nous la trouvons dans les mystères et les oracles chez les Grecs, les Égyptiens, les Indiens, les Chaldéens, les Romains, les Perses, les Chinois. Nous la voyons survivre à toutes les vicissitudes des peuples, à toutes les persécutions, braver toutes les révolutions physiques et morales de l'humanité. Plus tard nous la trouvons dans les devins et sorciers du moyen âge, dans les willis et les walkiries des Scandinaves, les elfes des Teutons, les leschies et les domeschnies doughi des Slaves, les ourisks et les

brownies de l'Écosse, les poulpicans et les tansarpoulicts des Bretons, les cémis des Caraïbes; en un mot, dans toute la phalange des nymphes, des génies bons et mauvais, des sylphes, des gnomes, des fées, des lutins, dont toutes les nations ont peuplé l'espace. Nous trouvons la pratique des évocations chez les peuples de la Sibérie, au Kamtchatka, en Islande, chez les Indiens de l'Amérique du Nord, chez les aborigènes du Mexique et du Pérou, dans la Polynésie et jusque chez les stupides sauvages de la Nouvelle-Hollande. De quelque absurdité que cette croyance soit entourée et travestie selon les temps et les lieux, on ne peut disconvenir qu'elle part d'un même principe, plus ou moins défiguré; or, une doctrine ne devient pas universelle, ne survit pas à des milliers de générations, ne s'implante pas d'un pôle à l'autre, chez les peuples les plus dissemblables et à tous les degrés de l'échelle sociale, sans être fondée sur quelque chose de positif. Quel est ce quelque chose? C'est ce que nous démontrent les récentes manifestations. Chercher les rapports qu'il peut y avoir entre ces manifestations et toutes ces croyances, c'est chercher la vérité. L'histoire de la doctrine spirite est en quelque sorte celle de l'esprit humain, et en même temps est la seule qui nous permette de pouvoir expliquer l'origine d'une foule de légendes et de croyances populaires, en faisant la part de la vérité, de l'allégorie et de la superstition. Enfin, cette doctrine est la seule qui nous offre la solution possible d'une foule de phénomènes moraux et anthropologiques dont nous sommes journellement témoins, et dont on chercherait vainement l'explication dans toutes les doctrines connues. Nous

rangerons dans cette catégorie, par exemple, la simultanéité de pensées, l'anomalie de certains caractères, les sympathies et les antipathies, les connaissances intuitives, les aptitudes, les propensions, les destinées qui semblent empreintes de fatalité; et dans un cadre plus général, le caractère distinctif des peuples, leurs progrès ou leur dégénérescence, etc.

Une vérité incontestable et reconnue par tous les spirites sensés, c'est qu'il existe une union intime entre la doctrine du magnétisme et celle du Spiritisme, ces deux doctrines ayant l'une et l'autre pour fondement l'existence de l'âme en dehors du corps, c'est-à-dire l'existence de notre partie spirituelle, notre âme, en dehors de notre partie purement matérielle, notre corps; car l'on ne peut mettre en doute que c'est la première de ces deux doctrines qui a préparé les voies de la seconde, dont les rapides progrès sont incontestablement dus à la vulgarisation des idées de la première. Des phénomènes magnétiques du somnambulisme et de l'extase aux manifestations spirites il n'y a qu'un pas; leur connexion est telle, qu'il est pour ainsi dire impossible de parler de l'une sans parler de l'autre, et le spirite qui voudrait rester en dehors de la science magnétique ressemblerait à un professeur de physique qui s'abstiendrait de parler de la lumière. Cependant certains adeptes de ces deux doctrines diffèrent entre eux sur quelques points, en ce sens que les uns croient pouvoir tout expliquer par la seule action du fluide magnétique, opinion par trop matérielle, tandis que les autres, et tous les vrais spirites sont de ce nom-

bre, admettent et reconnaissent dans les phénomènes somnambuliques une manifestation occulte. Cette opposition, du reste, s'affaiblit de jour en jour, et il est aisé de prévoir que l'époque n'est pas éloignée où toute distinction aura cessé, et que tous seront alors ralliés à cette dernière opinion, qui certainement est la seule rationnelle, elle seule pouvant expliquer les faits obtenus par l'une et l'autre de ces deux doctrines.

(*Revue spirite*, année 1858. — Janvier et mars.)

NOTE DEUXIÈME.

Preuves spirites et non spirites de la pluralité des existences corporelles.

Des diverses doctrines professées par le Spiritisme, la plus controversée est sans contredit celle de la pluralité des existences corporelles, autrement dit de la réincarnation. Bien que cette opinion soit maintenant partagée par un très grand nombre de personnes, nous allons, dans l'intérêt de ceux qui plus ou moins doutent encore de cette grande et sublime vérité, l'examiner d'une manière aussi approfondie qu'il nous sera possible, afin de répondre aux diverses objections qu'elle a suscitées, et, dans le but de mieux convaincre le lecteur incrédule, nous examinerons la chose sous un point de vue complètement étranger au Spiritisme, en faisant abstraction

de toute intervention des Esprits. Ainsi donc, mettons ceux-ci de côté pour le moment et supposons que cette théorie ne soit pas leur fait ; supposons même qu'il n'ait jamais été question d'Esprits. Plaçons-nous momentanément sur un terrain neutre, admettant au même degré de probabilité l'une et l'autre hypothèse, savoir : la pluralité et l'unité des existences corporelles, et voyons de quel côté nous portera la raison, notre conscience et notre propre intérêt.

Certaines personnes repoussent l'idée de la réincarnation par ce seul motif qu'elle ne leur convient pas, disant qu'elles ont bien assez d'une existence corporelle et qu'elles ne voudraient pas, à aucun prix, en recommencer une autre ; nous en connaisons même que la seule pensée de reparaître sur la terre fait bondir de fureur. Nous n'avons qu'une chose à leur demander, c'est si elles pensent que DIEU ait pris leur avis et consulté leur goût pour régler l'univers. Or, de deux choses l'une : ou la réincarnation existe, ou elle n'existe pas ; si elle existe, elle a beau les contrarier, il leur faudra la subir, DIEU ne leur en demandera pas la permission. Il nous semble entendre un malade dire : J'ai assez souffert aujourd'hui, je ne veux plus souffrir demain. Quelle que soit sa mauvaise humeur, il ne lui faudra pas moins souffrir le lendemain et les jours suivants, jusqu'à ce qu'il soit guéri. Donc, s'ils doivent revivre corporellement, ils revivront et se réincarneront ; ils auront beau se mutiner comme un enfant qui ne veut pas aller à l'école ou un condamné en prison, il faudra qu'ils en passent par là. De pareilles objections sont trop puériles

pour mériter un plus sérieux examen. Nous leur dirons cependant, pour les rassurer, que la doctrine spirite sur la réincarnation n'est pas aussi terrible qu'ils le croient et s'ils l'avaient étudiée à fond, ils n'en seraient pas si effrayés; ils sauraient que la condition de cette nouvelle existence dépend d'eux : elle sera heureuse ou malheureuse selon ce qu'ils auront fait ici-bas, *et ils peuvent dès cette vie s'élever si haut qu'ils n'auront plus à craindre de retomber dans le bourbier.*

Nous supposons que nous parlons à des gens qui croient à un avenir quelconque après la mort, et non à ceux qui se donnent le néant pour perspective, ou qui veulent noyer leur âme dans un tout universel, sans individualité, comme les gouttes de pluie dans l'Océan, ce qui revient à peu près au même. Si donc vous croyez à un avenir quelconque, vous n'admettez pas, sans doute, qu'il soit le même pour tous, autrement où serait l'utilité du bien ? Pourquoi se contraindre ? pourquoi ne pas satisfaire toutes ses passions, tous ses désirs, fût-ce même aux dépens d'autrui, puisqu'il n'en serait ni plus ni moins ? Vous croyez que cet avenir sera plus ou moins heureux ou malheureux selon ce que nous aurons fait pendant notre vie ; vous avez alors le désir d'y être aussi heureux que possible, puisque ce doit être pour l'éternité ? Auriez-vous, par hasard, la prétention d'être un des hommes les plus parfaits qui aient existé sur la terre, et d'avoir ainsi droit d'emblée à la félicité suprême des élus? Non. Vous admettez ainsi qu'il y a des hommes qui valent mieux que vous et qui ont droit à une meilleure place, sans pour cela que vous soyez parmi les

réprouvés. Eh bien ! placez-vous un instant par la pensée dans cette situation moyenne qui sera la vôtre, puisque vous venez d'en convenir, et supposez que quelqu'un vienne vous dire : Vous souffrez, vous n'êtes pas aussi heureux que vous pourriez l'être, tandis que vous avez devant vous des êtres qui jouissent d'un bonheur sans mélange ; voulez-vous changer votre position contre la leur ? —Sans doute, direz-vous ; que faut-il faire ?— Moins que rien ; recommencer ce que vous avez mal fait et tâcher de faire mieux. — Hésiteriez-vous à accepter, fût-ce même au prix de plusieurs existences d'épreuve ? Prenons une comparaison plus prosaïque. Si à un homme qui, sans être dans la dernière des misères, éprouve néanmoins des privations par suite de la médiocrité de ses ressources , on venait dire : Voilà une immense fortune, vous pouvez en jouir, il faut pour cela travailler rudement pendant une minute. Fût-il le plus paresseux de la terre, il dira sans hésiter : Travaillons une minute, deux minutes, une heure, un jour s'il le faut ; qu'est-ce que cela pour finir ma vie dans l'abondance ? Or, qu'est-ce que la durée de la vie corporelle par rapport à l'éternité ? moins qu'une minute, moins qu'une seconde.

Nous avons entendu faire ce raisonnement : DIEU, qui est souverainement bon, ne peut imposer à l'homme de recommencer une série de misères et de tribulations. Trouverait-on, par hasard, qu'il y a plus de bonté à condamner l'homme à une souffrance perpétuelle pour quelques moments d'erreur, plutôt qu'à lui donner les moyens de réparer ses fautes. « Deux fabricants avaient

chacun un ouvrier qui pouvait aspirer à devenir l'associé du chef. Or, il arriva que ces deux ouvriers employèrent une fois très mal leur journée et méritèrent d'être renvoyés. L'un des deux fabricants chassa son ouvrier malgré ses supplications, et celui-ci n'ayant pas trouvé d'ouvrage mourut de misère. L'autre dit au sien : Vous avez perdu un jour, vous m'en devez un en compensation ; vous avez mal fait votre ouvrage, vous m'en devez la réparation ; je vous permets de le recommencer ; tâchez de bien faire et je vous conserverai, et vous pourrez toujours aspirer à la position supérieure que je vous ai promise. » Est-il besoin de demander quel est celui des deux fabricants qui a été le plus humain? DIEU, la clémence même, serait-il plus inexorable qu'un homme ? La pensée que notre sort est à jamais fixé par quelques années d'épreuve, alors même qu'il n'a pas *toujours dépendu de nous d'atteindre à la perfection* sur la terre, a *quelque chose de navrant*, tandis que l'idée contraire est éminemment consolante : elle nous laisse l'espérance. Ainsi, sans nous prononcer pour ou contre la pluralité des existences, sans admettre une hypothèse plutôt que l'autre, nous disons que, si nous avions le choix, il n'est personne qui préférât un jugement sans appel. Un philosophe a dit que si DIEU n'existait pas il faudrait l'inventer pour le bonheur du genre humain ; on pourrait en dire autant de la pluralité des existences. Mais, comme nous l'avons dit, DIEU ne nous demande pas notre permission ; il ne consulte pas notre goût ; cela est ou cela n'est pas ; voyons de quel côté sont les probabilités, et prenons la chose à un autre

point de vue, toujours abstraction faite de l'enseignement des Esprits, et uniquement comme étude philosophique.

S'il n'y a pas de réincarnation, il n'y a qu'une existence corporelle, cela est évident ; si notre existence corporelle actuelle est la seule, l'âme de chaque homme est créée à sa naissance, à moins que l'on n'admette l'antériorité de l'âme, auquel cas on se demanderait ce qu'était l'âme avant sa naissance, et si cet état ne constituait pas une existence sous une forme quelconque. Il n'y a pas de milieu : ou l'âme existait, ou elle n'existait pas avant le corps. Si elle existait, quelle était sa situation ? avait-elle ou non conscience d'elle-même ? Si elle n'en avait pas conscience, c'est à peu près comme si elle n'existait pas ; si elle avait son individualité, elle était progressive ou stationnaire. Dans l'un et l'autre cas, à quel degré est-elle arrivée dans le corps ? En admettant, *selon la croyance vulgaire, que l'âme prend* naissance avec le corps, ou, ce qui revient au même, qu'antérieurement à son incarnation elle n'a que des facultés négatives, nous posons les questions suivantes :

1. Pourquoi l'âme montre-t-elle des aptitudes si diverses et indépendantes des idées acquises par l'éducation ?

2. D'où vient l'aptitude extra-normale de certains enfants en bas âge pour tel art ou telle science, tandis que d'autres restent inférieurs ou médiocres toute leur vie ?

3. D'où viennent chez les uns les idées innées ou intuitives qui n'existent pas chez d'autres ?

4. D'où viennent chez certains enfants ces instincts

précoces de vices ou de vertus, ces sentiments innés de dignité ou de bassesse qui contrastent avec le milieu dans lequel ils sont nés ?

5. Pourquoi certains hommes, abstraction faite de l'éducation, sont-ils plus avancés les uns que les autres ?

6. Pourquoi y a-t-il des sauvages et des hommes civilisés ? Si vous prenez un enfant hottentot à la mamelle, et si vous l'élevez dans nos lycées les plus renommés, en ferez-vous jamais un Laplace ou un Newton ?

Nous demandons quelle est la philosophie ou la *théosophie* qui peut résoudre ces problèmes. Ou les âmes à leur naissance sont égales, ou elles sont inégales, cela n'est pas douteux. Si elles sont égales, pourquoi ces aptitudes si diverses ? Dira-t-on que cela dépend de l'organisme ? Mais alors c'est la doctrine la plus monstrueuse et la plus immorale. L'homme n'est plus qu'une machine, le jouet de la matière, il n'a plus la responsabilité de ses actes ; *il peut tout rejeter sur ses imperfections physiques*. Si elles sont inégales, c'est que DIEU les a créées ainsi ; mais alors pourquoi cette supériorité innée accordée à quelques-unes ? Cette partialité est-elle conforme à sa justice et à l'égal amour qu'il porte à toutes ses créatures ?

Admettons, au contraire, une succession d'existences antérieures, progressives, et tout est expliqué. Les hommes apportent en naissant l'intuition de ce qu'ils ont acquis ; ils sont plus ou moins avancés, selon le nombre d'existences qu'ils ont parcourues, selon qu'ils sont plus ou moins éloignés du point de départ : absolument comme dans une réunion d'individus de tous âges chacun aura un développement proportionné au nombre

d'années qu'il aura vécu ; les existences successives seront pour la vie de l'âme ce que les années sont pour le corps. Rassemblez un jour mille individus, depuis un an jusqu'à quatre-vingts ; supposez qu'un voile soit jeté sur tous les jours qui ont précédé, et que, dans votre ignorance, vous les croyiez ainsi tous nés le même jour : vous vous demanderez naturellement comment il se fait que les uns soient grands et les autres petits, les uns vieux et les autres jeunes, les uns instruits et les autres encore ignorants ; mais si le nuage qui vous a caché le passé vient à se lever, si vous apprenez qu'ils ont tous vécu plus ou moins longtemps, tout vous sera expliqué. DIEU, dans sa justice, n'a pu créer des âmes plus ou moins parfaites ; mais avec la pluralité des existences, l'inégalité que nous voyons n'a plus rien de contraire à l'équité la plus rigoureuse : c'est que nous ne voyons que le présent et non le passé. Ce raisonnement repose-t-il sur un système, une supposition gratuite ? Non ; nous partons d'un fait patent, incontestable : l'inégalité des aptitudes et du développement intellectuel et moral, et nous trouvons ce fait inexplicable par toutes les théories qui ont cours ; tandis que l'explication en est simple, naturelle, logique, par une autre théorie. Est-il rationnel de préférer celle qui n'explique pas à celle qui explique ?

A l'égard de la sixième question, on dira sans doute que le Hottentot est d'une race inférieure : alors nous demanderons si le Hottentot est un homme ou non. Si c'est un homme, pourquoi DIEU l'a-t-il, lui et sa race, déshérité des privilèges accordés à la race caucasique ?

Si ce n'est pas un homme, pourquoi chercher à le faire chrétien ? La doctrine spirite est plus large que tout cela ; pour elle, il n'y a pas plusieurs espèces d'hommes, il n'y a que des hommes dont l'esprit est plus ou moins arriéré, mais susceptibles de progresser : cela n'est-il pas plus conforme à la justice de DIEU ?

Nous venons de voir l'âme dans son passé et dans son présent ; si nous la considérons dans son avenir, nous trouvons les mêmes difficultés.

1. Si notre existence actuelle doit seule décider de notre sort à venir, quelle est, dans la vie future, la position respective du sauvage et de l'homme civilisé ? Sont-ils au même niveau, ou sont-ils distancés dans la somme du bonheur éternel ?

2. L'homme qui a travaillé toute sa vie à s'améliorer est-il au même rang que celui qui est resté inférieur, *non par sa faute, mais parce qu'il n'a eu ni le temps, ni la possibilité de s'améliorer ?*

3. L'homme qui fait mal parce qu'il n'a pu s'éclairer, est-il passible d'un état de choses qui n'a pas dépendu de lui ?

4. On travaille à éclairer les hommes, à les moraliser à les civiliser ; mais pour un que l'on éclaire il y en a des millions qui meurent chaque jour avant que la lumière soit parvenue jusqu'à eux ; quel est le sort de ceux-ci ? Sont-ils traités comme des réprouvés ? Dans le cas contraire, qu'ont-ils fait pour mériter d'être sur le même rang que les autres ?

5. Quel est le sort des enfants qui meurent en bas âge avant d'avoir pu faire ni bien ni mal ? S'ils sont parmi

les élus, pourquoi cette faveur sans avoir rien fait pour la mériter ? Par quel privilége sont-ils affranchis des tribulations de la vie.

Y a-t-il une doctrine qui puisse résoudre ces questions ? Admettez des existences consécutives, et tout est expliqué conformément à la justice de DIEU. Ce que l'on n'a pu faire dans une existence, on le fait dans une autre ; c'est ainsi que personne n'échappe à la loi du progrès, que chacun sera récompensé selon son mérite *réel*, et que nul n'est exclu de la félicité suprême, à laquelle il peut prétendre, quels que soient les obstacles qu'il ait rencontrés sur sa route.

Ces questions pourraient être multipliées à l'infini, car les problèmes psychologiques et moraux qui ne trouvent leur solution que dans la pluralité des existences sont innombrables ; nous nous sommes borné aux plus généraux. Quoi qu'il en soit, dira-t-on peut-être, la doctrine de la réincarnation n'est point admise par l'Église. Ce serait donc le renversement de la religion. Notre but n'est pas de traiter cette question en ce moment ; il nous suffit d'avoir démontré qu'elle est éminemment morale et rationnelle. Or, ce qui est moral et rationnel ne peut être contraire à une religion qui proclame DIEU la bonté et la raison par excellence. Que serait-il advenu de la religion si, contre l'opinion universelle et le témoignage de la science, elle se fût roidie contre l'évidence et eût rejeté de son sein quiconque n'eût pas cru au mouvement du soleil ou aux six jours de la création ? Quelle créance eût méritée, et quelle autorité aurait eue, chez des peuples éclairés, une reli-

gion fondée sur des erreurs manifestes données comme articles de foi ? Quand l'évidence a été démontrée, l'Église s'est sagement rangée du côté de l'évidence. S'il est prouvé que des choses qui existent sont impossibles sans la réincarnation, si certains points du dogme ne peuvent être expliqués que par ce moyen, il faudra bien l'admettre, et reconnaître que l'antagonisme de cette doctrine et de ces dogmes n'est qu'apparente. Plus tard nous montrerons que la religion en est peut-être moins éloignée qu'on ne le pense, et qu'elle n'en souffrirait pas plus qu'elle n'a souffert de la découverte du mouvement de la terre et des périodes géologiques qui, au premier abord, ont paru donner un démenti aux textes sacrés. Le principe de la réincarnation ressort d'ailleurs de plusieurs passages des Écritures et se trouve notamment formulé d'une manière explicite dans l'*Évangile* :

« *Lorsqu'ils descendaient de la montagne* (après la transfiguration), Jésus fit ce commandement et leur dit : Ne parlez à personne de ce que vous venez de voir, jusqu'à ce que le fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts. Ses disciples l'interrogèrent alors, et lui dirent : Pourquoi donc les scribes disent-ils qu'il faut qu'Élie vienne auparavant ? Mais Jésus leur répondit : Il est vrai qu'Élie doit venir et qu'il rétablira toutes choses. Mais je vous déclare qu'Élie est déjà venu, et ils ne l'ont point connu, mais l'ont fait souffrir comme ils ont voulu. C'est ainsi qu'ils feront mourir le fils de l'homme. Alors ses disciples comprirent que c'était de Jean-Baptiste qu'il leur avait parlé. » (Saint Mathieu, chap. XVII.)

Puisque Jean-Baptiste était Élie, il y a donc eu réincarnation de l'Esprit ou de l'âme d'Élie dans le corps de Jean-Baptiste.

Quelle que soit, du reste, l'opinion que l'on se fasse sur la réincarnation, qu'on l'accepte ou qu'on ne l'accepte pas, il n'en faut pas moins la subir si elle existe, nonobstant toute croyance contraire; le point essentiel, c'est que l'enseignement des Esprits est éminemment chrétien; il s'appuie sur l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses futures, la justice de DIEU, le libre arbitre de l'homme, la morale du Christ; donc il n'est pas anti-religieux.

Nous avons raisonné, comme nous l'avons dit, abstraction faite de tout enseignement spirite qui, pour certaines personnes, n'est pas une autorité. Si nous, et tant d'autres, avons adopté l'opinion de la pluralité des existences, ce n'est pas seulement parce qu'elle nous vient des Esprits, c'est parce qu'elle nous a paru la plus logique, et qu'elle seule résout des questions jusqu'alors insolubles. Elle nous serait venue d'un simple mortel que nous l'aurions adoptée de même, et que nous n'aurions pas hésité davantage à renoncer à nos propres idées : du moment qu'une erreur est démontrée, l'amour-propre a plus à perdre qu'à gagner à s'entêter dans une idée fausse. De même, nous l'eussions repoussée, quoique venant des Esprits, si elle nous eût semblé contraire à la raison, comme nous en avons repoussé bien d'autres; car nous savons par expérience qu'il ne faut pas accepter en aveugle tout ce qui vient de leur part, pas plus que ce qui vient de la part des hommes. Son pre-

mier titre à nos yeux est donc avant tout d'être logique ; elle en a un autre, c'est d'être confirmée par les faits : faits positifs et pour ainsi dire matériels, qu'une étude attentive et raisonnée peut révéler à quiconque se donne la peine d'observer avec patience et persévérance, et en présence desquels le doute n'est plus permis. Quand ces faits seront popularisés comme ceux de la formation et du mouvement de la terre, il faudra bien se rendre à l'évidence, et les opposants en auront été pour leurs frais de contradiction.

Reconnaissons donc, en résumé, que la doctrine de la pluralité des existences explique seule ce qui, sans elle, est inexplicable ; qu'elle est éminemment consolante et conforme à la justice la plus rigoureuse, et qu'elle est pour l'homme l'ancre de salut que DIEU lui a donnée dans sa miséricorde.

Les paroles mêmes de Jésus ne peuvent laisser de doute sous ce rapport. Voici ce qu'on lit dans l'Évangile selon saint Jean, chapitre III :

3. Jésus répondant à Nicodème, dit : En vérité, en vérité je te le dis, que si un homme *ne naît de nouveau*, il ne peut voir le royaume de DIEU.

4. Nicodème lui dit : Comment un homme peut-il naître quand il est vieux ? Peut-il rentrer dans le ventre de sa mère, et naître une seconde fois ?

5. Jésus répondit : En vérité, en vérité je te dis que si un homme ne naît d'eau et d'esprit, il ne peut entrer dans le royaume de DIEU. Ce qui est né de la chair est

chair, et ce qui est né de l'esprit est esprit. Ne t'étonne point de ce que je t'ai dit : *il faut que vous naissiez de nouveau*.

(*Revue spirite*, année 1858, pages 295 et suivantes, ou bien *le Livre des Esprits*, pages 96 et suivantes.)

NOTE TROISIÈME.

Phrénologie spiritualiste et spirite. — Perfectibilité de la race nègre (1).

La race nègre est-elle perfectible ? Selon quelques personnes, cette question est jugée négativement. S'il en est ainsi, et si cette race est vouée par DIEU à une éternelle infériorité, la conséquence est qu'il est inutile de s'en préoccuper, et qu'il faut se borner à faire du nègre une sorte d'animal domestique dressé à la culture du sucre et du coton. Cependant l'humanité, autant que l'intérêt social, requiert un examen plus attentif : c'est ce que nous allons essayer de faire ; mais comme une conclusion de cette gravité, dans l'un ou l'autre sens, ne peut être prise légèrement et doit s'appuyer sur un raisonnement sérieux, nous demandons la permission de développer quelques considérations préliminaires, qui nous serviront à montrer une fois de plus que le Spiritisme est la seule clef possible d'une foule de problèmes insolubles à l'aide des données actuelles de la science. La phrénologie nous servira de point de départ ; nous en exposerons sommairement les bases fondamentales pour l'intelligence du sujet.

La phrénologie, comme on le sait, repose sur ce principe que le cerveau est l'organe de la pensée, comme le

---

(1) Voir *Revue spirite,* juillet 1860 : *La phrénologie et la physiognomonie.*

cœur est celui de la circulation, l'estomac celui de la digestion, le foie celui de la sécrétion de la bile. Ce point est admis par tout le monde, car il n'est personne qui puisse attribuer la pensée à une autre partie du corps; chacun sent qu'il pense par la tête et non par le bras ou la jambe. Il y a plus : on sent instinctivement que le siége de la pensée est au front; c'est là, et non à l'occiput, qu'on porte la main pour indiquer qu'une pensée vient de surgir. Pour tout le monde, le développement de la partie frontale fait présumer plus d'intelligence que lorsqu'elle est basse et déprimée. D'un autre côté, les expériences anatomiques et physiologiques ont clairement démontré le rôle spécial de certaines parties du cerveau dans les fonctions vitales, et la différence des phénomènes produits par la lésion de telle ou telle partie. Les recherches de la science ne peuvent laisser de doute à cet égard; celles de M. Flourens ont surtout prouvé jusqu'à l'évidence la spécialité des fonctions du cervelet.

Il est donc admis en principe que toutes les parties du cerveau n'ont pas la même fonction. Il est en outre reconnu que les cordons nerveux qui, du cerveau comme souche, se ramifient dans toutes les parties du corps, comme les filaments d'une racine, sont affectés d'une manière différente selon leur destination; c'est ainsi que le nerf optique qui aboutit à l'œil et s'épanouit dans la rétine est affecté par la lumière et les couleurs, et en transmet la sensation au cerveau dans une portion spéciale; que le nerf auditif est affecté par les sons, les nerfs olfactifs par les odeurs. Qu'un de ces nerfs perde sa sensibilité par une cause quelconque, la sensation n'a plus

lieu : on est aveugle, sourd ou privé de l'odorat. Ces nerfs ont donc des fonctions distinctes et ne peuvent nullement se suppléer, et pourtant l'examen le plus attentif ne montre pas la plus légère différence dans leur contexture.

La phrénologie, partant de ces principes, va plus loin : elle localise toutes les facultés morales et intellectuelles, à chacune desquelles elle assigne une place spéciale dans le cerveau ; c'est ainsi qu'elle affecte un organe à l'instinct de destruction qui, poussé à l'excès, devient cruauté et férocité; un autre à la fermeté, dont l'excès, sans le contre-poids du jugement, produit l'entêtement; un autre à l'amour de la progéniture ; d'autres à la mémoire des localités, à celle des nombres, à celle des formes, au sentiment poétique, à l'harmonie des sons, des couleurs, etc., etc. Ce n'est point ici le lieu de faire la description anatomique du cerveau ; nous dirons seulement que, si l'on fait une section longitudinale dans la masse, on reconnaîtra que de la base partent des faisceaux fibreux allant s'épanouir à la surface, et présentant à peu près l'aspect d'un champignon coupé dans sa hauteur. Chaque faisceau correspond à l'une des circonvolutions de la surface externe, d'où il suit que le développement de la circonvolution correspond au développement du faisceau fibreux. Chaque faisceau étant, selon la phrénologie, le siége d'une sensation ou d'une faculté, elle en conclut que l'énergie de la sensation ou de la faculté est en raison du développement de l'organe.

Dans le fœtus, la boîte osseuse du crâne n'est point encore formée ; ce n'est d'abord qu'une pellicule, une

membrane très flexible, qui se moule, par conséquent, sur les parties saillantes du cerveau et en conserve l'empreinte, à mesure qu'elle se durcit par le dépôt du phosphate de chaux qui est la base des os. Des saillies du crâne la phrénologie conclut au volume de l'organe, et du volume de l'organe elle conclut au développement de la faculté.

Tel est, en peu de mots, le principe de la science phrénologique. Quoique notre but ne soit pas de la développer ici, un mot encore est nécessaire sur le mode d'appréciation. On se tromperait étrangement si l'on croyait pouvoir déduire le caractère absolu d'une personne par la seule inspection des saillies du crâne. Les facultés se font réciproquement contre-poids, s'équilibrent, se corroborent ou s'atténuent les unes par les autres, de telle sorte que pour juger un individu il faut tenir compte du degré d'influence de chacune, en raison de leur développement, puis faire entrer dans la balance le tempérament, le milieu, les habitudes et l'éducation. Supposons un homme ayant l'organe de la destruction très prononcé, avec atrophie des organes des facultés morales et affectives, il sera bassement féroce; mais si à la destruction il joint la bienveillance, l'affection, les facultés intellectuelles, la destruction sera neutralisée, elle aura pour effet de lui donner plus d'énergie, et il pourra être un fort honnête homme, tandis que l'observateur superficiel, qui le jugerait sur l'inspection du premier organe seul, le prendrait pour un assassin. On conçoit, d'après cela, toutes les modifications de caractère qui peuvent résulter du concours

des autres facultés, comme la ruse, la circonspection, l'estime de soi, le courage, etc. Le sentiment de la couleur seul fera le coloriste, mais ne fera pas le peintre; celui de la forme seul ne fera qu'un dessinateur; les deux réunis ne feront qu'un bon peintre copiste, s'il n'y a pas en même temps le sentiment de l'idéalité ou de la poésie et les facultés réflectives et comparatives. Ceci suffit pour montrer que les observations phrénologiques pratiques présentent une très grande difficulté et reposent sur des considérations philosophiques, qui ne sont pas à la portée de tout le monde. Ces préliminaires posés, envisageons la chose à un autre point de vue.

Deux systèmes radicalement opposés ont, dès le principe, divisé les phrénologues en matérialistes et en spiritualistes. Les premiers, n'admettant rien en dehors de la matière, disent *que la pensée est un produit de la substance cérébrale*; que *le cerveau sécrète la pensée*, comme les glandes salivaires sécrètent la salive, comme le foie sécrète la bile; or, comme la quantité de la sécrétion est généralement proportionnée au volume et à la qualité de l'organe sécréteur, ils disent que la quantité de pensées est proportionnée au volume et à la qualité du cerveau; que chaque partie du cerveau, sécrétant un ordre particulier de pensées, les divers sentiments et les diverses aptitudes sont en raison de l'organe qui les produit. Nous ne réfuterons pas cette monstrueuse doctrine qui fait de l'homme une machine, sans responsabilité de ses actes mauvais, sans mérite de ses bonnes qualités, et qui ne doit son génie et ses vertus qu'au

hasard de son organisation (1). Avec un pareil système, toute punition est injuste et tous les crimes sont justifiés.

Les spiritualistes disent, au contraire, que les organes ne sont pas la cause des facultés, mais les instruments de la manifestation des facultés; que la pensée est un attribut de l'âme et non du cerveau; que l'âme possédant par elle-même des aptitudes diverses, la prédominance de telle ou telle faculté pousse au développement de l'organe correspondant, comme l'exercice d'un bras pousse au développement des muscles de ce bras; d'où il suit que le développement de l'organe est un effet et non la cause. Ainsi, un homme n'est pas poète parce qu'il a l'organe de la poésie; il a l'organe de la poésie parce qu'il est poète, ce qui est fort différent. Mais ici se présente une autre difficulté devant laquelle s'arrête forcément le phrénologiste : s'il est spiritualiste, il nous dira bien que le poète a l'organe de la poésie parce qu'il est poète, mais il ne nous dit pas pourquoi il est poète; pourquoi il l'est plutôt que son frère, quoique élevé dans les mêmes conditions; et ainsi de toutes les autres aptitudes. Le Spiritisme seul peut en donner l'explication.

En effet, si l'âme est créée en même temps que le corps, celle du savant de l'Institut est tout aussi neuve que celle du sauvage; dès lors, pourquoi donc sur la terre des sauvages et des membres de l'Institut? Le milieu dans lequel ils vivent, direz-vous. Soit; dites-nous

---

(1) Voyez la *Revue* de mars 1861 : *La tête de Garibaldi,* p. 76.

alors pourquoi des hommes nés dans le milieu le plus ingrat et le plus réfractaire deviennent des génies, tandis que des enfants qui sucent la science avec le lait sont des imbéciles. Les faits ne prouvent-ils pas jusqu'à l'évidence qu'il y a des hommes instinctivement bons ou mauvais, intelligents ou stupides? Il faut donc qu'il y ait dans l'âme un germe; d'où vient-il? Peut-on raisonnablement dire que DIEU en a fait de toutes sortes, les unes qui arrivent sans peine, et d'autres qui n'arrivent pas même avec un travail opiniâtre? Serait-ce là de la justice et de la bonté? Évidemment non. Une seule solution est possible : la préexistence de l'âme, son antériorité à la naissance du corps, le développement acquis selon le temps qu'elle a vécu et les différentes migrations qu'elle a parcourues. L'âme apporte donc en s'unissant au corps ce qu'elle a acquis, ses qualités bonnes ou mauvaises; de là les prédispositions instinctives; d'où l'on peut dire avec certitude que celui qui est né poète a déjà cultivé la poésie; que celui qui est né musicien a cultivé la musique; que celui qui est né scélérat a été plus scélérat encore. Telle est la source des facultés innées qui produisent, dans les organes affectés à leur manifestation, un travail intérieur, moléculaire, qui en amène le développement.

Ceci nous conduit à l'examen de l'importante question de l'infériorité de certaines races et de leur perfectibilité.

Nous posons d'abord en principe que toutes les facultés, toutes les passions, tous les sentiments, toutes les aptitudes sont dans la nature; qu'elles sont nécessaires

à l'harmonie générale, parce que DIEU ne fait rien d'inutile; que le mal résulte de l'abus, ainsi que du défaut de contre-poids et d'équilibre entre les diverses facultés. Les facultés ne se développant pas toutes simultanément, il en résulte que l'équilibre ne peut s'établir qu'à la longue; que ce défaut d'équilibre produit les hommes imparfaits en qui le mal domine momentanément. Prenons pour exemple l'instinct de la destruction; cet instinct est nécessaire, parce que, dans la nature, il faut que tout se détruise pour se renouveler; c'est pourquoi toutes les espèces vivantes sont à la fois des agents destructeurs et reproducteurs. Mais l'instinct de destruction isolé est un instinct aveugle et brutal; il domine chez les peuples primitifs, chez les sauvages, dont l'âme n'a pas encore acquis les qualités réflectives propres à régler la destruction dans une juste mesure. Le sauvage féroce peut-il, dans une seule existence, acquérir ces qualités qui lui manquent? Quelque éducation que vous lui donniez dès le berceau, en ferez-vous un saint Vincent de Paul, un savant, un orateur, un artiste? Non; c'est matériellement impossible. Et pourtant ce sauvage a une âme; quel est le sort de cette âme après la mort? Est-elle punie pour des actes barbares que rien n'a réprimés? Est-elle placée à l'égal de celle de l'homme de bien? L'un n'est pas plus rationnel que l'autre. Est-elle alors condamnée à rester éternellement dans un état mixte, qui n'est ni le bonheur ni le malheur? Cela ne serait pas juste; car, si elle n'est pas plus parfaite, cela n'a pas dépendu d'elle. Vous ne pouvez sortir de ce dilemme qu'en admettant la possibilité d'un progrès; or, com-

ment peut-elle progresser, si ce n'est en prenant de nouvelles existences? Elle pourra, direz-vous, progresser comme Esprit, sans revenir sur la terre. Mais alors pourquoi nous, civilisés, éclairés, sommes-nous nés en Europe plutôt qu'en Océanie? dans des corps blancs plutôt que dans des corps noirs? Pourquoi un point de départ si différent, si l'on ne progresse que comme Esprit? Pourquoi DIEU nous a-t-il affranchis de la longue route que doit parcourir le sauvage? Nos âmes seraient-elles d'une autre nature que la sienne? Pourquoi chercher alors à le faire chrétien? Si vous le faites chrétien, c'est que vous le regardez comme votre égal devant DIEU; s'il est votre égal devant DIEU, pourquoi DIEU vous accorde-t-il des priviléges? Vous aurez beau faire, vous n'arriverez à aucune solution qu'en admettant pour nous un progrès antérieur, pour le sauvage un progrès ultérieur; si l'âme du sauvage doit progresser ultérieurement, c'est qu'elle nous atteindra; si nous avons progressé antérieurement, c'est que nous avons été sauvages, car, si le point de départ est différent, il n'y a plus de justice, et si DIEU n'est pas juste, il n'est pas DIEU. Voilà donc forcément deux existences extrêmes : celle du sauvage et celle de l'homme le plus civilisé; mais entre ces deux extrêmes ne trouvez-vous aucun intermédiaire? Suivez l'échelle des peuples, et vous verrez que c'est une chaîne non interrompue, sans solution de continuité. Encore une fois, tous ces problèmes sont insolubles sans la pluralité des existences. Dites que les Zélandais renaîtront chez un peuple un peu moins barbare, et ainsi de suite jusqu'à la civilisation, et tout

s'explique; que si, au lieu de suivre les degrés de l'échelle, il les franchit tout d'un coup et arrive sans transition parmi nous, il nous donnera le hideux spectacle d'un Dumollard, qui est un monstre pour nous, et qui n'eût rien présenté d'anormal chez les peuplades de l'Afrique centrale, d'où il est peut-être sorti. C'est ainsi qu'en se renfermant dans une seule existence, tout est obscurité, tout est problème sans issue; tandis qu'avec la réincarnation tout est clarté, tout est solution.

Revenons à la phrénologie. Elle admet des organes spéciaux pour chaque faculté, et nous croyons qu'elle est dans le vrai; mais nous allons plus loin. Nous avons vu que chaque organe cérébral est formé d'un faisceau de fibres; nous pensons que chaque fibre correspond à une nuance de la faculté. Ceci n'est qu'une hypothèse, il est vrai, mais qui pourra ouvrir la voie à de nouvelles observations. Le nerf auditif reçoit les sons et les transmet au cerveau; mais si le nerf est homogène, comment perçoit-il des sons si variés? Il est donc permis d'admettre que chaque fibre nerveuse est affectée par un son différent avec lequel elle vibre en quelque sorte à l'unisson, comme les cordes d'une harpe. Tous les tons sont dans la nature; supposons-en cent, depuis le plus aigu jusqu'au plus grave : l'homme qui posséderait les cent fibres correspondantes les percevrait tous; celui qui n'en posséderait que la moitié ne percevra que la moitié des sons, les autres lui échapperont, il n'en aura aucune conscience. Il en sera de même des cordes vocales pour exprimer les sons, des fibres optiques pour percevoir les différentes couleurs, des fibres olfactives pour percevoir

toutes les odeurs. Le même raisonnement peut s'appliquer aux organes de tous les genres de perceptions et de manifestations.

Tous les corps animés renferment incontestablement le principe de tous les organes, mais il en est qui, chez certains individus, sont à l'état tellement rudimentaire, qu'ils ne sont pas susceptibles de développement, et que c'est absolument comme s'ils n'existaient pas ; donc, chez ces personnes, il ne peut y avoir ni les perceptions, ni les manifestations correspondant à ces organes; en un mot, elles sont, pour ces facultés, commes les aveugles pour la lumière, les sourds pour la musique.

L'examen phrénologique des peuples peu intelligents constate la prédominance des facultés instinctives et l'atrophie des organes de l'intelligence. Ce qui est exceptionnel chez les peuples avancés est la règle chez certaines races. Pourquoi cela ? Est-ce une injuste préférence? Non, c'est de la sagesse. La nature est toujours prévoyante; elle ne fait rien d'inutile; or, ce serait une chose inutile de donner un instrument complet à qui n'a pas les moyens de s'en servir. Les Esprits sauvages sont des Esprits encore enfants, si l'on peut s'exprimer ainsi; chez eux, beaucoup de facultés sont encore latentes. Que ferait donc l'Esprit d'un Hottentot dans le corps d'un Arago ? Il serait comme celui qui ne sait pas la musique devant un excellent piano. Par une raison inverse, que ferait l'Esprit d'Arago dans le corps d'un Hottentot? Il serait comme Litz devant un piano qui n'aurait que quelques mauvaises cordes fausses, et auquel tout son talent ne parviendra jamais à faire rendre des sons har-

monieux. Arago chez les sauvages, avec tout son génie, sera aussi intelligent que peut l'être un sauvage, mais rien de plus; il ne sera jamais, sous une peau noire, membre de l'Institut. Son Esprit pousserait-il au développement des organes? Des organes faibles, oui; des organes rudimentaires, non (1).

La nature a donc approprié les corps au degré d'avancement des Esprits qui doivent s'y incarner; voilà pourquoi les corps des races primitives possèdent moins de cordes vibrantes que ceux des races avancées. Il y a donc en l'homme deux êtres bien distincts : l'Esprit, être pensant; le corps, instrument des manifestations de la pensée, plus ou moins complet, plus ou moins riche en cordes, selon les besoins.

Arrivons maintenant à la perfectibilité des races; cette question est pour ainsi dire résolue par ce qui précède : nous n'avons qu'à en déduire quelques conséquences. Elles sont perfectibles par l'Esprit qui se développe à travers ses différentes migrations, à chacune desquelles il acquiert peu à peu les facultés qui lui manquent; mais à mesure que ses facultés s'étendent, il lui faut un instrument approprié, comme à un enfant qui grandit il faut des habits plus larges; or, les corps constitués pour son état primitif étant insuffisants, il lui faut s'incarner dans de meilleures conditions, et ainsi de suite à mesure qu'il progresse.

Les races sont aussi perfectibles par le corps, mais ce

---

(1) Voyez la *Revue spirite* d'octobre 1861 : *Les crétins*.

n'est que par le croisement avec des races plus perfectionnées, qui y apportent de nouveaux éléments, qui y *greffent* pour ainsi dire les germes de nouveaux organes. Ce croisement se fait par les émigrations, les guerres et les conquêtes. Sous ce rapport, il en est des races comme des familles, qui s'abâtardissent si elles ne mélangent des sangs divers. Alors on ne peut pas dire que ce soit la race primitive pure, car sans croisement cette race sera toujours la même, son état d'infériorité tenant à sa nature; elle dégénérera au lieu de progresser, et c'est ce qui en amène la disparition dans un temps donné.

Au sujet des nègres esclaves on dit : Ce sont des êtres si bruts, si peu intelligents, que ce serait peine perdue de chercher à les instruire; c'est une race inférieure, incorrigible et profondément incapable. La théorie que nous venons de donner permet de les envisager sous un autre jour; dans la question du perfectionnement des races, il faut toujours tenir compte des deux éléments constitutifs de l'homme : l'élément spirituel et l'élément corporel. Il faut les connaître l'un et l'autre, et le Spiritisme seul peut nous éclairer sur la nature de l'élément spirituel, le plus important, puisque c'est celui qui pense et qui survit, tandis que l'élément corporel se détruit.

Les nègres donc, comme organisation physique, seront toujours les mêmes; comme Esprits, c'est sans doute une race inférieure, c'est-à-dire primitive; ce sont de véritables enfants auxquels on peut apprendre bien peu de chose; mais par des soins intelligents on peut toujours modifier certaines habitudes, certaines tendances, et

c'est déjà un progrès qu'ils apporteront dans une autre existence et qui leur permettra plus tard de prendre une enveloppe dans de meilleures conditions. En travaillant à leur amélioration, les hommes travaillent moins pour leur présent que pour leur avenir, et quelque peu qu'ils gagnent, c'est toujours pour eux autant d'acquis; chaque progrès est un pas en avant qui facilite de nouveaux progrès.

Sous la même enveloppe, c'est-à-dire avec les mêmes instruments de manifestation de la pensée, les races ne sont perfectibles que dans des limites étroites, pour les raisons que nous avons développées. Voilà pourquoi la race nègre, corporellement parlant, n'atteindra jamais le niveau des races caucasiques; mais en tant qu'Esprit, c'est autre chose; elle peut devenir et elle deviendra ce que nous sommes; seulement il lui faudra du temps et de meilleurs instruments. Voilà pourquoi les races sauvages, même au contact de la civilisation, restent toujours sauvages. Mais à mesure que les races civilisées s'étendent, les races sauvages diminuent, jusqu'à ce qu'elles disparaissent complétement, comme ont disparu les races des Caraïbes, des Guanches et autres. Les corps ont disparu, mais que sont devenus les Esprits? Plus d'un est peut-être parmi nous.

Nous l'avons dit et nous le répétons, le Spiritisme ouvre à toutes les sciences des horizons nouveaux. Quand les savants consentiront à tenir compte de l'élément spirituel dans les phénomènes de la nature, ils seront tout surpris de voir les difficultés contre lesquelles ils se heurtent à chaque pas s'aplanir comme par enchan-

tement; mais il est probable que, pour beaucoup, il faudra renouveler l'habit. Quand ils reviendront, ils auront eu le temps de réfléchir et apporteront de nouvelles idées. Ils trouveront les choses bien changées ici-bas; les idées spirites qu'ils repoussent aujourd'hui auront germé partout et seront la base de toutes les institutions sociales. Eux-mêmes seront élevés et nourris dans cette croyance, qui ouvrira à leur génie un nouveau champ par le progrès de la science. En attendant, et pendant qu'ils sont encore ici, qu'ils cherchent la solution de ce problème; pourquoi l'autorité de leur savoir et leurs dénégations n'arrêtent pas un seul instant la marche, de jour en jour plus rapide, des idées nouvelles.

(*Revue spirite*, année 1862, p. 97 et suivantes.)

NOTE QUATRIÈME.

Dissertations spirites sur l'homme, son avenir spirituel et les espaces infinis.

L'homme est un composé double, dont l'un, l'Esprit, est l'être principal, l'être de raison, l'être intelligent; l'autre, le corps, est l'enveloppe matérielle que revêt temporairement l'Esprit pour l'accomplissement de sa mission sur la terre et l'exécution du travail nécessaire à son avancement. Le corps, usé, se détruit, et l'Esprit

survit à sa destruction. Sans l'Esprit, le corps n'est qu'une matière inerte, comme un instrument privé du bras qui le fait agir; sans le corps, l'Esprit est tout : la vie et l'intelligence. En quittant le corps, il rentre dans le monde spirituel d'où il était sorti pour s'incarner.

Il y a donc le *monde corporel,* composé des Esprits incarnés, et le *monde spirituel*, formé des Esprits désincarnés. Les êtres du monde corporel, par le fait même de leur enveloppe matérielle, sont attachés à la terre ou à un globe quelconque; le monde spirituel est partout, autour de nous et dans l'espace; aucune limite ne lui est assignée. En raison de la nature fluidique de leur enveloppe, les êtres qui le composent, au lieu de se traîner péniblement sur le sol, franchissent les distances avec la rapidité de la pensée. La mort du corps est la rupture des liens qui les retenaient captifs.

Les Esprits sont créés simples et ignorants, mais avec l'aptitude à tout acquérir et à progresser, en vertu de leur libre arbitre. Par le progrès, ils acquièrent de nouvelles connaissances, de nouvelles facultés, de nouvelles perceptions, et, par suite, de nouvelles jouissances inconnues aux Esprits inférieurs, ils voient, entendent, sentent et comprennent ce que les Esprits arriérés ne peuvent ni voir, ni entendre, ni sentir, ni comprendre. Le bonheur est en raison du progrès accompli; de sorte que de deux Esprits, l'un peut n'être pas aussi heureux que l'autre, uniquement parce qu'il n'est pas aussi avancé intellectuellement et moralement, sans qu'ils aient besoin d'être chacun dans un lieu distinct. Quoique

étant à côté l'un de l'autre, l'un peut être dans les ténèbres, tandis que tout est resplendissant autour de l'autre, absolument comme pour un aveugle et un voyant qui se donnent la main : l'un perçoit la lumière, qui ne fait aucune impression sur son voisin. Le bonheur des Esprits étant inhérent aux qualités qu'ils possèdent, ils le puisent partout où ils se trouvent, à la surface de la terre, au milieu des incarnés ou dans l'espace.

Une comparaison vulgaire fera mieux encore comprendre cette situation. Si dans un concert se trouvent deux hommes, l'un bon musicien à l'oreille exercée, l'autre sans connaissance de la musique et au sens de l'ouïe peu délicat, le premier éprouve une sensation de bonheur, tandis que le second reste insensible, parce que l'un comprend et perçoit ce qui ne fait aucune impression sur l'autre. Ainsi en est-il de toutes les jouissances des Esprits qui sont en raison de l'aptitude à les ressentir. Le monde spirituel a partout des splendeurs, des harmonies et des sensations que les Esprits inférieurs, encore soumis à l'influence de la matière, n'entrevoient même pas, et qui ne sont accessibles qu'aux Esprits épurés.

Le progrès, chez les Esprits, est le fruit de leur propre travail ; mais, comme ils sont libres, ils travaillent à leur avancement avec plus ou moins d'activité ou de négligence, selon leur volonté ; ils hâtent ainsi ou retardent leur progrès, et par suite leur bonheur. Tandis que les uns avancent rapidement, d'autres croupissent de longs siècles dans les rangs inférieurs. Ils sont donc les propres artisans de leur situation, heureuse ou

malheureuse, selon cette parole du Christ : « A chacun selon ses œuvres. » Tout Esprit qui reste en arrière ne peut s'en prendre qu'à lui-même, de même que celui qui avance en a tout le mérite ; le bonheur qu'il a conquis n'en a que plus de prix à ses yeux.

Le bonheur suprême n'est le partage que des Esprits parfaits, autrement dit des purs Esprits. Ils ne l'atteignent qu'après avoir progressé en intelligence et en moralité. Le progrès intellectuel et le progrès moral marchent rarement de front ; mais ce que l'Esprit ne fait pas dans un temps, il le fait dans un autre, de sorte que les deux progrès finissent par atteindre le même niveau. C'est la raison pour laquelle on voit souvent des hommes intelligents et instruits très peu avancés moralement, et réciproquement.

L'incarnation est nécessaire au double progrès moral et intellectuel de l'Esprit : au progrès intellectuel, par l'activité qu'il est obligé de déployer dans le travail ; au progrès moral, par le besoin que les hommes ont les uns des autres. La vie sociale est la pierre de touche des bonnes et des mauvaises qualités. La bonté, la méchanceté, la douceur, la violence, la bienveillance, la charité, l'égoïsme, l'avarice, l'orgueil, l'humilité, la sincérité, la franchise, la loyauté, la mauvaise foi, l'hypocrisie, en un mot tout ce qui constitue l'homme de bien ou l'homme pervers, a pour mobile, pour but et pour stimulant les rapports de l'homme avec ses semblables ; pour celui qui vivrait seul il n'y aurait ni vices ni vertus ; si, par l'isolement, il se préserve du mal, il annule le bien.

Une seule existence corporelle est manifestement insuffisante pour que l'Esprit puisse acquérir tout ce qui lui manque en bien, et se défaire de tout ce qui est mauvais en lui. Le sauvage, par exemple, pourrait-il jamais, dans une seule incarnation, atteindre le niveau moral et intellectuel de l'Européen le plus avancé ? Cela est matériellement impossible. Doit-il donc rester éternellement dans l'ignorance et la barbarie, privé des jouissances que peut seul procurer le développement des facultés ? Le simple bon sens repousse une telle supposition, qui serait à la fois la négation de la justice et de la bonté de DIEU, et celle de la loi progressive de la nature. C'est pourquoi DIEU, qui est souverainement juste et bon, accorde à l'Esprit de l'homme autant d'existences que cela est nécessaire pour arriver au but, qui est la perfection. Dans chaque existence nouvelle, il apporte ce qu'il a acquis dans les précédentes en aptitudes, en connaissances intuitives, en intelligence et en moralité. Chaque existence est ainsi un pas en avant dans la voie du progrès, à moins que, par sa paresse, son insouciance ou son obstination dans le mal, il ne la mette pas à profit, auquel cas c'est pour lui à recommencer. De lui dépend donc d'augmenter ou de diminuer le nombre de ses incarnations, toujours plus ou moins pénibles et laborieuses.

Dans l'intervalle des existences corporelles, l'Esprit rentre, pour un temps plus ou moins long, dans le monde spirituel, où il est heureux ou malheureux, selon le bien ou le mal qu'il a fait. L'état spirituel est l'état normal de l'Esprit, puisque ce doit être son état défini-

tif, et que le corps spirituel ne meurt pas ; l'état corporel n'est que transitoire et passager. C'est à l'état spirituel surtout qu'il recueille les fruits du progrès accompli par son travail dans l'incarnation ; c'est alors aussi qu'il se prépare à de nouvelles luttes, et prend les résolutions qu'il s'efforcera de mettre en pratique à son retour dans l'humanité.

La réincarnation peut avoir lieu sur la terre ou dans d'autres mondes. Parmi les mondes, il en est de plus avancés les uns que les autres, où l'existence s'accomplit dans des conditions moins pénibles que sur la terre, physiquement et moralement, mais où ne sont admis que des Esprits arrivés à un degré de perfection en rapport avec l'état de ces mondes.

La vie dans les mondes supérieurs est déjà une récompense, car on y est exempt des maux et des vicissitudes auxquels on est en butte ici-bas. Les corps, moins matériels, presque fluidiques, n'y sont sujets ni aux maladies, ni aux infirmités, ni aux mêmes besoins. Les mauvais Esprits en étant exclus, les hommes y vivent en paix, sans autre soin que celui de leur avancement par le travail de l'intelligence. Là règnent la véritable fraternité, parce qu'il n'y a pas d'égoïsme ; la véritable égalité, parce qu'il n'y a pas d'orgueil ; la véritable liberté, parce qu'il n'y a pas de désordres à réprimer, ni d'ambitieux cherchant à opprimer le faible. Comparés à la terre, ces mondes sont de véritables paradis ; ce sont les étapes de la route du progrès qui conduit au séjour définitif. La terre étant un monde inférieur destiné à l'épuration des Esprits imparfaits, c'est la raison pour

laquelle le mal y domine jusqu'à ce qu'il plaise à DIEU d'en faire le séjour d'Esprits plus avancés.

C'est ainsi que l'Esprit progressant graduellement, à mesure qu'il se développe, arrive à l'apogée de la félicité; mais avant d'avoir atteint le point culminant de la perfection il jouit d'un bonheur relatif à son avancement. Tel l'enfant goûte les plaisirs du premier âge; plus tard, ceux de la jeunesse, et finalement ceux plus solides de l'âge mûr.

La félicité des Esprits bienheureux n'est pas dans l'oisiveté contemplative, qui serait, comme il a souvent été dit, une éternelle et fastidieuse inutilité. La vie spirituelle, à tous les degrés, est au contraire une constante activité, mais une activité exempte de fatigues. Le suprême bonheur consiste dans la jouissance de toutes les splendeurs de la création qu'aucun langage humain ne saurait rendre, que l'imagination la plus féconde ne saurait concevoir; dans la connaissance et la pénétration de toutes choses; dans l'absence de toute peine physique et morale; dans une satisfaction intime, une sérénité d'âme que rien n'altère; dans l'amour pur qui unit tous les êtres, par suite de l'absence de tout froissement par le contact des méchants, et par-dessus tout dans la vue de DIEU, et dans la compréhension de ses mystères révélés aux plus dignes. Elle est aussi dans les fonctions dont on est heureux d'être chargé. Les purs Esprits sont les Messies ou messagers de DIEU pour la transmission et l'exécution de ses volontés : ils accomplissent les grandes missions, président à la formation des mondes et à l'harmonie générale de l'univers, charge glorieuse

à laquelle on n'arrive que par la perfection. Ceux de l'ordre le plus élevé sont seuls dans les secrets de DIEU, s'inspirant de sa pensée dont ils sont les représentants directs.

Les attributions des Esprits sont proportionnées à leur avancement, aux lumières qu'ils possèdent, à leurs capacités, à leur expérience et au degré de confiance qu'ils inspirent au souverain Maître. Là point de privilége, point de faveurs qui ne soient le prix du mérite : tout est mesuré au poids de la stricte justice. Les missions les plus importantes ne sont confiées qu'à ceux que l'on sait propres à les remplir et incapables d'y faillir ou de les compromettre. Tandis que sous l'œil même de DIEU les plus dignes composent le conseil suprême, à des chefs supérieurs est dévolue la direction d'un tourbillon planétaire; à d'autres est conférée celle d'un monde spécial. Viennent ensuite, dans l'ordre de l'avancement et de la subordination hiérarchique, les attributions plus restreintes de ceux qui sont préposés à la marche des peuples, à la protection des familles et des individus, à l'impulsion de chaque branche du progrès, aux diverses opérations de la nature jusqu'aux plus infimes détails de la création. Dans ce vaste et harmonieux ensemble, il y a de l'occupation pour toutes les capacités, toutes les aptitudes, toutes les bonnes volontés, occupations acceptées avec joie, sollicitées avec ardeur, parce que c'est un moyen d'avancement pour les Esprits qui aspirent à s'élever.

L'incarnation est inhérente à l'infériorité des Esprits; elle n'est plus nécessaire à ceux qui en ont franchi la

limite et qui progressent à l'état spirituel, ou dans les existences corporelles des mondes supérieurs qui n'ont plus rien de la matérialité terrestre. De la part de ceux-ci elle est volontaire, en vue d'exercer sur les incarnés une action plus directe pour l'accomplissement de la mission dont ils sont chargés auprès d'eux. Ils en acceptent les vicissitudes et les souffrances par dévouement.

A côté des grandes missions confiées aux Esprits supérieurs, il y en a de tous les degrés d'importance dévolues aux Esprits de tous ordres ; d'où l'on peut dire que chaque incarné a la sienne, c'est-à-dire des devoirs à remplir pour le bien de ses semblables, depuis le père de famille, à qui incombe le soin de faire progresser ses enfants, jusqu'à l'homme de génie qui jette dans la société de nouveaux éléments de progrès. C'est dans ces missions secondaires que l'on rencontre souvent des défaillances, des prévarications, des renoncements, mais qui ne nuisent qu'à l'individu et non à l'ensemble.

Toutes les intelligences concourent donc à l'œuvre générale à quelque degré qu'elles soient arrivées, et chacune dans la mesure de ses forces ; les unes à l'état d'incarnation, les autres à l'état d'Esprit. Partout l'activité depuis le bas jusqu'au plus haut de l'échelle, toutes s'instruisant, s'entr'aidant, se prêtant un mutuel appui, se tendant la main pour atteindre le sommet.

Ainsi s'établit la solidarité entre le monde spirituel et le monde corporel, autrement dit entre les hommes et les Esprits, entre les Esprits libres et les Esprits captifs. Ainsi se perpétuent et se consolident, par l'épura-

tion et la continuité des rapports, les sympathies véritables, les affections saintes.

Partout donc la vie et le mouvement; pas un coin de l'espace infini qui ne soit peuplé; pas une région qui ne soit incessamment parcourue par d'innombrables légions d'êtres radieux, invisibles pour les sens grossiers des incarnés, mais dont la vue ravit d'admiration et de joie les âmes dégagées de la matière. Partout, enfin, il y a un bonheur relatif pour tous les progrès, pour tous les devoirs accomplis; chacun porte en soi les éléments de son bonheur en raison de la catégorie où le place son degré d'avancement.

Le bonheur tient aux qualités propres des individus et non à l'état matériel du milieu où ils se trouvent; il est donc partout où il y a des Esprits capables d'être heureux, nulle place circonscrite ne lui est assignée dans l'univers. En quelque lieu qu'ils se trouvent, les purs Esprits peuvent contempler la majesté divine, parce que DIEU est partout.

Cependant le bonheur n'est point personnel; si on ne le puisait qu'en soi-même, si on ne pouvait le faire partager à d'autres, il serait égoïste et triste; il est aussi dans la communion de pensées qui unit les êtres sympathiques. Les Esprits heureux, attirés les uns vers les autres par la similitude des idées, des goûts, des sentiments, forment de vastes groupes ou familles homogènes, au sein desquelles chaque individualité rayonne de ses propres qualités et se pénètre des effluves sereines et bienfaisantes qui émanent de l'ensemble, dont les membres tantôt se dispersent pour vaquer à leur mis-

sion, tantôt s'assemblent sur un point quelconque de l'espace pour se faire part du résultat de leurs travaux, tantôt se réunissent autour d'un Esprit d'un ordre plus élevé pour recevoir ses avis et ses instructions.

Bien que les Esprits soient partout, les mondes sont les foyers où ils s'assemblent de préférence, en raison de l'analogie qui existe entre eux et ceux qui les habitent. Autour des mondes avancés abondent les Esprits supérieurs; autour des mondes arriérés pullulent les Esprits inférieurs. La terre est encore un de ces derniers. Chaque globe a donc, en quelque sorte, sa population propre en Esprits incarnés et désincarnés, qui s'alimente en majeure partie par l'incarnation et la désincarnation des mêmes Esprits. Cette population est plus stable dans les mondes inférieurs, où les Esprits sont plus attachés à la matière, et plus flottante dans les mondes supérieurs. Mais des mondes foyers de lumière et de bonheur, des Esprits se détachent vers les mondes inférieurs pour y semer les germes du progrès, y porter la consolation et l'espérance, relever les courages abattus par les épreuves de la vie, et parfois s'y incarnent pour accomplir leur mission avec plus d'efficacité.

Dans cette immensité sans bornes, où donc est le ciel? Il est partout, nulle enceinte ne lui sert de limite; les mondes heureux sont les dernières stations qui y conduisent; les vertus en fraient le chemin, les vices en interdisent l'accès.

A côté de ce tableau grandiose qui peuple tous les coins de l'univers, qui donne à tous les objets de la

création un but et une raison d'être, qu'elle est petite et mesquine la doctrine qui circonscrit l'humanité sur un imperceptible point de l'espace, qui nous la montre commençant à un instant donné pour finir également un jour avec le monde qui la porte, n'embrassant ainsi qu'une minute dans l'éternité ! Qu'elle est triste, froide et glaciale quand elle nous montre le reste de l'univers avant, pendant et après l'humanité terrestre, sans vie, sans mouvement, comme un immense désert plongé dans le silence ! Qu'elle est désespérante par la peinture qu'elle fait du petit nombre des élus voués à la contemplation perpétuelle, tandis que la majorité des créatures est condamnée à des souffrances sans fin ! Qu'elle est navrante pour les cœurs aimants, par la barrière qu'elle pose entre les morts et les vivants ! Les âmes heureuses, dit-on, ne pensent qu'à leur bonheur; celles qui sont malheureuses, à leurs douleurs. Est-il étonnant que l'égoïsme règne sur la terre quand on le montre dans le ciel ? Combien alors est étroite l'idée qu'elle donne de la grandeur, de la puissance et de la bonté de DIEU !

Combien est sublime, au contraire, celle qu'en donne le Spiritisme ! Combien sa doctrine grandit les idées, élargit la pensée ! Mais qui dit qu'elle est vraie ? La raison et la conscience d'abord, la révélation ensuite, puis sa concordance avec le progrès de la science. Entre deux doctrines, dont l'une amoindrit et l'autre étend les attributs de DIEU, dont l'une est en désaccord et l'autre en harmonie avec le progrès, dont l'une reste en arrière et l'autre marche en avant, le bon sens dit de quel côté est la vérité. Qu'en présence des deux, chacun, dans

son for intérieur, interroge ses aspirations, et une voix intime lui répondra. Les aspirations sont la voix de DIEU, qui ne peut tromper les hommes.

Mais alors pourquoi DIEU ne leur a-t-il pas, dès le principe, révélé toute la vérité? Par la même raison qu'on n'enseigne pas à l'enfance ce qu'on enseigne à l'âge mûr. La révélation restreinte était suffisante pendant une certaine période de l'humanité; DIEU la proportionne aux forces de l'Esprit. Ceux qui reçoivent aujourd'hui une révélation plus complète sont les mêmes Esprits qui en ont déjà reçu une partielle en d'autres temps, mais qui depuis lors ont grandi en intelligence. Avant que la science leur eût révélé les forces vives de la nature, la constitution des astres, le véritable rôle et la formation de la terre, auraient-ils compris l'immensité de l'espace, la pluralité des mondes? Auraient-ils pu s'identifier avec la vie spirituelle? Concevoir après la mort une vie heureuse et malheureuse, autrement que dans un lieu circonscrit et sous une forme matérielle? Non; comprenant plus par les sens que par la pensée, l'univers était trop vaste pour leur cerveau; il fallait le réduire à des proportions moins étendues pour le mettre à leur point de vue, sauf à l'étendre plus tard. Une révélation partielle avait son utilité; elle était sage alors, elle est insuffisante aujourd'hui. Le tort est à ceux qui, ne tenant point compte du progrès des idées, croient pouvoir gouverner des hommes mûrs avec les lisières de l'enfance.

(*Revue spirite*, année 1855, p. 65 et suivantes.)

NOTE CINQUIÈME.

Ce qu'apprend le Spiritisme.

Il y a des gens qui demandent quelles sont les conquêtes nouvelles que nous devons au Spiritisme. De ce qu'il n'a pas doté le monde d'une nouvelle industrie productive, comme la vapeur, ils concluent qu'il n'a rien produit. La plupart de ceux qui font cette question ne s'étant pas donné la peine de l'étudier, ne connaissent que le Spiritisme de fantaisie créé pour les besoins de la critique, et qui n'a rien de commun avec le Spiritisme sérieux; il n'est donc pas étonnant qu'ils se demandent quel peut en être le côté utile et pratique. Ils l'eussent appris s'ils avaient été le chercher à sa source et non dans les caricatures qu'en ont faites ceux qui ont intérêt à le dénigrer.

Dans un autre ordre d'idées, quelques-uns trouvent, au contraire, la marche du Spiritisme trop lente au gré de leur impatience; ils s'étonnent qu'il n'ait pas encore sondé tous les mystères de la nature ni abordé toutes les questions qui paraissent être de son ressort; ils voudraient le voir tous les jours enseigner du nouveau ou s'enrichir de quelque nouvelle découverte; et de ce qu'il n'a point encore résolu la question de l'origine des êtres, du principe et de la fin de toutes choses, de l'essence divine et quelques autres de même portée, ils concluent qu'il n'est pas sorti de l'alphabet, qu'il n'est

point entré dans la véritable voie philosophique, et qu'il se traîne dans les lieux communs parce qu'il prêche sans cesse l'humilité et la charité. Jusqu'à ce jour, disent-ils, il ne nous a rien appris de nouveau, car la réincarnation, la négation des peines éternelles, l'immortalité de l'âme, la gradation à travers les périodes de la vitalité intellectuelle, le périsprit, ne sont point des découvertes spirites proprement dites; il faut donc marcher à des découvertes plus vraies et plus solides.

Nous croyons devoir, à ce sujet, présenter quelques observations, qui ne seront pas non plus du nouveau, mais il est des choses qu'il est utile de répéter sous diverses formes.

Le Spiritisme, il est vrai, n'a rien inventé de tout cela, parce qu'il n'y a de vraies vérités que celles qui sont éternelles, et que, par cela même, elles ont dû germer à toutes les époques; mais n'est-ce rien de les avoir tirées sinon du néant, du moins de l'oubli; d'un germe avoir fait une plante vivace; d'une idée individuelle, perdue dans la nuit des temps ou étouffée sous les préjugés, avoir fait une croyance générale; d'avoir prouvé ce qui était à l'état d'hypothèse; d'avoir démontré l'existence d'une loi dans ce qui paraissait exceptionnel et fortuit; d'une théorie vague avoir fait une chose pratique; d'une idée improductive avoir tiré des applications utiles? Rien n'est plus vrai que le proverbe : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, » et cette vérité elle-même n'est pas neuve; aussi n'est-il pas une découverte dont on ne trouve des vestiges et le principe quelque part. A ce compte-là Copernic n'aurait

pas le mérite de son système, parce que le mouvement de la terre avait été soupçonné avant l'ère chrétienne. Si c'était chose si simple, il fallait donc la trouver. L'histoire de l'œuf de Christophe Colomb sera toujours une éternelle vérité.

Il est incontestable, en outre, que le Spiritisme a encore beaucoup à nous apprendre; c'est ce que nous n'avons cessé de répéter, car jamais nous n'avons prétendu qu'il ait dit son dernier mot. Mais de ce qu'il reste encore à faire, s'ensuit-il qu'il ne soit pas sorti de l'alphabet? Son alphabet a été les tables tournantes, et depuis lors il a fait, ce nous semble, quelques pas; il nous semble même qu'il en a fait d'assez grands en quelques années, si on le compare aux autres sciences, qui ont mis des siècles pour arriver au point où elles sont. Aucune n'est arrivée à son apogée du premier bond; elles avancent, non par la volonté des hommes, mais à mesure que les circonstances mettent sur la voie de nouvelles découvertes; or, il n'est au pouvoir de personne de commander à ces circonstances, et la preuve en est, c'est que toutes les fois qu'une idée est prématurée elle avorte, pour reparaître plus tard en temps opportun.

Mais à défaut de nouvelles découvertes les hommes de science n'ont-ils rien à faire? La chimie n'est-elle plus la chimie si elle ne découvre pas tous les jours de nouveaux corps? Les astronomes sont-ils condamnés à se croiser les bras faute de trouver de nouvelles planètes? Et ainsi de toutes les autres branches des sciences et de l'industrie. Avant de chercher du nouveau n'a-t-on pas à faire l'application de ce qu'on sait? C'est préci-

sément pour donner aux hommes le temps de s'assimiler, d'appliquer et de vulgariser ce qu'ils savent, que la Providence met un temps d'arrêt dans la marche en avant. L'histoire est là pour nous montrer que les sciences ne suivent pas une marche ascendante continue, du moins ostensiblement; les grands mouvements qui font révolution dans une idée ne s'opèrent qu'à des intervalles plus ou moins éloignés. Il n'y a point stagnation peur cela, mais élaboration, application et fructification de ce que l'on sait, ce qui est toujours du progrès. L'esprit humain pourrait-il sans cesse absorber de nouvelles idées? La terre elle-même n'a-t-elle pas besoin de temps de repos avant de reproduire? Que dirait-on d'un professeur qui enseignerait tous les jours de nouvelles règles à ses élèves, sans leur donner le temps de s'exercer sur celles qu'ils ont apprises, de s'identifier avec elles et de les appliquer? Dieu serait-il donc moins prévoyant et moins habile qu'un professeur? En toutes choses les idées nouvelles doivent s'enter sur les idées acquises; si celles-ci ne sont pas suffisamment élaborées et consolidées dans le cerveau, si l'esprit ne se les est pas assimilées, celles qu'on veut y implanter ne prennent pas racine: on sème dans le vide.

Il en est de même à l'égard du Spiritisme. Les adeptes ont-ils tellement mis à profit ce qu'il a enseigné jusqu'à ce jour qu'ils n'aient plus rien à faire? Sont-ils tellement charitables, dépourvus d'orgueil, désintéressés, bienveillants pour leurs semblables; ont-ils tellement modéré leurs passions, abjuré la haine, l'envie et la jalousie; sont-ils enfin tellement parfaits qu'il soit

désormais superflu de leur prêcher la charité, l'humilité, l'abnégation, en un mot la morale? Cette prétention prouverait à elle seule combien ils ont encore besoin de ces leçons élémentaires, que quelques-uns trouvent fastidieuses et puériles; c'est pourtant à l'aide de ces instructions seules, s'ils les mettent à profit, qu'ils peuvent s'élever assez haut pour être dignes de recevoir un enseignement supérieur.

Le Spiritisme tend à la régénération de l'humanité; ceci est un fait acquis; or, cette régénération ne pouvant s'opérer par le progrès moral, il en résulte que son but essentiel, providentiel, est l'amélioration de chacun; les mystères qu'il peut nous révéler sont l'accessoire, car, nous ouvrît-il le sanctuaire de toutes les connaissances, nous n'en serions pas plus avancés pour notre état futur si nous ne sommes pas meilleurs. Pour admettre au banquet de la suprême félicité, DIEU ne demande pas ce que l'on sait ni ce que l'on possède, mais ce que l'on vaut et ce que l'on aura fait de bien. C'est donc à son amélioration individuelle que tout spirite sincère doit travailler avant tout. Celui-là seul qui a dompté ses mauvais penchants a réellement profité du Spiritisme et en recevra la récompense; c'est pour cela que les bons Esprits, par l'ordre de DIEU, multiplient leurs instructions et les répètent à satiété; un orgueil insensé peut seul dire: Je n'en ai plus besoin. DIEU seul sait quand elles seront inutiles, et à lui seul appartient de diriger l'enseignement de ses messagers et de le proportionner à notre avancement.

Voyons pourtant si, en dehors de l'enseignement pu-

rement moral, les résultats du Spiritisme sont aussi stériles que quelques-uns le prétendent.

1° Il donne d'abord, comme chacun le sait, la preuve patente de l'existence et de l'immortalité de l'âme. Ce n'est point une découverte, il est vrai, mais c'est faute de preuves sur ce point qu'il y a tant d'incrédules ou d'indifférents sur l'avenir; c'est en prouvant ce qui n'était qu'une théorie qu'il triomphe du matérialisme, et qu'il en prévient les funestes conséquences pour la société. Le doute sur l'avenir étant changé en certitude, c'est toute une révolution dans les idées, et dont les suites sont incalculables. Là se bornerait exclusivement le résultat des manifestations, que ce résultat serait immense.

2° Par la ferme croyance qu'il développe il exerce une puissante action sur le moral de l'homme; il le porte au bien, le console dans ses afflictions, lui donne la force et le courage dans les épreuves de la vie et le détourne de la pensée du suicide.

3° Il rectifie toutes les idées fausses que l'on s'était faites sur l'avenir de l'âme, sur le ciel, l'enfer, les peines et les récompenses; il détruit radicalement, par l'irrésistible logique des faits, les dogmes des peines éternelles et des démons; en un mot, il nous découvre la vie future et nous la montre rationnelle et conforme à la justice de DIEU. C'est encore une chose qui a bien sa valeur.

4° Il fait connaître ce qui se passe au moment de la mort; ce phénomène jusqu'à ce jour insondable n'a plus de mystères; les moindres particularités de ce pas-

sage si redouté sont aujourd'hui connues ; or, comme tout le monde meurt, cette connaissance intéresse tout le monde.

5° Par la loi de la pluralité des existences il ouvre un nouveau champ à la philosophie ; l'homme sait d'où il vient, où il va, pour quelle fin il est sur la terre. Il explique la cause de toutes les misères humaines, de toutes les inégalités sociales ; il donne les lois mêmes de la nature pour principes de solidarité universelle, de fraternité, d'égalité et de liberté, qui n'étaient assis que sur la théorie. Il jette enfin la lumière sur les questions les plus ardues de la métaphysique, de la psychologie et de la morale.

6° Par la théorie des fluides périspritaux il fait connaître le mécanisme des sensations et des perceptions de l'âme ; il explique les phénomènes de la double vue, de la vue à distance, du somnambulisme, de l'extase, des rêves, des visions, des apparitions, etc.; il ouvre un nouveau champ à la physiologie et à la pathologie.

7° En prouvant les relations qui existent entre le monde corporel et le monde spirituel, il montre dans ce dernier une des forces actives de la nature, une puissance intelligente, et donne la raison d'une foule d'effets attribués à des causes surnaturelles qui ont alimenté la plupart des idées superstitieuses.

8° En révélant le fait des obsessions, il fait connaître la cause, inconnue jusqu'ici, de nombreuses affections sur lesquelles la science s'était méprise au préjudice des malades, et qu'il donne les moyens de guérir.

9° En nous faisant connaître les véritables conditions

de la prière et son mode d'action, en nous révélant l'influence réciproque des Esprits incarnés et désincarnés, il nous apprend le pouvoir de l'homme sur les Esprits imparfaits pour les moraliser et les arracher aux souffrances inhérentes à leur infériorité.

10° En faisant connaître la magnétisation spirituelle, que l'on ne connaissait pas, il ouvre au magnétisme une nouvelle voie, et lui apporte un nouveau et puissant élément de guérison.

Le mérite d'une invention n'est pas dans la découverte d'un principe, presque toujours connu antérieurement, mais dans l'application de ce principe. La réincarnation n'est pas une idée nouvelle, sans contredit, non plus que le périsprit, décrit par saint Paul sous le nom de corps spirituel, ni même la communication avec les Esprits. Le Spiritisme, qui ne se flatte pas d'avoir découvert la nature, recherche avec soin toutes les traces qu'il peut trouver dans l'antériorité de ses idées, et quand il en trouve il se hâte de le proclamer, comme preuve à l'appui de ce qu'il avance. Ceux donc qui invoquent cette antériorité en vue de déprécier ce qu'il a fait vont contre leur but et agissent maladroitement, car cela pourrait faire soupçonner une arrière-pensée.

La découverte de la réincarnation et du périsprit n'appartient donc pas au Spiritisme, c'est chose convenue; mais jusqu'à lui, quel profit la science morale, la religion, avaient-elles retiré de ces deux principes ignorés des masses et restés à l'état de lettres mortes? Non-seulement il les a mis en lumière, les a prouvés et fait reconnaître comme loi de nature, mais il les a développés

et fait fructifier; il en a déjà fait sortir d'innombrables et féconds résultats, sans lesquels on serait encore à comprendre une infinité de choses; chaque jour ils nous en font comprendre de nouvelles, et l'on est loin d'avoir épuisé cette mine. Puisque ces deux principes étaient connus, pourquoi sont-ils demeurés si longtemps improductifs? Pourquoi, pendant tant de siècles, toutes les philosophies se sont-elles heurtées contre tant de problèmes insolubles? C'est que c'étaient des diamants bruts qu'il fallait mettre en œuvre : c'est ce qu'a fait le Spiritisme. Il a ouvert une nouvelle voie à la philosophie, ou, pour mieux dire, il a créé une nouvelle philosophie qui prend chaque jour sa place dans le monde. Sont-ce donc là des résultats tellement nuls qu'il faille se hâter de marcher à des découvertes plus vraies et plus solides?

En résumé, d'un certain nombre de vérités fondamentales, ébauchées par quelques cerveaux d'élite et restées pour la plupart à un état pour ainsi dire latent, une fois qu'elles ont été étudiées, élaborées et prouvées, de stériles qu'elles étaient elles sont devenues une mine féconde d'où sont sortis une foule de principes secondaires et d'applications, et ont ouvert un vaste champ à l'exploration, de nouveaux horizons aux sciences, à la philosophie, à la morale, à la religion et à l'économie sociale.

Telles sont jusqu'à ce jour les principales conquêtes dues au Spiritisme, et nous n'avons fait qu'indiquer les points culminants. En supposant qu'elles dussent se borner à cela, on pourrait déjà se tenir pour satisfait,

et dire qu'une science nouvelle qui donne de tels résultats en moins de dix ans n'est pas entachée de nullité, car elle touche à toutes les questions vitales de l'humanité et apporte aux connaissances humaines un contingent qui n'est pas à dédaigner. Jusqu'à ce que ces seuls points aient reçu *toutes* les applications dont ils sont susceptibles, et que les hommes en aient fait leur profit, il se passera encore bien du temps, et les Spirites qui voudront les mettre en pratique pour eux-mêmes et pour le bien de tous ne manqueront pas d'occupation.

Ces points sont autant de foyers d'où rayonnent d'innombrables vérités secondaires qu'il s'agit de développer et d'appliquer, ce qui se fait chaque jour; car chaque jour se révèlent des faits qui lèvent un nouveau coin du voile. Le Spiritisme a donné successivement et en quelques années toutes les bases fondamentales du nouvel édifice; à ses adeptes maintenant de mettre ces matériaux en œuvre, avant d'en demander de nouveaux; DIEU saura bien leur en fournir quand ils auront achevé leur tâche.

Les spirites, dit-on, ne savent que l'alphabet du Spiritisme, soit; apprenons donc d'abord à syllaber cet alphabet, ce qui n'est pas l'affaire d'un jour; car, réduit même à ces seules proportions, il s'écoulera du temps avant d'en avoir épuisé toutes les combinaisons et récolté tous les fruits. Ne reste-t-il plus de faits à expliquer? Les Spirites n'ont-ils pas d'ailleurs à enseigner cet alphabet à ceux qui ne le savent pas? Ont-ils jeté la semence partout où ils auraient pu le faire? Ne reste-t-il plus d'incrédules à convertir, d'obsédés à gué-

rir, de consolation à donner, de larmes à sécher? Est-on fondé à dire qu'on n'a plus rien à faire quand on n'a pas achevé sa besogne, quand il reste encore tant de plaies à fermer? Ce sont là de nobles occupations qui valent bien la vaine satisfaction d'en savoir un peu plus et un peu plus tôt que les autres.

Sachons donc épeler notre alphabet avant de vouloir lire couramment dans le grand livre de la nature; DIEU saura bien nous l'ouvrir à mesure que nous avancerons, mais il ne dépend d'aucun mortel de forcer sa volonté en devançant le temps pour chaque chose. Si l'arbre de la science est trop haut pour que nous y puissions atteindre, attendons pour y voler que nos ailes soient poussées et solidement attachées, de peur d'avoir le sort d'Icare.

(*Revue spirite*, année 1865, p. 225 à 231.)

NOTE SIXIÈME.

Avis aux adeptes du Spiritisme. — Méthode à suivre pour faire des prosélytes.

Le désir très naturel et très louable de tout adepte, désir qu'on ne saurait trop encourager, est de faire des prosélytes. C'est en vue de faciliter leur tâche que nous nous proposons d'examiner ici la marche la plus sûre, selon nous, pour atteindre ce but, afin de leur épargner d'inutiles efforts.

La première condition pour convaincre, c'est de considérer la question des Esprits comme secondaire et consécutive, car là n'est pas le point de départ, et précisément là est l'erreur dans laquelle on tombe généralement, et là aussi se trouve presque toujours la pierre d'achoppement vis-à-vis certaines personnes. Les Esprits n'étant pas autre chose que les âmes des hommes, le véritable point de départ est donc l'existence de l'âme. Or, comment le matérialiste peut-il admettre que des êtres vivent en dehors du monde matériel, alors qu'il croit que lui-même n'est que matière? Comment peut-il croire à des Esprits en dehors de lui, quand il ne croit pas en avoir un en lui? En vain accumulerait-on à ses yeux les preuves les plus palpables, il les contestera toutes, parce qu'il n'admet pas le principe. Tout enseignement méthodique doit procéder du connu à l'inconnu. Pour le matérialiste, le connu c'est la matière; partez donc de la matière, et tâchez avant tout, en la lui faisant observer, de le convaincre qu'en lui il y a quelque chose qui échappe aux lois de la matière; en un mot, avant de le rendre spirite tâchez de le rendre spiritualiste, c'est-à-dire de l'amener à reconnaître qu'il y a en lui deux principes tout-à-fait opposés, dont l'un est tout matériel et l'autre tout spirituel. Si vous ne pouvez y parvenir, contentez-vous de le plaindre et de prier DIEU pour lui, afin qu'il lui accorde l'extrême faveur de pouvoir s'éclairer. C'est le seul service que vous puissiez lui rendre pour le moment.

Parmi les matérialistes il faut distinguer deux classes. Dans la première nous mettrons ceux qui le sont

par système. Chez eux ce n'est point le doute, c'est la négation absolue, raisonnée à leur manière; à leurs yeux, l'homme n'est qu'une machine qui va tant qu'elle est montée, qui se détraque, et dont après la mort il ne reste plus que la carcasse. Leur nombre est heureusement fort restreint et ne constitue nulle part une école hautement avouée, ce qui est fort heureux pour notre humanité; car il est facile de comprendre les déplorables effets qui résulteraient pour l'ordre social de la vulgarisation d'une pareille doctrine. La plupart de ces matérialistes le sont presque toujours quand même, et généralement s'obstinent dans leur triste opinion par orgueil, croyant leur amour-propre engagé à y persister; aussi y persistent-ils envers et contre toutes les preuves contraires, parce qu'ils ne veulent pas avoir le dessous. Avec ces gens-là il n'y a rien à faire; il ne faut même pas se laisser prendre au faux semblant de sincérité de ceux qui disent : Faites-moi voir et je croirai. Il y en a qui sont plus francs et qui disent carrément : Je verrais que je ne croirais pas.

La seconde classe de matérialistes, et de beaucoup la plus nombreuse, car le vrai matérialisme est un sentiment antinaturel, comprend ceux qui le sont par indifférence et l'on peut dire faute de mieux; ils ne le sont pas de propos délibéré, et ne demandent pas mieux que de croire, car l'incertitude est pour eux un tourment. Il y a en eux une vague aspiration vers l'avenir; mais cet avenir leur a été présenté sous des couleurs si sombres que leur raison ne peut les accepter; de là le doute, et, comme conséquence du doute, l'incrédulité. Chez

eux l'incrédulité n'est donc point un système; aussi présentez leur quelque chose de rationnel, et ils l'acceptent avec empressement. Or, ceux-là peuvent nous comprendre, car ils sont plus près de nous qu'ils ne le croient sans doute eux-mêmes; aussi vous pouvez leur parler en toute sincérité et avec confiance, car ce sont des aveugles à qui l'on rend la vue et qui sont heureux de revoir la lumière, ou bien encore des naufragés à qui l'on tend une planche de salut, et qui la saisissent avec empressement.

A côté des matérialistes proprement dits il y a une troisième classe d'incrédules qui, bien que spiritualistes, au moins de nom, n'en sont pas moins très réfractaires; ce sont les incrédules de mauvaise volonté. Ceux-là seraient fâchés de croire, parce que cela troublerait leur quiétude dans leur jouissance matérielle; ils craignent d'y voir la condamnation de leur ambition, de leur égoïsme et des vanités humaines, dont ils font leurs délices; ils ferment les yeux pour ne pas voir et se bouchent les oreilles pour ne pas entendre; ils craignent enfin d'y voir clair. Pour ceux-là, on ne peut que les plaindre.

Une quatrième classe, comprenant les incrédules intéressés ou de mauvaise foi, se compose de ceux qui savent très bien à quoi s'en tenir sur le Spiritisme ; mais ostensiblement ils le condamnent par des motifs d'intérêt personnel. D'eux il n'y a rien à dire, comme il n'y à rien à faire avec eux. Si le matérialiste pur se trompe, il a au moins pour lui l'excuse de la bonne foi ; on peut le ramener en lui prouvant son erreur ; tandis que pour

les premiers c'est un parti pris contre lequel tous les arguments viennent se briser ; le temps se chargera de leur ouvrir les yeux et de leur montrer, peut-être à leurs dépens, où étaient leurs véritables intérêts, car, ne pouvant empêcher la vérité de se répandre, ils seront entraînés par le torrent et avec eux les intérêts qu'ils croyaient sauvegarder.

Outre ces diverses catégories d'opposants, il y a une infinité de nuances parmi lesquelles on peut compter les incrédules par pusillanimité : le courage leur viendra quand ils verront que les autres ne brûlent pas ; les crédules par scrupules religieux : une étude éclairée leur apprendra que le Spiritisme s'appuie sur les bases fondamentales de la religion, et qu'il respecte toutes les croyances ; qu'un de ses effets est de donner des sentiments religieux à ceux qui n'en ont pas, de les fortifier chez ceux en qui ils sont chancelants. Puis viennent les incrédules par orgueil, par esprit de contradiction, par insouciance, par légèreté, etc., etc.

Enfin, en dernier lieu, les incrédules par déceptions comprennent toutes les personnes qui ont passé d'une confiance exagérée à l'incrédulité, parce qu'elles ont éprouvé des mécomptes ; alors, découragées, elles ont tout abandonné, tout rejeté. Elles sont dans le cas de celui qui nierait la bonne foi parce qu'il aurait été trompé. C'est encore le résultat d'une étude incomplète du Spiritisme et d'un défaut d'expérience. Celui qui est mystifié par les Esprits, c'est généralement parce qu'il leur demande ce qu'ils ne doivent pas ou ne peuvent pas dire, ou parce qu'il n'est pas assez éclairé sur la chose pour

discerner la vérité de l'imposture. Beaucoup, d'ailleurs, ne voient dans le Spiritisme qu'un nouveau moyen de divination, et s'imaginent que les Esprits sont faits pour dire la bonne aventure; or, les Esprits légers et moqueurs ne se font pas faute de s'amuser à leurs dépens. C'est ainsi qu'ils annonceront des maris aux jeunes filles; à l'ambitieux, des honneurs, des héritages, des trésors cachés, etc.; de là souvent des déceptions désagréables, mais dont l'homme sérieux et prudent sait toujours se préserver.

Si, à présent, nous jetons un coup d'œil sur les diverses catégories de croyants, nous trouverons d'abord les spirites sans le savoir. C'est, à proprement parler, une variété de la classe des incertains, dont nous ferons bientôt mention. Sans jamais avoir entendu parler de la doctrine spirite, ils ont le sentiment inné des grands principes qui en découlent, et ce sentiment se reflète dans certains passages de leurs écrits et de leurs discours, à tel point qu'en les entendant on les croirait complétement initiés. On en trouve de nombreux exemples dans les écrivains sacrés et profanes, dans les poètes, les orateurs, les moralistes, les philosophes anciens et modernes.

Parmi ceux qu'une étude directe a convaincus on peut distinguer :

1° Ceux qui croient purement et simplement aux manifestations. Le Spiritisme est pour eux une simple science d'observation, une série de faits plus ou moins curieux. Nous les appellerons spirites expérimentateurs.

2° Ceux qui voient dans le Spiritisme autre chose que

des faits. Ils en comprennent la partie philosophique ; ils admirent la morale qui en découle, mais ils ne la pratiquent pas. Son influence sur leur caractère est insignifiante ou nulle ; ils ne changent rien à leurs habitudes, et ne se priveraient pas d'une seule jouissance : l'avare est toujours ladre, l'orgueilleux toujours plein de lui-même, l'envieux et le jaloux toujours hostiles ; pour eux la charité chrétienne est seulement une belle maxime. Ce sont les spirites imparfaits.

3° Ceux qui ne se contentent pas d'admirer la morale spirite, mais qui la pratiquent et en acceptent toutes les conséquences. Convaincus que l'existence terrestre est une épreuve passagère, ils tâchent de mettre à profit ces courts instants pour marcher dans la voie du progrès, qui seul peut les élever dans la hiérarchie du monde des Esprits, en s'efforçant de faire le bien et de réprimer leurs mauvais penchants. Leurs relations sont toujours sûres, car leur conviction les éloigne de toute pensée du mal. La charité par amour pour DIEU et par attachement pour leur prochain est en toutes choses la règle de leur conduite. Ce sont là les vrais spirites, ou mieux les spirites chrétiens.

4° Il y a enfin les spirites exaltés. L'espèce humaine serait parfaite si elle ne prenait jamais que le bon côté des choses. L'exagération en tout est nuisible ; en spiritisme elle donne une confiance trop aveugle et souvent puérile dans les choses du monde invisible, et fait accepter trop facilement et sans contrôle ce dont la réflexion et l'examen démontreraient l'absurdité ou l'impossibilité ; mais l'enthousiasme ne réfléchit pas,

il éblouit. Cette sorte d'adeptes est plus nuisible qu'utile à la cause du Spiritisme ; ce sont les moins propres à convaincre, parce qu'on se défie avec raison de leur jugement ; ils sont de très bonne foi dupes, soit des Esprits mystificateurs, soit des hommes qui cherchent à exploiter leur crédulité. S'ils devaient en subir seuls les conséquences, il n'y aurait que demi-mal ; le pis, c'est qu'ils donnent sans le vouloir des armes aux incrédules, qui cherchent bien plutôt les occasions de railler que de se convaincre, et ne manquent pas d'imputer à tous le ridicule de quelques-uns. Cela n'est sans doute ni juste ni rationnel ; mais, on le sait, les adversaires du Spiritisme, du moins la grande majorité, ne reconnaissent que leur raison comme étant de bon aloi, et connaître à fond ce dont ils parlent est le moins de leurs soucis.

Entre ces deux grandes divisions, les incrédules et les croyants, existe une classe très nombreuse, la plus nombreuse même de toutes, mais qui ne saurait être rangée parmi les opposants, c'est celle des incertains. Ils sont généralement spiritualistes par principe ; chez la plupart il y a une vague intuition des idées spirites, une aspiration vers quelque chose qu'ils ne peuvent définir ; il ne manque à leurs pensées que d'être coordonnées et formulées. Le Spiritisme est pour eux comme un trait de lumière : c'est la clarté qui dissipe le brouillard ; aussi l'accueillent-ils avec empressement, parce qu'il les délivre des angoisses de l'incertitude.

Pour ce qui concerne les moyens de conviction à employer, ils sont excessivement nombreux et varient infiniment selon les individus ; ce qui persuade les uns

ne produit rien sur d'autres; tel est convaincu par certaines manifestations matérielles, tel autre par des communications intelligentes, le plus grand nombre par le raisonnement. Nous pouvons même dire que pour la plupart de ceux qui ne sont pas préparés par le raisonnement, les phénomènes matériels sont de peu de poids; plus ces phénomènes sont extraordinaires et s'écartent davantage des lois connues, plus ils rencontrent d'opposition, et cela par une raison très simple, c'est qu'on est naturellement porté à douter d'une chose qui n'a pas eu une sanction rationnelle; chacun l'envisage à son point de vue et se l'explique à sa manière: le matérialiste y voit une cause purement physique ou une supercherie; l'ignorant et le superstitieux, une cause diabolique ou surnaturelle; tandis qu'une explication préalable a pour effet de détruire les idées préconçues et de montrer sinon la réalité, du moins la possibilité de la chose; on la comprend avant de l'avoir vue; or, du moment que la possibilité est reconnue, la conviction est aux trois quarts faite.

Quant aux arguments à faire valoir comme moyens de conviction, consulter pour cela la précieuse brochure de M. Allan Kardec, intitulée: *Qu'est-ce que le Spiritisme?* laquelle brochure est un exposé sommaire de la doctrine spirite, donnant en même temps les réponses à faire aux principales questions ou objections que sont naturellement disposées à faire les personnes novices et qui sont de bonne foi, qualité essentielle sans laquelle toute espèce de discussion est complétement impossible, et même presque toujours nuisible, dans ce sens que,

généralement, elle finit par tomber dans le ridicule. Aussi est-il du devoir de tout bon spirite de les éviter le plus possible, et surtout de ne jamais insister toutes les fois que la mauvaise foi persiste, s'il ne veut pas éprouver de graves déceptions. En pareil cas, un vrai spirite doit se taire ou changer entièrement la conversation, et s'il ne peut y parvenir, il doit se retirer poliment.

Tels sont les avis que nous avons cru devoir donner à tous ceux de nos lecteurs spirites qui désirent faire des prosélytes, désir très naturel et très louable, et qui ne peut leur être que très avantageux pour leur avenir spirituel, car c'est là un véritable acte de charité qu'ils accomplissent, lequel acte est celui qui plaît le plus à DIEU, notre bon père céleste à tous, source de toute espérance et consolation et seul créateur et dispensateur de toutes choses. Que sa divine volonté soit faite.

Amen.

(*Livre des Médiums*, chap. III, p. 21 et suiv.)

AVIS RECTIFICATIF.

A cause des notes supplémentaires comprises dans cette brochure, il est permis de vendre ladite brochure 1 fr. 25 c., au lieu de 1 fr. seulement, comme il est dit au commencement de cet écrit.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

OUVRAGES DE M. ALLAN KARDEC.

Qu'est-ce que le Spiritisme? Introduction à la connaissance du monde invisible ou des Esprits; 3e édit. augmentée, 1 vol. in-12 .... 1 f. » c.

Le Spiritisme à sa plus simple expression. Exposé sommaire de l'enseignement des Esprits et de leur manifestation, in-12.......... » 15

Le Livre des Esprits, contenant les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des Esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité, selon l'enseignement donné par les Esprits; 10e édit., 1 fort vol. in-12........................ 3 50

Le Livre des Médiums ou Guide des Médiums et des Évocateurs, contenant l'enseignement spécial des Esprits sur la théorie de tous les genres de manifestations, les moyens de communiquer avec le monde invisible, etc.; 8e édit., 1 fort vol. in-12.............................. 3 50

Imitation de l'Évangile selon le Spiritisme, contenant l'explication des maximes morales du Christ, leur concordance avec le Spiritisme et leur application aux diverses positions de la vie, 1 vol. in-12. .... 3 50

Le Ciel et l'Enfer, ou la Justice de DIEU selon le Spiritisme, 1 fort vol. in-12.. .... 3 50

Revue Spirite, journal d'études psychologiques, publié sous la direction de M. Allan Kardec depuis l'année 1858. — Prix d'un abonnement d'un an.. 10 »

Angoulême, Imp. de A. NADAUD et Ce, rempart Desaix, 26.